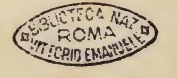

6
5 H
50


BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LES ANTIQVITEZ ET SINGVLARITEZ DE PARIS.

De la Sepulture des Roys, & Roynes de France, Princes, Princesses & autres persónes illustres: Representez par figures ainsi qu'ils se voyent encores à presét es Eglises ou ils sót inhumez.

Recueillis par Iean Rabel, M. paintre.



A PARIS,

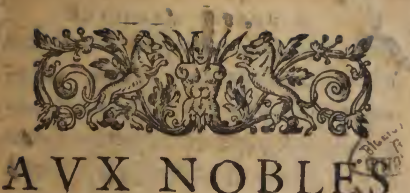
Par Nicolas Bonfons, rue neufue Nostre Dame, à l'enseigne S. Nicolas. 1588

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Extraict du priuilege.

PAR grace et priuilege du Roy, Il est permis à Nicolas Bonfons Imprimeur, Libraire iuré en l'uniuersité de Paris, d'Imprimer ou faire imprimer, & exposer en vente, vn liure intitulé les Antiquitez & singularitez de Paris, auquel est representé par figures les Sepultures des Roys, Roynes, Princes, Princesses, & autres Nobles: Et sont faites deffences par ledit seigneur à tous Imprimeurs, Libraires, tailleurs d'histoires, graueurs, sculteurs, & autres de quelque qualité ou condition qu'ils soient, de n'imprimer, ou faire imprimer, pocher tailler ou contrefaire lesdites figures soit en taille douce ou autre façon que ce soit, vendre ou distribuer dudit liure autre que de ceux que ledit Bonfons aura faict imprimé, ou de son consentement, iusqu'au temps de dix ans finis & accomplis, à compter du iour que lesdits liures seront acheuez d'imprimer, sur peine aux contreuenans de confiscation de ce qui s'en trouuera, tant figures que liures, & de tous dommages & interests dudit impetrant & d'amende arbitraire: Et outre veut & entend ledit sieur qu'ayant mis vn sommaire de ces presentes, ils soient tenues pour signifiees sans autre acte de Iustice, comme plus amplement est declaré es lettres, sur ce données à Paris le 13. iour d'Auril. 1588. Par le Conseil,

DE PILEVX.



AVX NOBLES ET ILLVTRES FAMILLES DE PARIS.

ENTRE les choses qui ont apporté & acquis au peuple Romain, honneur & renommee, auec l'Empire souuerain de tout le monde, se rendant admirables à la posterité, à esté selon mon iugemẽt pour l'obseruation de la Religiõ & des peuples bien Zelez a icelle, qu'aussi de la Police & art militaire: Et de fait en ces trois points consistent l'Estat grandeur & accroissement de toute Republique bien ordonnee, despend encores l'entiere & parfaite congnoissance de l'histoire & antiquité, esquels ils ont esté si bien instruits, qu'ils se sont cõuiez a l'enuy de faire chose qui cognoissoiẽt

-stre vtilles pour la conseruation de leur estat: Et de cecy nous sera preuue la commune oppinion des anciens Grecs & Latins Historiographes, qui disent que Ianus Roy des Latins, commença le premier à edifier Temples à l'honneur des Dieux immortels, autres remettẽt la Religion a ceux de Crete, à Phoroneus, & a Dyonisius: & depuis les Republiques, Princes & Empereurs qui eurent la volonté bonne embrassant la pieté, mirent toutes leurs forces aux ornements magnifiques de leurs temples: Mais sur toutes nations, ce peuple Romain a gardé & obserué la pieté de la Religion ayans auec grand soin & diligence fait bastir & construire des Temples & maisons sacrees, dediees a leurs Dieux & deesses. Comme il se voit encores à Rome le renommé Temple de Panthcon, (que feit edifier par grãd sumptuosité M. Arippe, gendre de Cesar Auguste) car ils ne vouloient rien ceder ny estre inferieurs a nation de la terre, mais en fin ils tombe-

rent de trop feruente & ceremonieuse religion, en tout extresme superstition, tant ils estoient agitez de differentes oppinions & contrarietez: Ils auoient (ainsi que recitent les Autheurs) tant de temples, figures ou idoles de leurs Dieux, ils en auoyēt des naturels, des estrangers, des celestes des terrestres & infernaux, & autres en si grand nombre, que quand chasque Dieu eust voulu loger son image à Rome, les tēples non seulemēt en eussent esté comblez, mais aussi la pluspart des maisons particulieres: mais ie ne veux icy m'estendre à discourir d'auantage de leurs Dieux, ny des ceremonies en leurs temples, ains mon desir est de vous representer par figures, les obseruations antiques, sepultures de noz tres Chrestiens Roys de France, des Roynes, Princes, & Princesses, qu'aussi de quelques personnes illustres, tant des anciens que des modernes, lesquels viuās ont surpassé les Romains non seulement aux armes conquestes & batailles, mais prin-

pallement en la Religion Chrestiēne, qui est le puissant lien qui vnit & maintient les volontez des peuples, conserue l'Estat en paix & concorde les Citez: Car ou defaut la Religion bien obseruee tout va en ruine, (& ainsi que le corps n'est rien sans l'ame image de Dieu) ainsi l'ame de la Republique est la vraye Religion. D'autant sommes nous plus obligez & tenus d'auantage de louer & remercier Dieu, de ce qui luy a pleu nous donner des Roys & Princes tres Catholiques pour regner sur le pays de France, car dequis Clouis cinquiesme Roy & premier Chrestien, il ne c'est trouué aucun luy succeder qui n'ayt maintenu gardé & deffendu la Religion Catholique Apostolique & Romaine. Et pource que c'est vn des principaux points de monstrer que noz maieurs ont honnoré les Temples & sepultures i'ay icy cōmencé a l'antiquité d'iceux, & pour qu'elle fin les Chrestiens des la primitiue Eglise ont eu des Cymetieres & lieux saincts pour en i-

ceux estre inhumez, mesme du temps des saincts Apostres, chose qui a continué iusques a nous, & ce pour faire honneur à ceux qui l'ont merité estant bien passez de ce monde, ont esté cõduits au dernier repos, attendans la Resurrection, la cognoissance de ce, outre le profit qu'on en peut retirer, est pour nous acheminer a la souuenãce de la mort, en laquelle le docte Platõ a voulu dire & asseoir le fondemẽt, comble de toute sapience & vraye Philosophie: & si nous voulõs suiure l'oppinion de Salomon doué de singulieres graces de Dieu, il nous enseigne qu'ayãt essayé toutes les felicitez de la terre il na trouué que vanité, trauail & rongement d'esprit: mais ie suis asseuré que la peruersité de nostre siecle est si grãde & deprauee, que ceux qui pour le iourdhuy employe leurs esprits a porter au public quelque plaisir, ou quelque vtilité, ne recoiuent le plus souuent pour recompence de leurs labeurs, que le mespris des vns & l'enuie des autres & ie ne doute point que

ne fois nommé temeraire eu esgard que l'entreprise deuoit estre mis afin par un hõme docte diligent & fauorisé de la Maiesté, ou de quelque autre grand Prince, ayant eu & le cõmandement & le moyen de fournir en une despence si grande, pour rendre ce labeur en sa perfection, mais tout cela ma mãqué, ains poussé d'une affectiõ & appetit de l'honneur de la ville ou i'ay pris naissance & nourriture, & pour faire cognoistre aux estrangers les raretez & singularitez d'icelle, nostre Capitale Cité, & uniuersité de PARIS, laquelle à bien dire ce doit nõmer, la merueille du monde: Cependant (Amy Lecteur) ie vous prie treshumblement receuoir ce petit labeur de bonne volonté & pour tesmoignage du desir que iay de faire seruice au public, auquel ie me suis de tout temps dedié.

De PARIS ce 10. iour d'Auril. 1588.

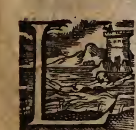
N. B.



LES ANTIQVITEZ ET
Singularitez de la grande & excellente Cité de Paris, Ville capitale du Royaume de France.

Pour quelle fin les Sepultures sont esté instituées par les Chrestiens anciens qui nous ont precedé, & que les Sepultures ont esté honnorez dés la primitiue Eglise.

CHAPITRE PREMIER.



'HOMME à esté cree de Dieu principalement pour deux choses: La premiere, pour auoir congnoissance de luy: La secõde pour selon icelle le seruir reuerer & honorer. La premiere est appellee par Lactance, Sapience. La seconde religion, laquelle despend de la premiere, de telle sorte que l'hõme ne peut auoir la vraye religion, qui n'est autre chose que le seruice qu'on fait au vray Dieu, auec

certaines ceremonies, sans que au prealable il ait la sapience, c'est a dire la vraye cognoissance de Dieu: c'est pourquoy les anciens Ethniques, & payens ne pouuoient auoir autre que fausse religion, ne cognoissans point le vray Dieu, mais adoroient pour Dieu ce qui n'estoit pas : Et de la à cõmencé vne diuersité de Religions & de ceremonies auec si grand desordre que plusieurs peuples & nations Barbares, ont les vns eu cette opinion que quand l'homme estoit mort & son esprit separé du corps, tout estoit passé & finy, n'ayant la certaine cognoissance, que si l'homme à iustement & selon les commãdemens de Dieu, vescu en ce mortel monde, son ame,& son corps au grand iour du Iugement eternel sera glorifié & mis auec les biẽheureux aux sieges des Anges. C'est l'occasion principalle qui a incité noz maieurs de faire Sepultures honnorables a ceux qui ont vescu & obserué la Religion Chrestienne, estants soigneux de faire honneur aux corps de ceux qui ont passé leur vie auec integrité & sincerité obseruans les saincts commandemens de Dieu eternel : Or entre les sages l'on à estimé tous les hommes & nations Barbares, qui n'ont voulu approuuer les sepultures, ou en ont faict aussi peu de cas comme s'ils estoient bestes, comme tresbien traictẽt Herodote, Diodorus, Strabo, Solin, Trogus, Pline, Valere, sainct Hierosme & Eusebe, comme estoient au nombre des Barbares les Scytiens, Massagéttes, peuple voysin d'Hircanie, Bebryces qui deuoroient les corps de leurs amys & parens, & leurs auançoiẽt leur mort

Bebryces ou plustost Bebryciẽs.

afin qu'ils n'endurassét les incomoditez de vieillesse. Ceux du pays d'Hyrcanie dõnoiét les chairs des corps morts à manger aux chiens & oyseaux de rapine, comme faisoient les Caspiens. Les autres desprisoient la sepulture, comme Socrates, Anaxagoras, & Diogenes qui commanda qu'apres sa mort on laissast son corps à inhumer aux chiens & oyseaux: Mais tous ces peuples estoient ignorans de la dignité du corps, qui à esté entre nous baptisé & oingt de Iesuschrist: le sang auec son sang, les os auec ses os. De sorte qu'ils sont vne chair qui resuscitera auec Iesus christ en gloire reluisant comme le Soleil. Car le corps qui à seruy à Dieu, enduré, & martyrisé, à esté organe du sainct Esprit, lequel Dieu veut estre honnoré. Pour celà a il reuelé les corps de sainct Denys apostre de nostre France, de S. Rustich & S. Eleuthere, comme il se voit l'Histoire & de S. Geruais & Prothais, de S. Vital & Agricole à S. Ambroise, à Iustin prestre le corps S. Estienne, afin qu'ils fussent honnorez. Et Dieu a fait de grands miracles aux sepulcres des saincts, comme S. Augustin & S. Ambroise recitent: Nous lisons que le malheureux Iulian l'apostat viola le sepulcre de S. Iean Baptiste en Samarie, & brusla les os allant en Perse. Peu de temps apres, il fut miserablemét tué & par iuste punition diuine. En Perse vn mameluc gouuerneur à Ebron, de par le soudan d'Egypte, pour lors Roy de Hierusalem, par vne sienne curiosité ouurit le sepulcre de Ioseph Patriarche, & trouua que ce corps estoit grand comme vn geant. La nuict en son dormant ce corps luy

apparut, disant as-tu esté si hardy & outrecuidé de violer les sepulcres des trespassez? or tu n'escha peras pas que tu ne meures ce iourd'huy en punition de ta temerité, ce qui aduint: Ie me suis grãment esbahy comme ceux qui se disent de la religion reformee, qui ont esté, comme nous, nourris & instruicts es ceremonies Chrestiennes, sont tant aueuglez & que l'ennemy a tant gaingné sur eux qui n'ont non plus de reuerence à enterrer leurs morts que cheuaux & bestes, sans faire prieres à Dieu, ny honneurs, ains les mettent en terre prophane & hors les sepulcres de leurs peres, ce que les Iuifs estimoiẽt vne malediction de Dieu. Ils n'ont appris cela ny des Mahometistes, ny des Iuifs & encores moins des Chrestiens, lesquels tous enseuelissent les corps de leurs trespassez en sepulcres glorieux auec grands prieres, lumieres & aumosnes, & nul sur la peine de sa vie n'oseroit violer les sepulcres. Et il n'y a secte au monde qui n'enseuelise auec grande solemnité les corps des deffunts hors mis ces nouueaux reformez. Par leurs sepultures prophanes, hors les temples & cymetieres, ils confessent qu'ils sont heretiques & partant indignes de sepulture ecclesiastique, comme il est dit au Canon. *Sicut eam de hæret. & de consecrat. dist. 1. can. ecclesiam & can. sane 24. q. 2.* Mais ie ne puis penser autre chose sinon qu'ils ont perdu la foy de la Resurrection, & immortalité de noz ames, de la diuinité de Iesus christ. Et pour reuenir à la sepulture Chrestiẽne, nous voyons accomply en nous, ce qu'a predit Dauid des Babyloniens enuers les Iuifs. Ils

ont exposé les corps de tes seruiteurs, pour estre pasture aux oyseaux de l'air, les chairs de tes fidel les saincts aux bestes de la terre. Ils ont respandu leur sang, comme l'eau à l'entour de Hierusalem, & n'y a aucun qui les enseuelisse. Les Lyons auec leurs pates, ont fait la sepulture de S. Paul hermite, present S. Anthoine, & saincte Marie Egyptienne, & celle de S. Onofro. Ceux qui sont enseuelis en lieux saincts, sont aydez des prieres des saincts, au nom desquels sont dediez ces lieux. Et les diables n'ont point de puissance de prendre les corps de ceux-la, cõme font souuent les corps des pẽdus, & autres inhumez es lieux non sacrez. Enseuelir les corps est vne des sept œuures de misericorde, fort agreable à Dieu, & est de luy fort remuneree: Comme traicte S. Augustin, Aussi S. Iean Damascene declare, comment les prieres & ceremonies que nous faisons aux sepulcres, seruent à l'honneur de Dieu, profit de l'Eglise & des pauures, incitans à deuotion & prieres pour l'amour du trespasé: mais l'auarice & contentions desquelles on vse souuent en ses sepultures, offẽce Dieu & scandalise le peuple.

Augu. de ciuita. cap 14.

D'ou nous auons appris les Ceremonies des obseques, funerailles des Trespassez, des plaintes & oraisons funebres & Epitaphes.

CHAP. 2.

OR la verité est telle que nous auons apris des Iuifs, pour lors le peuple de Dieu, d'enseuelir solemnellement les corps des fidelles auec

pleurs. Adam premierement pleura cent ans la mort de Cain : les douze Patriarches la mort de Iacob leur pere 70.iours en Egypte & 7.iours au lieu nommé Adap, de la le fleuue Iourdain. Ils pleurerent la mort d'Aron 30. iours. La mort de Moyse aussi 30. iours. Samuël auec larmes fut enterré en Samatha, la mort de Saul fut pleuree de Dauid, & de tous ses gens tout le iour sans menger ne boire. S. Estienne fut enseuely auec grand plainte. A la mort du Lazare non seulement ses sœurs, & ceux qui estoient venus de Hierusalem pour les consoler, mais encores nostre Sauueur IesusChrist a pleuré. Parquoy ont dit ceux qui estoient là, *Ecce quomodo amabat.* Et voicy cóment il aymoit le Lazare. Numa Pompilius legislateur Romain à esté inuenteur a Rome de pleurer les morts, & sacrifier pour eux. Les veufues pouuoient pleurer leurs maris dix moys, dans lesquels ne se pouuoient remarier sans reproche. De cecy voyez Senecque au 7. li. de ses Epist. & Ouide au premier des fastes. Et le prophete Hieremie a pleuré les morts de son peuple. Et sainct Paul n'a point prohibé de pleurer les Morts (ainsi que disent les Heretiques) mais à prohibé de pleurer les morts en la sorte des payens, qui n'ont point esperance de la vie eternelle de noz ames, & resurrection des corps. Nous chantons de S. Martin que cest vne chose pie de se resiouir de la mort de S. Martin, & aussi cest chose pie de pleurer sa mort. S. Hierosme en son Epistre du trespas de s. Basile à saincte Paule, dit que les Iuifs auoient occasion de pleurer: car leurs morts des-

Num. 20. Deu. der. chap. 2. R. g. 1. Act. 7.

Hiere. 2. Eccle. 22. & 38. s. Paul 1.

cendoient aux enfers, ce qui n'est pas de nous qui auons vescu, &auons certaine esperance de la vie eternelle. sainct Cyprian eut par reuelatiō de ne pleurer les morts, sinon par raison de noz peres, non quant à eux. Nous deuons nous resiouir dequoy Dieu a retiré de la prison de ce corps, ce que tous les bons desirent. Retire de ceste prison mon ame. Et que Dieu à appellé en sa compagnie en Paradis, ceste ame peut dire, si vous m'aymiez vous seriez ioyeux de ma mort: Car c'est le chemin par lequel ie m'en vois à mon pere. Mais la cause qui nous induit a pleurer cest que nous perdons vne bōne compagnie, comme les Apostres la compagniee de S. Estienne, laquelle illustroit l'Eglise, de la foy, sapience, predications & miracles, nourrissoit les pauures, & les fémes veufues & ses oraisons confermoient le peuple, comme les oraisons d'Abraham, de Moyse, de Hieremie, de Daniel & des autres saincts personnages. Cest signe de l'ire de Dieu, quand il retire les bons, le iuste est pery & n'y a aucun qui y pense en son cueur. Et les hommes benings ont prins fin, ou selon l'hebreu sont assemblez, scauoir auec leurs peres, sans qu'on y entende, le iuste a prins fin de peur de l'affliction, ils entrent en paix, ils reposent en leurs couches auec leurs peres.

Psal. 141. Rom. 7. Ioan. 14.

4. Reg. 22. 2 Para. 34 Tobie. 4. Esa. 57.

De la maniere de ceux qui portoient le dueil, & feste des Trespassez, obseruee par les Romains.

CHAP. 3.

ENTRE les Romains les amis du trespasse en signe de dueil se vestoiét d'habillemés blācs, qui estoit la couleur du suere, duquel estoit vestu

le trespassé, comme voyons encores les femmes de qualité couuertes de toile blanche. Les autres prenoient des habillemens de couleur noire, qui est la couleur de la terre. Mesmement de celle ou on à accoustumé d'enseuelir les morts. Ceste couleur noire signifie tristesse. Comme nous voyons que la nuict noire & obscure apporte tristesse Varro appelle c'est abillemẽt de dueil, le mãteau noirastre, autrement on le nõmoit *Authrachium*, qui signifie vn charbon, car c'est la couleur du charbon estaint. Le dueil entre les Iuifs duroit trente iours dans lesquels se vestoient d'vn sac, la cendre esparsse sur la teste. Ainsi feit Dauid le dueil d'Absalon, la teste couuerte d'vn chapperõ noir, comme on fait a present. La maniere de lauer & oindre les corps des Trespassez scauoir est, sacrifices & publiques suplications, comme dict Cicero a la premiere Philippique, & en l'oraison pour Flaccus, vne fois l'an. Les Romains aussi faisoient vne feste pour les Trespassez, comme nous faisons le second iour de Nouembre, & les Iuifs en Aoust, en laquelle feste ils faisoient Sacrifice pour les ames des Trespassez. En quoy ils monstroient qu'on peut ayder anx ames qui sont en l'autre monde, & qu'elles sont immortelles. De ceste feste parlent Macrobe & Caton, Aussi ils faisoient sacrifices le 9. iour cõme nous faisons, qu'ils nõmoient *Nouendia*, dequoy parle Horace in epodo, aussi auons de cecy en Virgile, au 5. des Eneides. Quand on portoit enseuelir les corps, ceux qui l'accompagnoient, vne partie precedoit le corps, & l'autre suiuoit. Et apres tou

Dueil des Iuifs.

2. Reg. 18.

tes les ceremonies luy disoient le dernier *Valé*, luy disant *Valé*: Bien te soit, nous te suiurons. De la vient que nous appellons le seruice faict aux Trespassez obseque, a raison de cette suitte, cõme dit Donatus. Quand on portoit enterrer les corps des Roys, ou autres nobles, le peuple precedoit auec flambeaux allumez, ce qu'on obserue à present enuers tous. Les Romains donnoient escussons à ceux qui auoient eu quelque victoire, lequel escusson & armes on portoit deuant le corps. Et puis estoient affichees sur leurs sepultures, comme on fait les enseignes & estendarts aux Capitaines. Quand aux oraisons funebres, Solon qui donna les Loix aux Atheniens ordonna comme dit Anaximenes orateur, les Oraisons funebres pour collauder les vertus des Trespassez & induire les viuans a les imiter. Platon dialog. 5. du liu. de Repub. vouloit que par Hymnes & chansons de triomphes, oraisons & autres choses d'honneur, on honnorast apres la mort, ceux qui estoiẽt morts en bataille. Ou en icelles auoiẽt fait choses excellentes, comme Homere, Aiax, & Achilles, fils de Peleus Roy de Thesallie, lequel fut tué par trahison de la main de Paris, au temple d'Appollo à Troye, & enterré sur vn promotoire nommé Sigeon, la ou passant le grand Alexandre, & voyant son sepulcre dict. O bien heureux ieune Prince, d'auoir eu vn collaudateur de tes vertus & triumphes, sçauoir est le poëte Homere. Quand aux Romains la premiere oraison funebre feit Valere Publicola, des louanges de Brutus: laquelle fut si agreable que depuis on accou-

Oraisons funebres.

Achilles tué par Paris.

La 1. oraison funebre.

ſtuma de faire oraiſons par gens notables au treſpas de ceux qui auoient vaillamment bataillé. Et depuis que les Dames Romaines baillerent leurs ioyaux d'or pour faire vne grande taſſe d'or qu'on enuoya par vœu au Temple d'Apollon en Delphe, le Senat ordonna qu'on feroit auſſi oraiſon de louange au treſpas des Dames Romaines. Lyſander interrogué d'vn Perſien, qu'elle Republique il eſtimoit & approuuoit, reſpondit qui aux forts & puſilanimes rend ce qu'ils ont merité en honneur ou deshonneur, louange ou vitupere. Achilles ſe deſpitoit dequoy on faiſoit le meſme honneur aux laſches, qu'aux forts & vaillans, comme il ſe voit encores a preſent autour des Princes, beaucoup de fauorits qui ſcauẽt leurs iniquitez & leur ſont cooperateurs en leurs mauuais deſſeins, ſont preferez en biens & honneurs & familiarité aux excellents Capitaines, meſme apres leur mort, en laquelle ils n'ont faute de collaudateurs en vie ny apres leur mort: Car cõme l'on dit il nia ſi mauuaiſe cauſe qui ne troue vn Aduocat. Et apres la mort les mondains ont beaucoup de moyens pour perpetuer la memoire d'eux & de leurs noms, comme Sepulcres riches, comme celuy de Mauſolus, Roy de Carie, les Pyramides d'Egypte: Les autres par ſtatues, comme Belus: les autres par grands edifices, cõme Herodote qui veut dire heroique: les autres par arcs triumphans, Epitaphes, liures & autres moyens. Mais diſoit Antiſthenes, la ſeule Vertu eſt celle qui rend immortelle, gloire honneur & paix a ceux qui ſont œuures vertueuſes: car hon-

...leus roy ...Aſſy-...ns pere Ninus.

...om.2.

neur est le loyer de vertu, comme dit Aristote, 4. des Eth.
Premierement deuant Dieu. Ioan 12. Celuy qui me seruira, dit le Sauueur, sera honnoré de mon pere qui est es Cieux & aussi des hommes perpetuellemēt Prouerb. 10. La memoire du iuste sera auec louange, mais le nom des impies pourrira comme vn fumier. Dauid feit l'oraison funebre par maniere de deploration de la mort de Saul, & de Ionathas, chose si bien & mieux dictee que 2. Reg. 1.
toutes les oraisons de noz Orateurs & Poëtes Grecs, & Latins: Iesus Sirach en l'Ecclesiastique depuis 44. iusques au 49. faict vne belle collaudation des vaillans & sainctes gens du peuple de Israël, comme font les liures des iustes, & celuy des batailles de Dieu en Hebreu, qui furent perdus à la captiuité de Babilonne. S. Paul en met vn bon nombre, auec leurs triomphes qu'ils ont obtenu par la foy: S. Hierosme à fait plusieurs orai- Aux hebreux 11.
sons funebres sur le nom des Epistres ou Epitaphes, collaudant les gens de bien trespassez, comme de saincte Paule Romaine, de s. Leon, de saint Marcelle, de s. Fabiolle, de Nepotian, de Lucunius Bericus. Comme aussi s. Ambroise en a faict de la mort de ces bons Empereurs Valentinian, & Theodosius, & autres. Aussi s. Gregoire nazienzene en a faict plusieurs. Il ne faut point louer les hommes ce pendant qu'ils sont viateurs en ce mōde, comme dit l'Ecclesia. sinon apres le tres- Eccle. 11.
pas & leur consommation. Il ne faut point louer la felicité du Nautonnier, que premierement ne soit arriué au port : ny la force & vertu du capitaine iusques a ce qu'il soit paruenu a la victoire.

Lesquelles louanges, collaudations des personnes decedees, ont esté à la posterité tant agreables & d'elles si biē receuës qu'ils n'ont seulement cōserué les Epitaphes des vertueuses personnes, mais aussi de celles qui a vertu & singulieremēt a la religiō estoiēt contraires, rendāt aux vertueux Epitaphes d'honneur & aux malins notte de leur peruerse vie: I'auois deliberé mettre icy l'ordre des ceremonies faictes à l'enterrement de nostre s. pere le Pape, des Roys & autres grands, mais ayant veu les Memoires du sieur du Tillet & les Funerailles des anciens, par Claude Guichard, ce ma semblé estre suffisāt pour cōtenter le lecteur.

De la Sepulture de Clouis V. Roy de France & premier Roy Chrestien.

CHAP. 4.

IAY voulu cōmencer par ceste Eglise fondee premierement en l'honneur de Dieu & au nom de monsieur saint Pierre & s. Paul, maintenant Abbaye, dicte de saincte Geneuiefue (maison royale & de grāde antiquité) qu'aussi a raison que le premier Roy Chrestiē de nostre France, en à esté le fondateur, l'ayant fait bastir en l'an de Iesus Christ 499. Et depuis ce temps à esté augmentee par saincte Clothe son espouse, decoree par les Roys, & priuilegiee par les Papes & reueree d'vn chacun chrestien: Ledit Clouis a son Tombeau au cœur d'icelle Eglise, ainsi que cy apres vous est representé par ceste figure.



Sepulture de Clouis V. Roy de France & premier Roy Chrestien.

Epitaphe du Roy Clouis, faicte par S. Remy, laquelle iay tiree de l'Histoire d'Aymon moyne.

Diues opum, virtute potens, clarúsque triumpho ;
Condidit hanc sedem Rex Clodouæus, & item
Patritius magno sublimis fulsit honnore,
Plenus amore Dei, contempsit credere mille
Numina, quæ variis horrent portenta figuris
Mox purgatus aquis, & Christi fonte renatus,
Fragrantem gessit, infuso Chrismate, crinem
Exemplúmque dedit, sequitur quod plurima turba.
Gentilis populi, spreto quæ errore suorum
Ductorem est cultura Deum, verúmque parentem:
His, fælix, meritis superauit gesta priorum,
Semper consilio, castris, bellisque tremendus,
Hortatu dux ipse bonus, ac pectore fortis:
Constructas acies firmauit in agmine primus.

Autre escrit pres de sa Sepulture.

Hic est illustrissimus Rex Ludouicus, qui & Clodoueus, ante Baptismum est dictus, Francorum rex quintus, sed verus Christianus, qui ab Anastasio Imperatore, Consul, & Augustus est creatus. Hunc sanctus Remigius baptisauit: & in baptismate eius, angelus ampullam sacri Chrismatis detulit. Hic ex Aquitania Arrianos expulit, ac totam illam terrã vsque ad mõtes Pyreneos subiugauit. Huic per Viennam fluuium Ceruus miræ magnitudinis viam ostendit: Postquam rex & milites vadum transierunt, & in eius aduentu muri Angolismæ ciuitatis corruerunt. Alemaniam,

Toringiam, & Burgundiam tributarias fecit, terram adiacentem Sequanæ, & Ligeri acquisiuit: Parisiis sedem regni constituit, Ecclesiam istam fundauit in honorem apostolorum Petri & Pauli, monitis sanctæ, Clotildis vxoris suæ, & beatæ Genouefæ, quam beatus Remigius dedicauit, inqua post laudabilia opera rex sepultus est à quatuor filijs suis regibus, Theodorico, Clodomero, Childeberto, & Clotario: anno domini 513, regni sui 30.

VERS DE P. DE RONSARD, sur les faicts d'icelluy Roy.

VOIS-tu Clouis grand honneur des Troyens?
Qui le premier abhorrant les Payens
Et des Gentils les menteuses escoles,
Pour suiure Christ laissera les idoles,
Donnant baptesme aux François desuoyez?
Et lors du ciel luy seront enuoyez
Vn Oriflame, estandart pour la crainte
De ses haineux, & l'Ampoulle tressainte
Huile sacree, onction de tes Rois.
Son escusson deshonnoré de trois
Crapaux boufis, en changeant de peinture,
Prendra les Lis à la blanche tainture,
Present du Ciel: Dieu qui le choisira,
D'honneur de force & de bien l'emplira!
Ne vois tu pas comme son front assemble
La grauité & la douceur ensemble,
Ayant le bras armé sans estre armé,
Ensemble craint ensemble bien aymé?

Nul ne vaincra ce Roy de courtoisie :
Mais quand l'espee au poing aura saisie,
Nul conquerant tant soit braue de cœur,
De ce Clouis ne se dira veinqueur :
Il poursuiura d'vne ardente colere
Siagre fils de Gillon, qui son pere
Depossedа, & son camp assaudra
Si viuement que Soissons il prendra,
Perdant du tout la puissance Romaine :
Puis dés le Rhin iusqu'aux riues de Seine,
De Seine à Loire il sera conquereur,
Des Rois voisins la foudre & la terreur.
„ La fortune est d'inconstance emplumee !
Luy conduisant vne gaillarde armee
Outre le Rhin contre les Allemans
promps aux combats, aux guerres vehemens,
Sera pressé d'vne si grande suitte,
Que tout honteux de penser en la fuite
Aura recours tant seulement a Dieu :
Lors s'eslançant furieux au milieu
Des Alemans, de sa francoise espée
Rendra de sang la campagne trempee,
Tu'ra leur Roy, & des peuples dontez
Tributs par an luy seront apportez.
Lors enrichi des despouilles conquises
Au nom de Christ bastira des Eglises.
Puis ce chargeant (comme Prince inuaincu)
Le dos de fer & le bras de l'escu,
Ira de Vienne aborder le riuage.
Vn Cerf chassé monstrera le passage
Au camp François, grand miracle diuin !
Pres de Poitiers fera trembler le Clin

Dessous

Dessous ses pieds, assaillant de furie
Alaric Roy des peuples de Gothie.
Desia le vent bransle les estandars,
Pied contre pied se fichent les soudars
Ioyeux de sang : tout le cœur leur bouillonne,
Vne poussiere en rond les enuironne,
Et sans relache au milieu des trauaux
Sont renuersez cheualiers & cheuaux,
Le Roy Clouis ardant à la conqueste,
Perçant son camp opposera sa teste
Contre Alaric : là d'vn cœur hazardeux
Ces puissans Roys s'affronteront tous d'eux
Braues, hautains, furieux comme foudres.
Sous leurs cheuaux deux tourbillons de poudres
Noirciront l'air, & sans auoir repos
Icy Clouis icy le Roy des Gots
Poussez tournez de fortune diuerse,
Seront portez tous deux a la renuerse.
Le mol-sablon imprimera leurs corps :
Eux releuez plus ardants & plus forts
Cherchant la mort espandront sur la place
Gréues cuissots morions & cuirasse
Suant tous deux de colere & de coups :
Mais à la fin Clouis plein de courroux
Fera du Goth victime a Proserpine,
D'vne grande playe enfondrant sa poitrine.
Ainsi Clouis Alaric occira :
L'ame Gothique aux enfers s'en ira !
Puis s'emparant des thresors de ce Prince,
Prendra Tholoze & toute la prouince
D'Alby, Rouargue, Auuergne & Lymosin,
Et le païs de Garonne voisin.

De la pompeux d'vne si noble gloire,
Des Bourguignons rauira la victoire,
Les massacrant d'vn courage trop chaut
Pour le forfait de leur Roy Gondebaut.
Bref ce Clouis d'inuincible puissance
Doit bouter hors son empire d'enfance,
Le rendre masle, à fin que tous les Rois.
Tremblent de peur aux armes des François.
De ses vertus l'acquise renommee
Sera si grande & si haute semee,
Que ses enfans ne seront maintenus
En leur grandeur que pour estre venus
D'vn pere tel, lequel durant sa vie
Ne vaincra pas tant seulement l'enuie
Des Roys vassaux à son glaiue pointu,
Mais si au large estendra sa vertu,
Qu'enseueli dessous la terre sombre
Fera trembler les Princes de son ombre:
Tant vaut l'honneur d'vn Prince apres la mort,
Qui en viuant fut equitable & fort!
Or pour monstrer que telle creature
Se vestira de celeste nature,
Auant sa mort les feux presagieux,
Le tremble terre & les foudres des cieux
Esbranleront sa royale demeure.
„ *Mais quoy? Troyen il faut que l'homme meure!*
„ *En son basteau Caron prend vn chacun,*
„ *Et du Tombeau le chemin est commum.*

Des enfans du Roy Clouis.

LOdomire, ou Clodomire, Roy d'Orleans regnoit enuiron l'an 4482. estoit filz du Roy

Clouis premier du nom : Il espouza Gundioche, de laquelle il eut trois fils, Assauoir Thibauld, Guntaire & Cloauld. Tibaut aagé de dix ans Guntaire de sept, furent tuez par les Roys Clotaire & Childebert leurs oncles,& enterrez à sain. Geneuiefue, l'an 528. Cloaud eschappa, se fit d'Eglise, ouquel estat il fut enduré par sesdicts oncles, qui ne vouloient que le Royaume d'Orleans: & dõnerẽt audit Cloauld quelques heritages pour son entretien qu'il legua à l'Eglise de Paris. Fut enterré au village de Nogent, de luy depuis appellé S. Cloud, deux lieues de Paris, ou son Tombeau paroist auec c'est Epitaphe en lettres maiuscules. En la grotte dessous le cœur de ladite Eglise. Ce Tombeau est esleué de la hauteur d'vn grãd pied de haut & tout de marbre noir, auec quatre colomnes de Porphire, lesquelles ont esté rompues durant les troubles, toutesfois on à retiré ce qui ensuit.

Epitaphe de S. Cloud

Artubus hunc tumulum : Clotoaldus consecrat almis
Editus ex regum stemmate perspicuo
I..ui vetitus regni sceptrum retinere caduci
Basilicam stud..t hanc fabricare dõ ..
Aeclæsiæ que dedi... atricis iure tenendam
Vrbis Pontific... t. que foret Parisij.

Plusieurs lettres deffaillent ainsi que voyez par ses points lesquelles ne se peuuent lire.

Epitaphe de Theodoric ou Thierry troisiesme fils de Clouis, Roy de France: enterré en l'Abbaye de S. Vast d'Arras, fondee par luy : Il deceda l'an 693.

Rex Theodoricus ditans vt verus amicus.
Nos ope multi moda iacet hic cum coniuge
Doda
Regis larga manús & præsul vindicianus
Nobis regale dant & ius pontificale
In decies nono cum quinquagesies duodeno
Anno defunctum sciet hinc qui quatuor
addet
Qui legio hac hora dominũ pro regibus ora
Muneribus quorúm stat vita Dei famúlo-
rum.

Et affin que ie ne laisse rien a dire des Antiquitez de cette Royale maisõ de saincteGeneuiefue, la bõne Royne Clothe ayant faict de grands biẽs en icelle Abbaye, esleut sa Sepulture auec le Roy son mary, & estant trespassee en la ville de Tours, fort agee & pleine de vertus, fut apportee en ceste Eglise, auec honnorable conuoy, & enterree aupres de sondit mary, par ses deux filz Childebert & Clotaire, l'an de grace 552. Depuis elle a esté Canonisee & esleuee, par Reuerend pere en Dieu

S. Clothe canonizee l'an 552.

Philippe le Bel, Abbé de saincte Geneuiefue: ses Reliques ont esté disperfez à plusieurs Eglises: Comme aussi leur fille Clotilde, qui fut mariee à Alaric Roy des gots, laquelle mourut reuenant en France, son corps fut apporté & enterré auec son pere & mere l'an de grace 525. ils n'ont aucun tombeau esleué effigie ou Epitaphe.

Epitaphe estant en la derniere chappelle de la nef d'icelle Eglise, en tombe platte.

Cy gist noble & puissant dame Madame Catherine d'Alençon Duchesse en Bauiere Contesse de Mortaigne, Dame Dexmes, de sainct Siluain, & de Thuit en Normandie, laquelle trespassa l'an mil quatre cens lxij. le xxv. iour du mois de Iuin. Dieu face à l'ame mercy.

Du costé de Midy, est vn tombeau fort ancien de S. Ceranne le 25. Euesque de Paris, qui viuoit du temps des Merouinges, & à esté depuis canonizé & esleué en vne chasse & le 16. iour de Nouembre on celebre sa translation. *S. Ceranne 25. Euesque de Paris.*

Aussi y est le corps de saincte Aude vierge, de Paris, qu'on dit auoir esté l'vne des vierges qui accompagnoient saincte Geneuiefue en ce monde, & quelques martirologues font foy icelle auoir esté enterree en ladicte Eglise. *Saincte Aude vi[erge]*

Outre plus se voit en la mesme Eglise le chef de sainct Baudelle martir & soudiacre d'Orleans il *Le chef d[e] s. Baudel[le]*

est en vne chapelle en la grand nef, en vne fenestre dans la muraille fermée a barreaux de fer.

Or l'oppinion de plusieurs, est que la Caue qui est souz icelle Eglise, est de grande antiquité, & vn lieu de deuotiõ plus ancien que ladite Eglise. Et les Religieux de leans tiennent pour vray & est chose digne de croire, que l'vn des trois sepulcres qui y sont, est le tombeau & monument de Prudent 8. Euesque de Paris, & predecesseur de S. Marceau, lequel combien qu'il ayt esté au parauant, il est aisé a cognoistre, que le lieu ou il est enterré est plus ancien que du tẽps dudit Clouis: Et y a apparẽce que les premiers Chrestiens, pour crainte des infidelles, n'ayans pas le moyen de faire leur assemblee appertement comme ils eussent voulu, cherchoient les lieux les plus cachez, comme sont les caues, pour faire en plus grand seureté leurs prieres & congregations, lieux dis-ie separez & hors les villes, & prenant accroissemẽt par la grace de Dieu, ont tousiours esté respectez & hõnorez par les fidelles, de sorte que les grãds & saincts personnages y desiroient faire leur sepulture & y estre enterrez. Partant Dieu a permis qu'on ayt basty des Eglises dessus.

Tombeau de Prudent 8. Euesque de Paris.

Le Roy Robert selon mon opinion a faict faire le Cloistre d'icelle Abbaye, selon qui se lit en son obit. *Obijt Francorum Rex Robertus, qui dedit claustrum huic Ecclesiæ &c.* Et qui plus est on void audit cloistre l'efigie d'vn Roy d'vn costé, sans celle de Clouis qui est de l'autre: Plus ce Roy deuot & pieux enrichit d'or & d'argent la table d'autel de S. Pierre & S. Paul, & estoit fort affectionné

Du Roy Robert.

à l'Eglise donnant en cela exemple aux Princes de faire le semblable. Enquoy son fils Henry premier la imité lors qu'il à confirmé les priuileges de ladicte Abbaye les lettres sont en datte de l'an mil trente cinq.

L'Abbaye saincteGeneuiefue fut enclose à la ville de Paris, l'an 1190. Au regne du Roy Philippe Auguste 2. du nom, qui institua les Escheuins d'icelle pour faire agrandir la ville du costé de l'vniuersité : ladicte maison de saincte Geneuiefue estoit close de forte murailles tout au tour, ayant en tout de seize à dixsept arpens d'estendue sans le cloistre ancien qui s'estand iusques au portail vers le College de Montagu, & au bout de la rue des prestres d'vn costé, & de l'autre a la rue des amandiers, ou anciennemẽt estoient semblables portaux, y est aussi comprinse au circuit l'Eglise de S. Estienne, comme elle se comporte. Ceste mesme annee 1190. fut dediee la chappelle de misericorde qui est au Cloistre, laquelle fut bastie quelque temps au parauant.

Le circ & grãde anciẽ de maison Saincte Geneuief

Le Pape Alexandre 3. s'estant retiré en France, residoit en la ville de Sens, le 4. de son pontificat l'an 1163. confirma audit Abbé tous les priuileges donnez a la dicte maison saincte Geneuiefue, par Eugene 3. auec les biens temporels & specialemẽt qu'il ne fut licite a aucun d'y iamais chãger l'ordre de S. Augustin, ny aux Roys ou Princes de France, de donner ladite Eglise en benefice: les lettres sont en date du 8. des kalendes de May. Voyez au 1. liu. des Antiquitez de Paris, le reste de singularitez d'icelle Abbaye. fo. 12.

Confirma tion des p uileges d' celle abay

De l'Eglise fondee en l'honneur de Dieu & de monsieur S. Vincent, maintenant nommee S. Germain des prez: Des Roys, & Roynes de France enterrez en icelle, & autres antiquitez d'icelle Abbaye.

CHAP. 5.



N l'an de Iesus Christ 515. Childebert 2. Roy Chrestien commẽça à regner. Et pour l'heureux succes de la guerre d'Espaigne, à son retour à Paris, il fit fonder & bastir l'Eglise & Abbaye S. Vincent depuis nõmee Sainct Germain des prez: Enuiron l'an 552. A compter depuis ce temps iusques a huy 1588. Il se trouue 1036. annees que le susdict bastiment à esté faict premierement: En ce mesme temps fut commencé a bastir l'Eglise sainct Germain dit de l'Auxerrois à Paris: Ie scay que l'an 1163. es Calendes de May, apres sa nouuelle reparation elle fut dediee au bon Euesque S. Germain, pource qu'il fut enterré en icelle, ainsi que i'ay deduit amplement au premier liure des antiquitez ou iay inseré la coppie des lettres de la fondation. & autres singularitez dignes d'estre veues: voyez cy apres la figure du fondateur d'icelle Abbaye qu'aussi des autres Roys & Roynes qui y sont enterrez, auec le vray dessein d'icelle Eglise.

Au 1. liu. 20.



*Le portraict de l'Eglise & Abbaye sainct Vin-
ent maintenant nommee S. Germain des prez.*

Childebert ſecond Roy Chreſtien, fondateur de ce monaſtere, ſous le tiltre de S. Vincent à eſté enterré par ſainct Germain, derriere le grand autel, non trop magnifiquemét, ayant ſur ſon corps vn tombeau de pierre, eſleué de deux pieds: par deſſus eſt repreſétee l'effigiee d'vn Roy ainſi que voyez en ceſte figure, autour d'icelle ſe lit ceſte inſcription.

Childebert Roy des François ſecond chreſtien, fondateur de ce monaſtere, fils de Clouis premier Roy chreſtien, eut le principal ſiege de ſon royaume à Paris: mourut, l'an v c. lix. ayant regné x l v.

Epitaphe du Roy Childebert.

Francorum rector preclarus in agmine rector
Dacus & Auernus Britones & Gothus hiberus
Condidit hanc aulam Vincenti nomine clarem
Amplectens humiles proſternes mente rebelles
Milia mendicis ſolidorum dans & egenis
Cuius & Allobroges metuebant ſoluere leges
Hic ſitus en dictus Rex Childebertus honeſtus
Vir pietate cluens probitatis munere pollens
Templa Dei ditans gaudebat dona repenſans,
Gazarum cumulos ſatagebat condere celo.

De ceſtuy Childebert, parle Bernard de Gerard en ſes effigies Royalles.

Hæreticum necat Hiſpanum, debellat Iberos;
Diuiſit regnum charis cum fratribus, ampla
Extruxit templa: hinc pietatem in principe noſce.



Sepulture & effigie de Childebert second Ro
de France chrestien, fondateur de ce monaster

Pierre de Ronſard, dit ainſi.



OY Childebert & Clotaire ſon frere,
Qui tous ardans d'vne iuſte colere
Que Gondebaut comme Prince cruel
Ait fait meurtrir leur oncle maternel,
Deſſus ſon fils Sigiſmond de Bourgongne
De telle mort vengeront la vergongne.
Ces deux grands Rois à la guerre aſſemblez
Donnant bataille aux Bourguignons troublez,
Les meurdriront d'vne mort tres-amere,
Gratifiant aux larmes de leur mere,
Qui ſoupiroit de ne voir point vangé,
Le corps Royal de ſon pere outragé.
Ce Childebert & Clotaire grands Princes
Pour augmenter les bords de leurs prouinces
Rompant le droit, la nature & la loy
„ (Entre les Rois ne dure point la foy,
„ Tant le deſir de regner leur commande)
Freres germains ſuiuis d'vne grand' bande
D'hommes armez partiaux & meſchans,
Voudront helas! de leur glaiues tranchans
S'entre-tuer, & rougir les batailles
Du ſang tiré de leurs propres entrailles.
Mais ſur le point qu'ils voudront s'aſſaillir,
Voyci du iour la lumiere faillir:
Neiges & vents & tourbillons & greſle
Du ciel creué tomberont peſle-meſle
Entre-ſemez de foudres & d'eſclairs:
Hommes, cheuaux, morions & bouclairs
Seront frappez de pluye & de tonnerre,

Cecy est pris de la Franciade de P. Ronſard gentil hõme vendomois.

Vn tel miracle appaisera la guerre
De ces germains : le bon Dieu la permis :
Puis de haineux deuenus bons amys,
Freres de sang & de cœur sans rancune
Ramasseront leurs puissance en vne,
Fiers aux combats, inuaincus cheualiers :
Puis en poussant milliers dessus milliers
D'hommes armez par hautes destinées
Iront gaigner les cymes Pyrenées,
Princes guerriers, inuaincus de trauaux,
Les monts d'Espaigne au bruit de leurs cheuaux
Retentiront & couuerts de gendarmes
Les champs luiront sous l'esclair de leurs armes.
Ces freres Rois, ains frayeur des campagnes,
Arderont perdront pilleront les Espagnes,
Mettant à sac & peuples & seigneurs :
Lors tous enflez de butins & d'honneurs,
Et d'vne gloire aux François eternelle,
Viendront reuoir leur terre paternelle :
Puis sans enfans des vieillards le confort,
Comme tous Roys seront pris de la mort.

Pres d'icelle sepulture, est vne autre toute plaine, & contre le pillier est escrit.

Cy gist vultrogote Royne de France.

Cette notable Royne Vultrogotte, femme du Roy Childebert, apres le deces de son mary & auec le conseil de son frere Clotaire, firent solemnelement dedier cette Eglise, par S. Germain lors prelat & Euesque de Paris, en la douant de grandes augmentations & reuenus: La figure d'icelle Royne est ainsi representee.



Vultrogote Royne de France, est ainsi represen-
ee pres sa sepulture.

Du Roy Chilperic, par P. de Ronsard.

L'AVTRE d'apres qui tout morne se fache
Qui tient sa gorge & qui marchant remasche
Mainte menace & resue tout à soy?
C'est Childeric indigne d'estre Roy,
Mange-suiet, tout rouillé d'auarice,
Cruel tyran, seruiteur de tout vice,
Lequel d'imposts son peuple destruira:
Ses citoyens en exil bannira
Affamé d'or, & par armes contraires
Voudra rauir là terre de ses freres,
Naimant personne & de personne aimé:
Qui de putains vn serrail diffamé
Fera mener en quelque part qu'il aille,
Soit temps de paix ou soit temps de bataille:
En voluptez consommera le iour,
Et n'aura Dieu que le ventre & l'amour.
N'y lict ny foy ny la nuict amoureuse
Ne defendront Galsonde malheureuse,
Qu'en luy pressant le gosier de sa main
Ne la suffoque, homicide inhumain:
Acte d'vn Scythe & non d'vn Roy de France
Lequel deuoit s'opposer en defence
Pour la sauuer & luy-mesme s'offrir
Plus tost cent fois à la mort, que souffrir
De veoir sa femme ou captiue ou touchee:
Et toutesfois aupres de luy couchee,
Ioincte à son flanc, le baisant en son lict,
Seure en ses bras, l'estranglera de nuict:
Cruel tiran! à qui dessus la teste

L'ire de Dieu pend desia toute preste:
Son propre sang son crime lauera,
Et sa putain sa femme vengera.
Apres la mort de sa femme Galsonde
Doit espouser sa garse Fredegonde,
Qui d'vn visage eshonté de regards
Et de maintiens lubriques & paillars,
Et d'vn parler entre l'humble & le graue,
Fera ce Roy de maistre son esclaue,
L'abestissant si bien à ses desirs,
Qu'il seruira valet de ses plaisirs:
Puis doit apprendre aux despens de sa vie
„ Que l'homme est fol qui aux putains se fie.
Or elle ayant assotté son mary
Pour mieux iouyr de son ribaut Landri
Qui du Royaume auoit toute la charge,
Folle d'amour, à deux meurtiers encharge
A son retour de la chasse bien tard
De luy percer la gorge d'vn poignard.
Ainsi mourra par les mains de sa femme
Ce Chilperic des Princes le diffame.

En peu de mots est comprise sa vie par Gerard, disant ainsi,

Campanos vastauit agros, crudelix, & atrox
Vxorem priman ingulat, Fredegunda secunda
Quem ingulat: mors hæc crudeli digna marito.

Sepul-



Sepulture & effigie de Chliperic quatriesme Roy de France.

Ce Roy Chilperic exempta ceste Abbaye (pour lors dicte S. Vincent) de payer aucun droit de peage ou tribut aux ports & passages de ce royaume, & si donna deux metairies de grand reuenu situees au pays de Cahors en Quercy que l'on nõmoit Ipiacus & Adiacus, lesquelles par succession de temps ont esté allienees.

De son temps S. Germain alla en Hierusalem & en retournant visita l'Empereur Iustinian à Constantinople; lequel le receut honnorablement & luy donna selon son desir de la couronne d'espines de nostre seigneur Iesus Christ, le pied de l'vn des Innocens occis par Herodes & le bras de S. George le martir: Lesquelles Reliques le glorieux S. dõna en cette Eglise: Et apres son deces qui fut le 28. de May l'an 578. Ordonna estre inhumé en l'oratoire S. Symphorien, que l'on dit auiourd'huy la chapelle des sergents, pres le portail d'icelle Eglise. Auquel lieu se sont faits de beaux miracles. Et entre autres vn paralitique y fut entierement guary: Ce qu'ayant entendu le Roy Chilperic, vint le lendemain en ladicte Eglise & en l'hõneur d'iceluy composa cest Epitaphe.

S. Germain est mort l'an 578.

Ecclesie speculum, patrie vigor, ara reorum:
Et pater & medicus, pastor, amorque gregis,
Germanus virtute, fide, corde, ore beatus:
Carne tenet tumulum: mentis honore, polum,
Vir cui dura nihil nocuerunt fata sepulcri
Viuit enim: nam mors quem tulit ipsa timet
Creuit adhuc potius iustus post funera: nam qui
Fictile vas fuerat gemma superbat micat.
Huius opem ac meritum mutis data verba loquuntur

Epitaphe de S. Germain.

Redditus & tecu predicat ore dies,
Hic vir apostolicus rapiens de carne tropheum,
Iure triumphali, considet arce throni.

Le Roy Chilperic regna 23. assauoir 9. ans a Soissons, & apres le trespas de son frere Charibert 14. ans a Paris. Et en l'an de l'incarnatiõ 587. au moys de Septembre, il fut tué à Chelles en reuenant de la chasse au soir, par l'entreprise de Fredegonde & de son adultere Landry maire du Palais. Son corps fut apporté en cette Eglise & enterré ou se void encores son sepulcre à l'enuiron duquel est escrit en lettres separees,

Rex Chilpericus Hoc tegitur lapide.

En ce mesme lieu, Gontran Roy d'Orleans, fit apporter & inhumer les corps de Merouec & Clouis enfans dudit Chilperic & de Andouere sa premiere femme, desquels Fredegonde leur matre cruelle & inhumaine auoit procuré la mort.

Plus haut au cœur d'icelle Eglise, se void vne effigie d'vne Royne, à platte peinture aux pieds de laquelle est escrit.

Cy gist Fredegonde Royne de France, femme de Chilperic.

Ceste Fredegonde fut nee à Hauaucourt en picardie, de pauures parens, dangereuse concubine de ce Roy Chilperic (desia au parauant qu'il fust marié) ne fut eslongnee de luy, quelque mariages qui aduinsent: ains tãt aueugla ce pauure Roy que s'estant deffait de deux femmes legitimes (à sa poste) par mauuais moyens, l'espousa, en fin cõmeDieu permit elle le fit mettre à mort,



Fredegonde femme du Roy Chilperic, eſt ainſi repreſentee pres ſon tombeau.

Voyci qu'en dit Ronſard.

ELLE ſans peur ny de Dieu ny de lois,
Toute effrontee, ayant encor les dois
Rouges du ſang de ſon mari, pour taire
Par vn beau fait le meurdre & l'adultere,
Ira guerriere au milieu des combats,
Tiendra ſon filz de trois moys en ſes bras,
Traiſtre pitié! pendant à ſa mamelle,
Dont ſon paillard aura pris la tutelle.
Puis ceſte Roine abominable ainçois
Ceſte Furie execrable aux François,
De qui la teſte attendoit le ſupplice,
Comme ſi Dieu fauoriſoit le vice,
Viura ſept ans en pompes & honneur
Auec Landri des François gouuerneur:
Et qui pis eſt morte on la fera ſainte.
» Ainſi tout va par fraudes & par fainte!

De Fredegonde femme du Roy Chilperic.

A l'entree du cœur du coſté de midy eſt la ſepulture de Clotaire ſecond, pere de Dagobert, pres d'icelle en vn tableau eſt eſcrit ce qui enſuit.

Cy giſt Clotaire ij. de ce nom, Roy de France, filz de Chilperic & de Fredegonde, enſepulturez à l'oppoſite d'icy, & pere de Dagobert fondateur de l'Abbaye S. Denys, lequel Clotaire n'auoit que quatre mois d'aage quant ſon pere fut tué mourut ayant regné xliiij. ans l'an vj c. xxx.



Clotaire second, pere de Dagobert est ainsi representé pres son tombeau.

P. de Ronſard parlant de ce Roy dit ainſi.

L'AVTRE qui ſuit eſt Clotaire ſon fils,
Par qui ſeront les Saxons deſconfis,
Ne ſouffrant viure en leur terre occupee
Maſle debout plus grand que ſon eſpée,
Sage guerrier victorieux & fort,
Qui pour l'honneur meſpriſera la mort.
De Brunehaut Princeſſe miſerable
Punira ſeul la malice execrable,
Le corps lié trainant à ſon cheual.
Ses vieux cheueux par montaigne & par val
Seront eſpars: ſi que d'elle tiree
Les chemins pleins de ſa peau deſchiree
Voirront ſaigner cuiſſes, iambes & flancs,
Et les buiſſons s'arrouſer de leurs ſangs.
Bien qu'vn grand Roy ne puiſſe auoir louange
Quand par la mort d'vne femme il ſe vange,
Pourtant Clotaire eſt abſous des François,
D'auoir vangé le ſang de tant de Rois,
Que par poiſon, par glaiue & par cautelle
Auoit occis ceſte Royne cruelle.

De Clotaire 2. pere de Dagobert.

Plus haut il ſe voit vne autre ſepulture, & au deſſus l'effigie d'vne Royne, en platte peinture auec l'Epitaphe qui enſuit.

Cy giſt Bertrude Royne de France, femme de Clotaire deuxieſme, mere du Roy Dagobert, fondateur de l'abbaye S. Denis.

La figure eſt telle qui enſuit.



Bertrude Royne de France, femme de Clotaire ij. est ainsi représentee pres son tombeau.

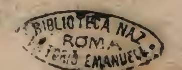
Il y a en ladite abbaye plusieurs autres nobles enterrez en ladicte Eglise, mesme le Roy Childeric & la Royne son espouse, lesquels n'ont leurs sepultures esleuez & desquels auons fait mentiõ au premier liure: Et pour remarquer l'antiquité de ceste Royalle maison, i'ay recueilly ce qui ensuit dans vne Chapelle dediee à la vierge Marie, hors ladite Eglise allant au preau, est escrit au portail d'icelle.

HANC PRECLARA D. MARIE VIRGINIS CAPELLAN ANNO DOMINI 1245. AB. HVGONE DE ISSIACO HVIVS MONASTERII ABBATTE 52. ÆDIFICARI COEPTAN, SVCCESSOR EIVS THOMAS DE MALO LEONE PERFECIT.

A compter iusques à huy 1588. Il se treuue 343. ans que ladicte Chappelle est edifiee: Il semble quelle soit nouuellement bastie & ne se voit aucune chose en ruine.

Au portail du Refectoire, pres le preau est escrit.

ANNO DOMINI 1239. R PR. SIMON ABBAS. 51. HVIVS MONASTERII HOC REFECTORIVM FIERI CVRAVIT.



De l'ordre des Sepultures des Roys & Roynes enterrez en l'Eglise de sainct Denys en France, representez icy par figures.

CHAP. 6.



E l'entree de l'Eglise iusques au cœur il y a 130. pieds, le cœur est diuisé en trois parties : La premiere partie a soixante huict pieds de lõgueur, & de mesme largeur que l'allee du milieu, asçauoir 35. pieds. En cette partie sont les Chaires esquelles les Religieux disent le seruice diuin. Au milieu est la Sepulture du Roy Charles le Chauue, le tombeau & effigie duquel est de cuyure doré, ainsi que voyez representé par cette premiere figure.

Et montant plus haut à l'entree, il se voit le lieu ou ont esté inhumez trois Roys, les sepultures desquels estoient iadis d'argent & maintenant est le lieu vuide : Les noms des Roys sont Philippe le conquerant dict Auguste qui gisoit au milieu. Loys huictiesme, dict de mont-pensier, pere de s. Loys, à partie senestre: & s. Loys à partie dextre, lequel depuis à esté canonisé : le corps en partie est leans, & partie en l'Eglise nostre Dame de Paris, en capses d'or & d'argent, le chef a la saincte chapelle. Es places dessus dites y a longues pierres les Anglois ont emporté l'argent, du regne de Charles 6. lors qu'ils estoient en France.
Aux deux costez de ses sepultures, au costé dextre est la sepulture, de Loys dict Clouis fils de Dagobert & Charles Martel. A senestre,

Hugues Capet, Et Odo Rex. Lesdictes sepultures ne sont que de pierre. Entre ces deux sepultures il y a vn grand Autel, sur le haut duquel est la chasses. Denys Euesque d'Athenes, aux deux costez de l'autel il y a deux petites portes par lesquelles on entre en la seconde partie du cœur. Ceste seconde partie a 45. pieds de long, & est de mesme largeur que la premiere, en icelle il y a vnze sepultures, quatre du costé senestre, & sept a dextre, à senestre est,

Philippe le Hardy, Et Philippe le Bel fils de saint Loys. Et Isabel d'Arragon sa femme, du mesme costé plus haut est,

Pepin & sa femme. Et au dessus,

Loys & Carloman, fils bastards de Loys le begue.

A dextre est la sepulture de

Loys Hutin & son petit fils le Roy Iean, pres de luy qui ne vesquit que huict iours; vne autre au pied d'icelle est,

Ieanne Royne de Nauarre fille dudit Loys hutin.

Pres d'icelle est Robert, fils de Hugues Capet & Constance sa femme.

En vn autre sepulture ioignant est Loys le gros, Et Henry premier.

Vn peu plus haut est Philippe, fils de Loys le gros Et Constance sa femme, (mourut auant son pere, combien qu'il fut couronné Roy.)

Aux pieds d'icelle est la sepulture de Carloman fils de Pepin & freres de Charlemagne) Et sa femme: toutes les sepultures susdites sont de marbre blanc & les effigies d'albastre.

Au deuant est la sepulture du Roy Charles 8. la-

pelle de Charles le quint, il y a trois ſepultures de marbre de trois Roys & trois Roynes, aſſauoir, Charles le quint, Et ſa féme Ieanne de Bourbon. Charles ſixieſme & ſa femme.
Charles ſeptieſme & ſa femme.

Du coſté dextre de l'Egliſe en la chappelle d'en haut, nommee de ſaincte Hipolite, Il y a vne ſepulture de marbre, ou ſont Madame blanche, féme de Philippe de Vallois, Et Ieanne de France leur fille, leurs ſepultures ſont de marbre noir & les effigies d'albaſtre.

En la meſme chappelle ſont trois effigies debout ſur colomnes de pierre, aſſauoir d'vn Roy & deux Roynes ſans eſcritures, ainſi que voyez les trois figures icy repreſentees.

Au deſſus & hors laditte chapelle eſt la ſepulture tres magnifique du Roy Loys 12. & de ſon eſpouſe Madame Anne de Bretaigne.

En la chapelle noſtre Dame la blanche eſt vne ſepulture de marbre, ou giſent & repoſent Madame Blanche fille du Roy Charles le bel, Et Marie ſa ſœur : le portraict defaut icy.

De la on monte par ſeize degrez, ioignant iceux eſt l'effigiee du Cardinal de Bourbon, ſur vne colomne de Porphire ou Iaſpe. Au haut des degrez eſt vne allee au milieu de laquelle eſt vn grand autel, ſur le haut duquel ſont les chaſſes des trois martirs, ſçauoir s. Denys, s. Ruſtic, & s. Eleuthere: la deſſus eſt comme vne platte forme a demy ronde, & vne Cuue de Porphire rouge, toute d'vne piece, de quatre pieds de long & pied & demy de profondeur. Autour de ce demy rond,

ſusdit, qui eſt le bout de l'Egliſe, il y a pluſieurs chapelles, ou ſont pluſieurs ſaincts reliquaires.

Dedans le Cemetiere qui ioinct à l'Egliſe, du coſté Septétrional, entre la ſepulture de Loys 12. & la chapelle noſtre Dame la blanche : On baſtit maintenant vne chappelle en forme rotonde, de laquelle les fondements ſont de pierres de marbre, edifice fort magnifique ſuperbe & bien aduencé. Au mitan d'icelle chapelle eſt le Tombeau, de tres heureuſe memoire Henry deuxieſme Roy de France: Aux quatre coings d'iceluy ſont quatre figures de bronze: au deſſus par haut eſt la figure dudict ſieur Roy & de ſon eſpouze, repreſentez apres le naturel, de ſemblable etoffe de bronze, & outre ſur le lict mortel dudit tombeau leurs effigies d'albaſtre, autour d'iceux des marbres & colomnes de Porphire, & n'eſt poſſible veoir rien plus beau, ſi le tout eſtoit acheué en ſa parfection: Et eſt conſtruit de telle façon que pluſieurs y auront leurs ſepultures & effigies.

Il y a pluſieurs autres ſepultures en ladite Egliſe, deſquels nous auons recueilly les noms & Epitaphes que pourrez veoir au premier liure. Auſſi de ceux qui ont faict edifier ceſte Royale maiſon, que des autres antiquitez & ſingularitez d'icelles.

La premiere Sepulture & effigie, eſt ainſi repreſentee.



Sepulture de Charles le chauue, Roy de France.

De Charles le Chauue, Empereur & Roy de France.

QVand fut mis au cercueil Loys dit de bonnaire
Le Royaume occupa contre sa foy Lotaire,
Dont freres & neueux esmeurent telle guerre,
Que les nobles François furent ruez par terre
Au pays d'Auxerrois les freres s'accorderent,
Et le fils de Pepin au pere succederent,
Loys Bauiere tint, auecques l'Austrasie:
Lotaire Empereur fut & retint l'Italie.
Charles quatre ans le decez de Loys
En la France regna, & reprint le pays
D'Aquitaine mettant ses deux propres nepueux
En vn conuent estroit simples religieux.
Au lieu d'vn Roy il mit vn Duc en Aquitaine,
Laquelle il annexa à son Royal domaine.
Lotaire ayant tenu son Empire quinze ans
Ses terres & pays baille à ses deux enfans:
Entre en religion, l'Empire tint l'aisné:
Les terres prés de Meuze aduindrent au puisné
Ou erige vn Duché: lequel du nom Lotaire
Lorraine denomma, la mort leur fut contraire
Dont Charles Empereur, ensemble Roy de France
Fut enuiron deux ans: mais enflé d'arrogance
Prenoit plus ses plaisirs en superfluitez
Qu'a regir selon droit ses villes & citez,
A Mantoue il mourut, & par son Medecin
Il fut empoisonné: il a ainsi prins fin,
Trente & huict ans regna, trente six Roy & deux
Empereur des Romains: dans le tombeau poudreux

Sept ans fut a Verseil : depuis à sainct Denys
En France transporté au sepulcre fut mis.

Ledit Charles le Chauue ayant regné en France à compter de la mort de son pere 38. ans & esté Empereur peu de temps, mourut a Mantoue l'an 878. le 6. Octobre, fut enterré a Versay en l'Eglise sainct Eusebe, & sept ans apres transferé à sainct Denys en France: Il fut empoisonné par son Medecin nommé Sedechie, Iuif de nation, sur l'effigie duquel Roy, on à faict cet Epigrame.

Fraternum gessit bellum, regésque creauit
Permultos, luxu petulans, at Cæsar, & ingeno
Bellator, quid tu hæc petulanti in principe dices ?

Du Roy Loys ou Clouis. Par P. de Ronsard.

L'AVTRE qui suit d'honneur enuironné,
Qui a le front de palme couronné,
Qui ia les Turcs menace de la guerre ?
Sera Clouis lequel ira conquerre
Hierusalem & les Sceptres voisins
D'Egypte iointe aux peuples Sarrazins.
Outre la mer bien loing de sa patrie
Tiendra des Iuifs l'heureuse seigneurie,

Et son ost braue & luy braue à la main
Boiront sept ans les ondes du Iourdain:
Puis retourné pour quelque trouble en France,
De ses enfans punira l'arrogance,
Qui par flateurs par ieunes gens deceus
Vers celle ingrate qui les auoit conceus,
De tout honneur degraderont leur mere,
Et donneront la bataille à leur pere.
Leur mere adonc, ah! mere sans merci,
Fera bouillir leurs iambes, & ainsi
Tous mehainez les doit ietter en Seine
Sans guide iront où le fleuue les meine
A l'abandon des vagues & des vens:
Graue supplice! afin que les enfans
Par tel exemple apprennent à ne faire
Chose qui soit à leurs parens contraire.
Bien que ce Roy soit magnanime & fort,
Soit aumosnier, des pauures le support,
Pourtant son ame aux vices inclinee,
De trop de vin se verra dominee.
L'Amour la gueule & les plaisirs qui font
Rougir de honte vn Prince le feront
Esclaue Roy de vilaine luxure,
Trompant son nom, soy-mesme & la nature.

Voyez la legēde sainte Bauldour, qui se treuue es Abbayes de Chelles & Corbie.

La Royne donna sentence cōtre ses propres enfans.

La Sepulture de ce Roy, est pres de celle du ROY Dagobert son pere, au haut d'icelle sepulture est escript, *Ludouicus, Rex filius Dagoberti.* De son regne la famine fut fort grande en France, à ceste occasion ce Roy feist oster la couuerture qui estoit au dessus de l'Eglise S. Denys, laquelle estoit d'argent, pour donner & ausmōner aux pauures.



Ludouicus Rex filius Dagoberti, Et karolus Martellus Rex.

Le susdict Roy ayant ainsi comme nous auons dict fait oster la couuerture d'argent de dessus ladicte Eglise S. Denys, voulut de grace specialle, & en recompence: exempta ladicte Abbaye, de la subiection de l'Euesque de Paris. Et ayant regné 16. ans mourut en l'an de nostre salut 662. gist son corps a sainct Denys, duquel parle l'autheur des Effigies Royalles ainsi.

Coniugis est vltus probrum, nam in vincula trudit
Crudeles natos, pius impietate, simúlque
Es durus genitor Clodouæ, piúsque maritus

De Charles Martel, Prince des François,
P. de Ronsard dit ainsi.

QV'I sont ces deux qui vont marchant a part?
Qui de la troupe eslongnez à l'escart
Discourent seuls de grans propos ensemble?
A voir leur port l'vn & l'autre me semble
Sage guerrier & nul ne c'est monstré
De tant d'honneur n'y de gloire illustré
Celuy, Troyen, qui fait bruire ses armes,
Grand Capitaine & pasteur de gensdarmes,
Qui ia sa main sur vne lance met,
Qui d'vn panache ombrage son armet
Au fier maintien, au superbe courage,
Qui rien que Mars ne monstre en son visage,
Sera Martel gouuerneur des François,

Non Roy de nom, mais le maistre des Rois,
Dedans le Ciel fera monter l'Empire
Du nom Gaulois, & nul deuant son ire
N'opposera ny lance ny escu,
Qu'il ne soit pris ou fuitif ou vaincu.
Voy quels Lauriers marque de sa conqueste,
Vont plus sur plus enuironnant sa teste!
Voy son maintien combien il est gaillard,
Et de quels yeux il enfonce vn regard!
Il occira par bataille cruelle
Des forts Saxons la nation rebele:
Ceux de Bauiere à mort desconfira:
Les Allemans tributaires fera
Iusqu'au Danube, & la terre Frisonne
Rendra vainqueur, suiette à sa Couronne:
Prendra d'assaut, inueincu Cheualier,
Nismes, Marseille, Arles & Montpellier,
Beziers, Narbonne, & toute la Prouence
Fera seruile à son obeissance:
Prendra Bordeaux, & Blaye & tous les forts
Que la Gironde arrouse de ses bords.
Voicy comme Eude Empereur d'Aquitaine
Les Sarrazins peuple innombrable ameine
Contre Martel, à la guerre conduits
Par Abdirame antique sang des Iuifs,
Qui d'Abraham & de Sarra sa femme
Se vantera: ce cruel Abdirame,
Cruel de mœurs, de visage & de cœur,
Des puissans Dieux & des hommes mocqueur,
Tout acharné de meurtre & de furie,
Enflé d'orgueil, enflé de vanterie,
Doit amasser les siens de toute pars

Femmes, enfans, vieux & ieunes soudars,
Valets bouuiers, marchans, à fin que l'onde
D'vn si grand ost effroye tout le monde.
Ces Sarrazins au trauail obstinez
Outre passant les cloistres Pyrenez
Et file a file espuisant toute l'Espaigne,
Se planteront au pied de la campagne
Auec grand cris tels que les grues font
Quand queuë a queuë en ordre s'en re-vont
Hautes au vent, & déhachant les nuës
Vont demeurer en leurs terres cognuës
Fuyant l'hiuer: vn cry tranchant & haut
Se faict en l'air, tout le ciel en tressaut!
La mer ne pousse aux riues tant d'areines,
De tant de feux les voutes ne sont pleines
Au ciel la nuict, que de peuples pressez
Dessouz ce Roy se verront amassez.
Ils tariront le coulant des fontaines:
Dessous leurs pieds feront trembler les plaines,
Grands comme pins en hauteur esleuez:
Prendront Bordeaux & les peuples lauez
De la Gironde, & d'ardeur violente
Viendront puiser les eaux de la Charante,
Ne pardonnant à temples ny moustiers:
D'auares mains saccageront Poitiers,
Razant chasteaux & villes enfermees,
Et pres de Tours camperont leurs armees.
L'à l'inuincible indontable Martel
Ne s'estonnant de voir vn nombre tel,
Mais d'autant plus ayant l'ame eschaufée
Qu'il verra grand le gain de son trophee,
Chaud de loüange & d'honneur hazardeux

Ira planter son camp au deuant d'eux
Les menaçant : la Déesse Bellonne
Courra deuant, & Mars qui aiguillonne
Le cœur des Rois, pour sauuer de mechef
Ce vaillant Duc, luy pendra sur le chef.
Ce iour Martel aura tant de courage,
Qu'aparoissant en hauteur d'auantage
Que de coustume, on dira qu'vn grand Dieu
Vestant son corps aura choisi son lieu.
Luy tout horrible en armes flamboyantes,
Meslant le fifre aux trompettes bruyantes,
Et de tabours rompant le ciel voysin
Esueillera le peuple SarraZin,
Qui l'air d'autour remplira de vrlées.
Ainsi qu'on voit les torens aux valées
Du haut des monts descendre d'vn grand bruit,
En escumant la rauine se suit
A gros bouillons, & maistrisant la plaine,
Gaste des bœufs & des bouiers la peine :
Ainsi courra de la fureur guidé
Auec grand bruit ce peuple desbordé.
Mais tout ainsi qu'alors qu'vne tempeste
D'vn grand rocher vient arracher la teste,
Puis la poussant & luy pressant le pas,
La fait rouler du haut iusques à bas :
Tour dessus tour, bond dessus bond se roule
Ce gros morceau qui romp., fracasse & foule
Les bois tronqueZ, & d'vn bruit violant
Sans resistance à bas se va boulant.
Mais quand sa cheute en tournant est roulee
Iusqu'au profond de la creuse valee
S'arreste coy : bondissant il ne peut

Courir plus outre, & d'autant plus qu'il veut
Rompre le bord, & plus il se courrousse,
Plus le rempart le presse & le repousse:
Ainsi leur camp en bandes diuisé
Ayant trouué le peuple baptisé,
Bien qu'acharné de meurtre & de furie,
Sera contraint d'arrester sa furie.
Chacun de rang en son ordre se met,
Le pied le pied, l'armet touche l'armet,
La main la main, & la lance la lance,
Contre vn cheual l'autre cheual s'eslance,
Et le pieton l'autre pieton assaut.
Icy l'adresse, icy la force vaut,
Sort & vertu pesle mesle s'assemblent:
Dessous les coups les armeures qui tremblent,
Font vn grand bruit: Victoire qui pendoit
Douteuse au ciel, les combats regardoit.
Au mois d'Esté quand la pauure famille
Du Laboureur tient en main la faucille,
Et se courbant abat de son seigneur
Les espics meurs, des campagnes l'honneur:
Tant de moisson, tant de blonde iauelle
L'vne sur l'autre espais ne s'amoncelle
De tous costez, esparses sur les champs,
Que de corps morts par les glaiues tranchans
Seront occis de la gent Sarrazine.
Bataille de Tours l'an 729.
En moins d'vn iour hostes de Proserpine
Iront là bas trois cens mille tuez
L'vn dessus l'autre en carnage ruez:
Mille ans apres les Tourangelles pleines
Seront encor de carcasses si pleines,
D'os de harnois, de vuides morions,

Que les bouuiers en traçant leurs sillons
N'oirront sonner sous la terre feruë
Que de grands os hurtez de la charrue.
Tel au combat sera ce grand Martel :
Qui plein de gloire & d'honneur immortel
Perdra du tout par mille beaux trofees
Des Sarrazins les races estoufees,
Et des François le nom victorieux
Par sa prouësse enuoyra iusqu'aux cieux.

Epitaphe de Charles Martel.

Apres auoir subiugué mes voysins,
Conquis Lautrich, Brabãt, & Aquitaine,
Et pres de Tours occis des Sarrazins
Quatre cens mil, moins xx. mil en la pleine
Fy quatre Roys en Frãce & leur domaine
Ie deffendy de mon glaine mortel,
Tant que ie fus nommé Charles Martel.
Et ne voulu iamais couronne prendre :
Puis l'an sept cens quarente & vn, hostel
A sainct Denys ie prins ou gis en cendre.

Charles Martel, fils de Pepin Maire du Palais, apres la mort de son pere succeda en ses estats, ou estant paruenu il fit assembler vn Parlement de tous les plus grands Seigneurs de la France, & par eux se fit eslire & créer Prince des François, nom

plus hautain & plus illustre que celuy de Maire. Ce Prince fut le premier des François, qui donna secours au Pape, & qui le print en sa protection : Ce qui a seruy d'exemple aux autres Roys de Frãce qui sont venus depuis, lesquels ont tousiours secouru le siege Romain: Charles Martel mourãt du regne de Childeric, son fils Pepin surnommé le Bref luy succeda au tiltre & à l'authorité, lequel conuoiteux de grandeurs, de gloire & de triomphes, chercha tous les moyens qu'il peut pour les acquerir, ou en fin par ses prouesses, & par l'indignité du Roy Childeric, il paruint a la couronne de France, ou son pere luy auoit dressé le chemin. Ce Charles Martel, que Aymon appelle Roy, a cause que comme Roy il commandoit en Gaulle, feit Roy apres la mort de Chilperic, l'aisné des enfans de Dagobert ij. qu'on auoit mis en vn monastere, & se nõmoit c'est aisné Theodorus second du nom, lequel n'estoit que l'image Royal.

De Huë ou Hugue Capet, premier du nom, auquel a commencé la tierce lignee des Roys de France.

Capet restablit la coustume du Sacre des Roys à la ville de Reims.

LOYS empoisonné, & au sepulcre mis
Par force & par faueur des Princes ses amis,
Hugue Capet fut Roy à Noyon proclamé,
Depuis sacré à Reims, dont Charles enflammé
De Lorraine s'en vint ayant ceste asseurance,
Qu'apres Loys auroit la couronne de France,
Comme oncle de Loys, & frere de Lotaire,

Mais fut prins à Laon par Hugue son contraire,
Qui comme prisonnier l'enuoye à Orleans,
Où auecques sa femme à consommé ses ans.
Hugue ce temps pendant à Paris fait entree,
Laquelle aux grands seigneurs & citoyens agree,
De ses grands ennemis, puis se voulant de faire,
Arnoul frere bastard du defunct Roy Clotaire
Deposé de son siege, & y mit vn Gilbert
Philosophe Aquitain, qui enseignoit Robert
Son aisné: qui depuis vsant de l'art magicque,
Sainct pere fut esleu, apres par art bellique
Le sourcil rabaissa d'Arnoul Comte de Flandre,
Hommage ne voulant pour sa Comté luy rendre,
De la Comté d'Artois le priua: par priere
Du Duc Richard Normand, puis luy rendit entiere:
Par le Pape remis Arnoul fut en sa place
Et en desmit Gilbert qui l'auoit par fallace
Apres plusieurs trauaux, tristesses, & ennuys
A sainct Remy de Reims fut au sepulcre mis.

Hugue Capet ayant regné neuf ans, mourut en l'an de nostre salut 996. seant à Rome Gregoire 5. & tenant l'Empire Oton 3. du nom: Et est enterré à S. Denys: L'autheur des effigies Royalles à escrit ces vers.

Hic primus Gallus, celebratæ stirpis origo
Valesiæ, insignis bellis, pietate fidéque.
Tanta ornamenta hæc semper communia genti.



Ainsi est escrit sur le Tombeau.

Hugue Capet, & Odo Rex.

De Ode ou Eude premier du nom, Roy de France.

APRES Charles le gros, aux belliques dangers
Odo fils de Robert defunt Comte d'Angers,
S'exposa soustenant de France la grandeur,
Non pas ainsi que Roy, mais comme le tuteur
De Charles dit le Simple, encores ieune d'aage.
Combien que de Pepin ne fust point du lignage:
Toutesfois par vertus, & gestes belliqueux
Fut esleu des François gouuerneur vertueux,
Repoussant les Normans, qui en grande puissance
Assiegerent Paris auec le feu & lance:
Dont les moines du nom dient, de la fureur
De Normans sauue nous, ô Celeste Seigneur.
Odo les poursuiuit, mais fuyans fourragerent
La Brie & la Champagne, & en Bretaigne allerent,
Ou furent repoussez des Bretons, ce pendant
Qu'en conflict Martial guerroyoit le Normand,
Charles le Simple on mit en son siege Royal:
Dont Odo mescontent, attaint du dard fatal,
Dit à ses successeurs, que rien ne pretendoit
Au Royaume François, mais que tuteur estoit
De Charles seulement: & present ses enfans
A Dieu l'ame rendit, ayant regné neuf ans.

C'est celuy qui ordonna que les Roys de France porteroyent des fleurs de Lys sans nombre, ce qui à esté obserué iusques au temps de Charles 6. qui remit sus la coustume anciéne des troys fleurs de Lys en l'escusson, suiuant qu'elles auoient esté

donnees au bon Clouis, premier Roy Chrestien. De celuy Eude, l'autheur des effigies dit ainsi.

Normannos odio tumidos fugat inclytus Odo,
Binos post annos a Gallis ipse fugatur
Pulsus Aquitanis fœlix regnauit in oris.

De Philippe troysiesme du nom Roy de France, surnommé le Hardy.

SAINCT Loys decedé, Philippe fils aisné,
Deuant Thunes au camp d'hõneur Royal orné,
En France retourna, où à Reims il fut oingt:
D'apprendre bonnes mœurs depuis ne faillit point.
Car du pere suiuoit la vertueuse trasse,
Aymant la verité, fuyoit toute fallace:
Pour cela pendre fit vn trompeur Courtisan,
Lequel de Chirurgien auoit fait Chambellan
Pierre Broche nommé, qui auoit abusé
Des finances Royaux, & la Royne accusé
Faulcement, qu'elle auoit cause esté de la mort
De Loys fils aisné, & pour auoir à tort
Les secrets reuellé au Prince de Castille.
Tous les François pour lors, qui estoient en Cicile,
Furent liurez à mort: dont Charles d'Aniou Roy
A Pierre d'Arragon fit ressentir l'effroy.
Le Roy à l'Espagnol fit guerre, & print Gironne,
Esperant d'Arragon acquerir la couronne.

Mais de fieure surprins estant au quinziesme an,
En France retournant, mourut à Parpignan.
Au sepulcre des Roys à sainct Denys repose,
Semblable est le mortel à la fragile Rose.

Le susdict Roy Philippe, 3. du nom appellé le hardy mourut a Parpignan, en Octobre l'an mil deux cens quatre vingt cinq: ayant regné quinze ans: Il appaisa le Schisme de l'Eglise, feit tenir le Concile a Lyon, eut deux femmes, Isabel d'Arragon, & Marie de Brabant: de son premier mariage sont sortis les Valois, & du second, Loys Comte d'Eureux, lequel espousa Marguerite d'Artois, fille de Philippe d'Artois: de laquelle il eut Philippe Comte d'Eureux, qui fut apres Roy de Nauarre, par sa femme Ieanne, fille de Loys Hutin, seulement Roy de Nauarre de ce temps: combien qu'il fut apres Roy de France: & duquel Philippe descendent les Roys de Nauarre: Ce Roy fut nommé Philippe l'audacieux, mais ie ne voy guere grandes raisons pour lesquelles on luy doiue donner ce tiltre, si l'on ne dit que l'audace est prise en luy pour la hardiesse: duquel du Haillan, en ses effigies à escrit ces vers.

Audaci nomen dedit huic audacia, bellis
Qui fœlix, audáxque: æquæ est audacia sorti
Fida comes, comitúmque comes fuit, ipse Philippus.



Sepulture du Roy Philippe, fils de Sainct Loys.



Sepulture du Roy Philippe le bel, fils du Roy Philippe fils de S. Loys, & d'Isabel d'Arragon.

De Philippe le Bel quatriesme du nom Roy de France.

PHILIPPE *le Bel, hardy & belliqueux,*
De France print en main le sceptre imperieux.
De Nauarre espousa Ieanne seule heritiere,
Laquelle à soulagé, & en toute maniere
Les lettres & vertus : pour nourrir les esprits
Le College fonda de Champaigne a Paris,
Or de Nauarre dit du Roy : eut quatre enfans,
Les trois masles tous Roys n'ont regné que treize ans :
Isabel espousa Edouard d'Angleterre.
Du Palais de Paris mit la premiere pierre
Le Roy : ce temps pendant print Charles de Valois,
La Guienne, & Bordeaux, que possedoit l'Anglois :
Pource que sans raison fouloit la Normandie,
Qui s'en vouloit venger à l'Empereur s'allie,
Et praticqua le cœur de Guy Comte de Flandre :
Dont le Roy contre luy voulut les armes prendre,
Et le vainquit de fait. En flandre furent mis
Soldats en garnison, qu'on occit en leurs licts.
Le Roy courroucé lors mit soldats sur les champs,
Lesquels à coulteray sentirent les trenchans
coustelats des Flaments : ou non sans doleance,
Furent meurtris plusieurs Princes de nostre France :
Mais le Roy s'en vengea, car par façon subtile
Au mont Pieure en occit plus de trente six mille.
Les Flamens estonnez demanderent la paix,
Que le Roy accorda : & ses martiaux faits
Assopis, il rendit la Guienne & Bordeaux
A Edouard second, qui nous fit de grands maux.

On fit sommer le Roy, qui contre l'infidelle
Il s'arma: mais respond qu'en chose temporelle
Ne recognoist aucun: le Pape Boniface
Lors l'excommunia, & d'vne folle audace
Le Royaume donna à l'Empereur Albert,
Qui nullement le Roy guerroya, comme appert:
Mais le Pape Benoist le Roy absoult apres.
Le peuple de Paris mutiné, tout expres
Pour la mutation des monnoyes se iette
Sans raison sur les biens d'vn Estienne Barbette.
Puis assiega le Roy, qui leur fit a cognoistre,
Qu'vn subiect ne doit point estre rebelle au maistre.
Des emprunts furent faits, au peuple dommageable:
Et Templiers furent arts pour crimes detestables.
A fontaine Bleau le Roy prenant plaisance,
Estant malade meurt au lieu de sa naissance,
Vingt & huict ans regna: à Poissy gist son cœur,
Le corps à sainct Denys fut mis en grand honneur.

Ce Roy ayant regné peu plus de 28. ans mourut la veille S. André l'an 1314. à Fontaine-bleau lieu de sa naissance, au grand regret du peuple de France, fut son corps porté à sainct Denys, auec ses ancestres. Duquel l'Eloge est de telle maniere.

Rex forma, & fama præstans, regnúmque Nauarræ
Adiungit Gallo, Reginam duxit, & æquat
Virtutem vultu pulcher, virtutéque vultũ.



De la Royne Isabel d'Arragon, femme du Roy Philippe iij. du nom.

De la Royne Isabel d'Arragon.

ISABEL, fille du Roy Pierre d'Arragon, premiere femme du Roy Philippe troisiesme : laquelle il auoit espousee du viuant de son pere, de laquelle il eust plusieurs enfans. Loys qui deceda ieune, Philippe qui fut Roy de France. Et Charles qui fut Comte de Vallois, puis Roy de France, par le decez des trois Roys ses cousins, Loys Hutin, Philippe le long, & Charles le bel, sans hoirs masles. La susdicte Royne mourut au retour d'Afrique, en la Pouille, & ladicte dame estoit grosse d'enfant.

DV ROY PEPIN LE BREF.

L'AVTRE *est Pepin heritier de son pere*
Tant en vertu qu'en fortune prospere,
Qui mari'ra la Iustice au harnois,
Et regira les siens par bonnes loix.
Luy bas de corps, de cœur grand capitaine,
Par neuf conflits assaillant l'Aquitaine,
De Gaïfier occira les soudars :
Il rendra serf le Prince des Lombars
Dontant sous luy les forces d'Italie.
Rome qui fut tant de fois assaillie,
Sera remise en son premier honneur :
Par luy le Pape en deuiendra Seigneur,
Et des François prendra son accroissance :
Tant le bon Zele aura lors de puissance !

Par cent combats, par cent mille façons
Doit renuerser le peuple des Saxons,
Peuple guerrier des François aduersaire,
Et sous sa main le rendra tributaire.
La loy pendra sur son glaiue pointu
Craint de chacun : tant vaudra sa vertu
De la fortune heureuse accompagnee !
Sous luy faudra de Clouis la lignee,
Si qu'en perdant le sang très-antien
Des premiers Rois fera naistre le sien,
Donnant lumiere à sa race nouuelle
Par les hauts faits de sa dextre immortelle.
» N'espere rien au monde de certain :
» Ainsi que vent tout coule de la main
» Enfant d'Hector, tout se change & rechange ;
» Le temps nous fait, le temps mesme nous mange ;
» Princes & Roys & leurs races s'en vont,
» De leurs trespas les autres se refont.
» Chose ne vit d'eternelle duree :
» La vertu seule au monde est asseuree !

L'Autheur des Effigies Royales dit ainsi,

Nobilium assensu procerum rex dictus, & armis
Italiam quatit, Astulphum domat, inde Gaifrum
Crudelem obtruncat : magni pater hic quoque nati.



Sur ce Tombeau est ainsi escrit,

Pepinis Rex. pater karoli mano.

Berta regina uxor pipini Rex.

L'an 750. d'vn commun consentement les Frãçois esleurent Pepin le bref leur Roy, sans qu'au commencement de son regne il y eut trouble, cõme coustumierement il aduient qu'au changemẽt des grands Empires, de grands troublent s'esmeuuent. Le Pape enuoya en France vn Eues que pour publier la dispence du serment que les François deuoient a leur Roy, & quelque temps apres, Pepin eut belle occasion de se reuanger enuers le Pape & le siege Romain, de la faueur recue de l'vn & de l'autre, car il alla en Italie, au secours du Pape Estienne, successeur de Zacharie, contre les Lombards, qui luy faisoiẽt la guerre & le deliura. Et le Pape Estienne en reuanche de ce secours, vint en France, couronna & sacra Pepin dedans l'Eglise S. Denys, tondit le pauure Roy despouillé Childeric & le fit mettre dans vn monastere, sans que person ne en murmurast. Pepin estant Roy s'estudia à attirer par Iustice, par vaillance, & par autre actes dignes d'vn Roy, les cœurs & l'amitié de ses subiects, par telle maniere qu'il estably la Royauté à Charles le grand son fils & successeur, lequel fut crée Empereur & Auguste, il establit les xij. pairs de France, & y fit tant de belles institutions, que nous luy en seront a iamais redeuables: Ce Roy Pepin ayant eu victoire contre Gaifier Duc d'Aquitaine, print vngs ornemens de pierres precieuses qu'il mettoit en ses bras aux festes solemnelles, que l'on appelle encores les gans gaifiers: Il les fit pendre en signe de victoire en l'Eglise S. Denys en France derriere le maistre autel qui encores y sont.

Mais ils pendent maintenant dessoubs les bras du crucifix d'or. Ledit Pepin ayant vescu seize ans & demy Roy, mourut à Paris d'hydropisie, le 24. Septembre, autres disent Octobre, l'an 768. Fut enterré à sainct Denys.

De la Royne Berthe femme du Roy Pepin.

ENVIRON l'an sept cens cinquante, Regnoit la tres chrestienne & deuotieuse Royne Berthe, fille de Heraclie Empereur de Constantinoble, femme du noble Roy Pepin, surnõmé le bref pour sa petitesse de corps, laquelle dame fut mere de ce grand Empereur S. Charlemagne: Et entre autres siennes vertus & œuures charitables, fut remarquee fort deuote, en ce qu'elle s'occupoit du tout à entretenir les Eglises de beaux & riches ornemens faits de sa façon, au moyen des tissures, pourfillures, ourdissemens, broderies & tapisseries à quoy elle passoit le temps pour les faire seruir à l'honneur & decoration des Eglises. Elle entretenoit grand nombre de paures enfans aux estudes, & se recõmandoit a leurs prieres, croyant que la priere des petis enfans est grandement agreable à Dieu. Elle gist en l'abbaye S. Denys, en laquelle elle donna de grans dons, & plusieurs paremens faits de broderie d'or & de soye: vous voyez par ceste figure ainsi qu'elle est representee par effigie d'albastre, pres le Roy Pepin son mary.



Cecy est escrit sur la Sepulture.

Cy gisent karlon ou karloma, & Loys, bastards.

De Carlon & Loys, bastards de Loys le begue, Roy de France.

AVCVNS vouloiẽt auoir Boson, roy de prouence:
Les autres l'Empereur pour estre Roy de Frãce,
Mais Carlon, & Loys, les François demãderent
Par l'aduis de plusieurs au sceptre succederent
Bastards du Roy defunt: lesquels à leur entree,
Des Normans & Danois repousserent l'armee,
Qui à feu & à sang mettoient cruellement
Villes, villages, bourgs, & tout son ornement.
Neuf mille desconfits par assauts merueilleux
Refroidirent les cœurs des Normans cauteleux.
Lesquels laisserent lors en repos les François.
Pour aller guerroyer les inhumains Anglois
Quand aux deux freres Roys, Loys meurt à la chasse
D'vn Sanglier escumant: lors que Carlon pourchasse
Vne fille d'honneur, en vne maisonnette
Entrant tout à cheual il se rompit la teste:
Loys regna quatre ans, & cinq Carlon l'aisné,
Auquel le nom de Roy pour cela fut donné.

Loys mourut a Tours, l'an 884. poursuiuant la fille de Germund, par ieu: laquelle fuyant se retira en la maison de son pere, & ledit Loys emporté de roideur par son cheual, fut froissé en ladicte porte. Demoura ledit Carloman Roy seul, il auoit viuãt son pere espouzé la fille de Boson Roy de Prouence. Mourut l'an 885. Aussi par accident en la forest Basine, chassant & voulant enferrer vn Sanglier, & Bertold qui estoit de sa compagniee, le voulant

ſemblablemẽt enferrer, bleſſa le Roy en la iambe, dont il mourut ſept iours apres. Voylà ce qu'eſcrit du Tillet, les autres Autheurs, ont eſcrit que Loys eſtoit celuy qui fut bleſſé à la chaſſe du Sanglier.

De Loys Hvtin, Roy de France & de Nauarre.

LOYS Hutin ayant ſur ſon chef la couronne,
Aux Iuifs de retourner à tort licence donne,
Et au Palais baſty par Philippe le bel
Soulageant le plaideur en matiere d'appel
Arreſta ſon conſeil, & la hommes d'eſlite
Ce Roy conſtitua auſsi à la pourſuitte
De Charles de Valois, ennemy capital,
Fut pendu au gibet, Enguerrand, general
Des finances du Roy ſon image erigee
Au portail du Palais, fut des degrez iettee.
Paniot enchanteur fut pendu, qui vouloit
Faire mourir le Roy, comme luy conſeilloit
La femme d'Enguerrand, laquelle priſonniere
Fut auecques ſa ſœur, auſsi vne ſorciere
On ietta dans le feu, qui à ce conſentoit.
Puis contre le Flament, qui compte ne tenoit
Des accords par luy faits enuoya ſon armee.
D'hommes accords & vaillans fort bien equipee.
Et le Comte accord fit. Le Roy auſsi au bois
De Vincennes mourut, ayant dix & huict moys
Le peuple gouuerné, laiſſant ſa femme enceinte,
Qui accoucha d'vn fils, duquel la vie eſtainte,
Fut au huictieſme iour auſsi à ſainct Denys,
Auec ſon pere, fut dedans le cercueil mis.



Cecy eſt eſcrit ſur ce Tombeau, ſans Epitaphe.

Loys Hutin premier fils du Roy Philippe le bel, & ſon petit fils Iean.

Ce Roy ne regna que dix huict moys, aucuns disent seize moys, six iours, mourut au boys de Vincennes le 5. Iuin, l'an mil trois cens seize. La Royne Clemence femme du deffunct Roy, d'ennuy tomba en fieure quarte, qui nuysit à la santé de son fils, duquel elle estoit enceinte, & en accoucha en Nouembre ensuiuant. Furent lesdicts Roys pere & fils enterrez à l'Eglise S. Denys, & la Royne Clemence aux Iacobins de Paris: Ce petit Roy Iean ne vesquit que huict iours, aussi n'est il point compté par les Historiens au nombre des Roys de France: Loys hutin du viuant de son pere auoit desia pris possession du Royaume de Nauarre, & pris la courõne a Pampelune, la regence demeura à Philippe surnommé le long son frere.

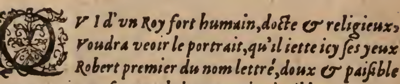
De la Royne Ieanne de Nauarre, Comtesse d'Eureux.

CESTE notable princesse, fut fille de Loys hutin, Roy de France & de Nauarre. Premieremẽt Comte d'Eureux, premier fils du Roy Philipe le bel, & de Ieanne Royne de Nauarre, eut deux femmes, Marguerite de Bourgongne, & Clemence de Hongrie: & estoit ceste Ieanne du lict de Marguerite, elle fut mariee à Philippe Comte d'Eureux, & Marguerite d'Artois: Il mourut ou siege qui tenoit deuant l'Argesille, contre les mescreans, ou Royaume de Grenade, le 16. de Septembre 1343. son cœur fut apporté à Paris & enterré deuant le grand autel des Iacobins: Et la Royne Ieanne trespassa le 6. Octobre l'an 1349. son cœur fut enterré pres celuy de son mary, & son corps à S. Denys, icy sa sepulture est representee.



Ieanne Royne de Nauarre, Conteſſe d'Eureux fille de Loys hutin Roy de France.

De Robert premier du nom Roy de France.



V I d'vn Roy fort humain, docte & religieux,
Voudra veoir le portrait, qu'il iette icy ses yeux
Robert premier du nom lettré, doux & paisible
Trente trois ans fut Roy de la France inuincible.
Sainct Nicolas des champs aupres de son Palais,
Où or est sainct Martin fonda en temps de paix,
A Senlis sainct Rieul, nostre Dame des champs
A Paris, à Vitry sainct Marc, à Orleans
Sainct Aignan, nostre Dame de bonnes nouuelles,
Pour abreger fonda des Eglises mout belles,
Par testament il eut le Duché de Bourgongne,
D'ou il chassa Landry auec sa grand vergongne,
Et la ville de Sens annexa à son sceptre
Par confiscation monstrant qu'il vouloit estre
De Baudouin bon amy: contre Henry l'Empereur
Mit soldats en campagne, demoura vainqueur.
L'an mil trente rendit son ame pacifique:
Et gist à sainct Denis ce prince Catholique.

Plusieurs ont escrit que ce Roy à regné 34. ans, mourut à Melun, l'an 1030. Ayant esté estimé le plus heureux Prince de son siecle: l'Eloge duquel est de telle sustance.

His aras struxit, varias ornauit & oras
Aris, hic prudens, Musarum & Martis
amator,
Gentis Valesiæ, & virtutis lumē, & omen.



Cecy est escrit sur ce Tombeau.

Robertus rex, Constantia reg. uxor Roberti.

De Constance Royne de France.

CESTE treschrestienne Royne Constance, fut la troysiesme femme & espouse du Roy Robert, fils de Hue Capet, fille de Guillaume Comte d'Arles, & de Blanche sœur de Geoffroy Comte d'Aniou, Laquelle enuiron l'an 998. fonda l'Eglise de nostre Dame, à Poissy, & y meit moynes de l'ordre S. Augustin : mais depuis Philippe le Bel à fait refaire ladicte Eglise de nouuel edifiee, & augmenter grandement le monastere & y meit religieuses de l'ordre sainct Dominique, enuiron l'an 1018. Ceste charitable Royne suruesquit le Roy son mary, & vindrent de leur mariage quatre fils & vne fille, l'aisné fut monsieur Hugue de France, couronné à Compiegne Roy, aagé de dix ans, qui deceda viuant son pere: Le second fut monsieur Henry de Frãce Duc de Bourgongne: Le tiers fut Monsieur Robert de France, qui eut du Roy Henry, son frere, ladicte Duché de Bourgongne en Appennage : Le quatriesme fut Monsieur Eude de France Euesque d'Auxerre: La fille fut Madame Alix de France Mariee à Regnaut Comte de Neuers.



Cecy eſt eſcrit ſur le Tombeau.

Ludouicus groſſus Rex.
Henricus Rex filius Roberti.

De Loys sixiesme du nom, dit le gros, Roy de France.

LOYS, nommé le gros, Prince de bonne foy,
Apres son pere fut de France sage Roy.
Car comme il est escrit en aucunes Chroniques
Soubs habit desguisé hantoit les mechaniques
Hommes, de bas estat: desirant de cognoistre,
Comme ilz estoient traictez, pour les engarder d'estre
Chargez de trop d'imposts, de tributs & de tailles,
Ce bon Roy repoussa par deux fortes batailles
De Flandre les Anglois: & Henry l'Empereur,
Qui secouroit L'Anglois, & luy portoit faueur.
Et son frere bastard soustenant les querelles
D'aucuns seigneurs François, qui luy estoient rebelles,
Reprima tellement que de tous fut vainqueur.
Apres il fit bastir & fonder à l'honneur
De sainct Victor vn temple, ou sont religieux
Aux faux-bourgs de Paris, le sourcil outrageux
Du seigneur de Crecy en Brie, rabaissa.
Son chasteau de Gournay quand du tout il rasa,
Les Ladres conspirans d'empoisonner les puits,
Les Fontaines aussi, furent par feu punis.
Les Nonnains d'Argentueil on chassa, pour autant
Que lubriques estoient: le Roy de son viuant
Philippe son aisné fit couronner, lequel
Tombant de son cheual, attaint de coup mortel,
A Paris trespassa: Loys le Ieune au frere
Succede, le voulant Loys le Gros le pere.
Les autres aduança de Courtenay seigneur
Fut Pierre, mais Robert de Dreux fut possesseur,

Henry tint l'Eueſché de Beauuais, à Paris
Archediacre fut Philippe bien appris
Refuſant l'Eueſché, pource qu'au ſacré art
Eſtoit plus excellent maiſtre Pierre Lombard,
Le Roy vingt & huict ans regna en grand puiſſance:
Luy mort fut enterré à ſainct Denys en France.

Il feit proclamer Roy de ſon viuant Loys le ieune ſon fils, & tombant malade à Montrichard en Touraine, il y mourut l'an 28. de ſon regne, & de noſtre ſalut 1137. Le corps de ce bon Roy giſt à Sainct Denys, ſur lequel L'auteur des effigies a faict ceſte Eloge.

Parcit ſubiectis rex, debellátque ſuperbos.
Primus vicinos bellum cõmouit in Anglos.
Principia huic longo Craſſus dedit ardua bello.

De Henry premier du nom, Roy de France.

HENRY premier du nom à ſon pere ſuccede,
Et ſon frere Robert non ſans debat luy cede
La Royauté du tout, laquelle pretendoit,
Et les villes rendit, leſquelles detenoit.
Robert fut premier Duc de Bourgongne: à Paris
Ce temps aduint grand feu, Roger lors fut eſpris
D'accroiſtre & augmenter l'Eueſché de Beauuais,
Lequel il poſſedoit, donc auec bonne paix
Sa Comté de Sanxerre à Beauuais il changea,

Laquelle à tousiours-mais aux Euesques donna:
Le Comte de Meulan estant au Roy rebelle,
Fut tout desherité, le Normand infidelle
Pour lors à son seigneur Robert, nommé Guichard,
Ne voulant point pour Duc Guillaume son bastart.
Le Roy Henry auec trois mille combattans
Pour Guillaume, deffit trente mille Normans.
Deux ans auant mourir en l'Eglise de Reims
Fit oindre son fils Roy, puis de fiebure surprins,
Ayant regné trente ans, Baudouin pour le tuteur
De ses enfans laissa, rendant au curateur
Son ame, quand au corps au cercueil on l'enserre,
Apres a sainct Denys il fut porté en terre.

Auant mourir ce sage Roy, pour obuier aux scandales qui estoient pensez aduenir a son aduenement a la couronne, feit sacrer & couronner Roy, son filz Philippe & se sentant affoiblir, ordonna le Comte Baudouin de Flandre pour tuteur de ses enfans, & regent en France, iusqu'à tãt que Philippe fut en aage de tenir terre. Et mourut Henry ayãt regné 30. ans & gist son corps à S. Denys, duquel L'Auteur des effigies a faict cest Epigramme.

Certat de regno Henricus cum fratre Roberto.
Concordes fiunt fratres, nolente nouerca.
Non horum rara est, sed clara est gratia fratrum.



Sur le Tombeau est escrit.

Philipus Rex filius Ludouici grossi.
Constantia Regináque venit de Hispania.

Du Roy Philippe fils de Loys le gros.

EN l'ordre des Roys de France, ce Philippe n'est compté pour Roy, pource qu'il fut couronné du viuant de son pere & qu'il ne iouit que peu de temps du royaume, parce qu'ayant receu le sacre Royal le 14. iour du mois d'Auril & le propre iour de Pasques: auquel sacre estoient presents le Roy son pere, & Henry Roy d'Angleterre, en l'annee mil cent vingt & neuf: & peu apres l'an 1131. le 13. iour d'Octobre Il fut desrõpu par cheute de son cheual, sur le paué à Paris, en la rue S. Anthoine, le cheual effarouché par vn pourceau, le rua par terre dont il mourut peu apres: Ce lieu estoit hors la ville en ce temps, & estoit fermee plus pres n'ayant si grande estendue, comme nous auons deduit au premier liure.

De la Royne Constance femme du Roy Loys le ieune.

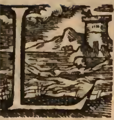
LA Royne Constance, icy representee pres le Roy Philippe, fut fille d'Alphons septiesme du nom, Roy de Castille, qui s'intitula Empereur d'Espagne: Estant amenee en France en la ville d'Orleans, ou le Roy Loys le ieune l'espousa, & fut sa seconde femme, estant couronnee en ladite ville par Hugue Archeuesque de Sens, elle eut vne fille nommee Madame Marguerite de France, au trauail de laquelle ladite Constance mourut, & fut portee en l'Eglise sainct Denys en France.



Cecy est escrit autour de la Sepulture.

kalomanus Rex fili Pipini. Hyrmuntrudis Reg. Vxor karoli magni.

Du Roy Carloman premier du nom.



E Roy Carloman premier du nom fils puiſné du Roy Pepin, fut couronné à Soiſſons:eut pour ſon partage celuy que ſon oncle auoit tenu en titre de Maire du Palais. Ayant regné vn peu plus de trois ans mourut à Salmoniaco, le 4. iour de Decembre, l'an 771. Puis fut apporté en l'Egliſe S. Denys en France. La Royne Berte ſa veufue par enuie qu'elle portoit a la Royne Hildegarde femme de Charlemaigne ſa belle ſœur, & par le mauuais conſeil d'Andoaire, ſe retira auec ſes enfans à Taſſilon Duc de Bauiere, puis à Diſier Roy des Lombards, pour par leur ayde faire regner ſeſdits enfans en France: Mais il aduint au rebours parce que du conſentement des François Charlemaigne fut fait ſeul Roy de toute la France: & peu apres à Veronne il print ſa belle ſœur & ſes neueux, ſans leur rendre leur part du Royaume.

Carloman Maire du Palais, oncle de Carloman.

Par la mort du Roy Pepin, le Royaume fut partagé a ſes deux fils Carloman & Charles: de ſorte que Carloman fut ſacré a Soiſſons, & Charles à Noyon, qui ſont arguments, que les Roys de Frãce auoient aneãtie la couſtume du ſacre, que Clouis cõmença par ſon bapteſme: car bien qu'il ſoit dit, que le Pape venu en France ſacra, & Pepin & ſes enfans, ſi eſt-ce que la ville, ou ce fut fait, ny eſt point nommee. Comme qu'il en ſoit Carloman eut Soiſſons, & les terres de la Gaule Belgique, &

ce que les Francois possedoient outre le Rhin, & Charles eut le reste de la Gaulle, & l'Aquitaine, & par ainsi declaré le principal Roy des François, ayant Paris sous sa puissance.

De Charles 8. du nom, Roy de France.

LOYS vnziesme mort, le Royal Diadesme
Porta côme heritier du nom Charles huictiéme,
Lequel petit de corps, mais d'Esprit Prince grãd,
Meit le Royaume en paix, par guerre surmontant
Loys Duc d'Orleans, & le Duc de Bretaigne,
Qui auoient contre luy mis soldats en campagne.
Anne apres espousa, renuoyant Marguerite
A Maximillian Archeduc, sans poursuitte:
Par vn mesme moyen rend la Comté d'Artois,
Annexant la Bretaigne à son sceptre Gaulois:
Le Roy restitua Henry Roy d'Angleterre
Au Royaume occupé par Richard qui grand erre
Se retira voyant les guerriers qui venoient,
Et le party d'Henry à bon droit maintenoient.
Au Royaume d'Espagne il rendit Roussillon,
Et Parpignam Comtez: puis mit hors de prison
Loys Duc d'Orleans. Pour filles repenties
Furent dedans Paris lors des maisons basties.
Es faux-bourgs de Lyon pour les freres mineurs
Il fonda vn conuent: puis auec grands seigneurs,
Princes Comtes, Barons, & bande qui fretile,
S'en alla conquerir, Naples & la Sicile,
Ou fut couronné Roy sans point se deffier
Pour Vice-roy laissa Gilbert de Montpensier.
Les Neapolitains apres se reuolterent,

Et le Vice-roy mort, ſoldats ſe retirerent:
Au retour les Lombards, Romains, & Milanois
Voulurent à Fournoue acabler les François :
Mais le Roy fut vainqueur : auec la deliurance
De Monſieur d'Orleans, il retourna en France.
Apres auoir regné quatorze ans à Amboiſe,
Mourut ſubitement, dont noſtre gent Françoiſe
Fut longuement en dueil, & honnorablement
A ſainct Denys en France eut ſon enterrement.

Le ſusdit Roy Charles ayant regné enuiron 14. ans & plus trespaſſa de ce monde ſans laiſſer aucuns enfans, à Amboiſſe le 7. Auril, l'an mil quatre cens quatre vingt dix-ſept. L'Autheur des Effigies à eſcrit ainſi.

Annæ ſe iungit, Gallæ Armoricamque cornæ:
Italiæ tremor, orbis amor, rex corpore paruus
At ſuperat corpus fama: eſt hæc maxima fama.

Entre pluſieurs qui feirent des vers ſur le trespas de ce Roy ſi excellent fut Fauſte Andrelin, Poëte remarqué de ſon temps, qui feit telle Epitaphe.

Ecce trucis numen non exorabile Parcæ
Florida truncauit ſurgentis ſtamina Carli:
Stamina Neſtoream tranſcendere digna ſenectam,
Cumæam, Phrygiámque ſimul: ſed ſtamina virtus
Ante ſuum veniens iuuenili in corpore tempus,

is inuidiam superus commouit atrocem:
tanto orbarunt fœlices numine terras:
ſtáque plaudentis decorarunt atria cœli.

A cauſe qu'il y a quelque omiſſion au premier ire, iay remis l'Epitaphe ſuiuāte ainſi que l'ay extraite du tableau, eſtant pres ladite ſepulture en la- te Egliſe de ſainct Denys.

Hic octaue iaces Francorum Carole regúm,
Cui victa eſt forti Britonis ora manu.
Parthenope illuſtrem tribuit captiua triumphum,
Claráque Fornouio pugna per acta ſolo.
Cœpit & Henricus regno depulſus auito
Bellata auſpicijs, Sceptra Britana tuis
O plures longiuquæ dies ſi fata dediſſent
Te nullus toto maior in orbe foret.

Vixit annos 28. obijt anno à natali Domini 1498. Aprilis 7. Opus pagnanini Mutinenſis.

En ce gentil & heureux Roy faillit la race directe des Roys de France ſortis de pere en fils de Philippe de Valois, & tomba la couronne en ligne collaterale. D'autant que Charles mourant ſans hoir, le royaume eſcheut au prince plus proche du ſang, & ſorty d'vne autre ſouche, quoy que de meſme famille, à ſçauoir en Loys 12. du nom Duc d'orleans, & de Valois. Voyez les Hiſt. de France.



Sepulture du Roy Charles huictiesme du nom.

Du Roy Dagobert, Fondateur de l'Eglise sainct Denys en France.

PVIS apres vient en magnifique arroy,
Qui de maintien represente vn grand Roy,
Est il des miens ? dy-le moy ie te prie.
...st Dagobert fleur de Cheualerie :
... sa ieunesse aura le cœur hautain,
...uesche en mœurs, coupera de sa main
...Acte Impiteux) la barbe de son maistre.
...is par le temps venant son âge a croistre,
...e Prince fier deuiendra gratieux,
...nt seulement en deux points vicieux,
...vn de nourir par trop des concubines,
...autre de faire excessiues rapines
...r mainte Eglise, à fin d'enrichir vn
...loustier à part du reuenu commun :
...u reste accort de bonnes mœurs & sage,
...ui craindra Dieu, qui punira l'outrage
...es orfelins, qui viura par conseil,
...ui n'aura point en armes son pareil,
...rudent guerrier, qui sera sans contrainte
...amour des siens, de ses voisins la crainte :
...ui chassera les peuples circoncis
...e ses pays, par qui seront occis
...s Esclauons, qui dessus la campagne
...stendra morts les peuples d'Alemagne,
...t les Lombars par guerre destruira :
...ui les Gascons rudement punira,
...t qui rendra la nation seruile
...es Poitevins, & qui Poitiers leur ville

Pris de la Franciade de Ronsard

Saccagera par glaiues & par feux,
Et la fera labourer par des bœufs,
Semant du sel où furent ses murailles:
Qui destruira les Hongres par batailles
Tranchant au fer tant de peuples armez.
Des os des morts les champs seront semez
Et les cheuaux nageront iusques au ventre
Souillez de sang: la riuiere qui entre
Dedans la mer, à peine par ses bords
Pourra couler, tant elle aura de morts.
Luy tout enflé de gloire militaire
Rendra sous luy Bretaigne tributaire,
Et leur royaume en Duché changera.
Tout au contraire amy deschargera.
(Aux vns hautain, aux autres debonnaire)
Les fiers Saxons surmontez par son pere,
De trois cens bœufs qu'ils deuoient tous les ans:
Puis deslians de ses membres pesans
L'ame legere, apres mainte victoire
Rendra son nom d'eternelle memoire.

Il n'est possible d'escrire mieux en si peu de vers la vie de ce puissát & magnanime Roy Dagobert, lequel mourut à Espineuil pres Paris, d'vne dissenterie, ayant regné quinze ans. Fut enterré à l'Eglise S. Denys en Frãce, à costé du maistre autel, à l'entour d'iceluy tombeau y a quelques Images, representant certaines visiõs de son estat, apres sa mort, mais ie me suis contenté de vous en representer la figure du Roy lequel sent la grosserie du temps, pour le peu de magnificence qui est autour d'iceluy n'estant son tombeau & effigie que de pierre,

auec ce Roy mourut la ſplendeur des Roys de Frāce, & naſquit la puiſſance des Maires du Palais.

Iean Bouchet au chap. 5. de la ſeconde partie de ſes Annalles d'Aquitaine, recite que le Roy Dagobert fit prēdre & emporter les portes de cuiure, & les fons baptiſmaux de l'Egliſe S. Hilaire de Poitiers, & le tout porter par mer, & par la riuiere de Seine, en l'Abbaye S. Denys en France, l'vne deſquelles portes tomba en la Seine, & depuis ne fut trouuee. Autant en eſt recité en la Cronique de Robert Gaguin, ou il dit plus, que le Roy voulant que l'Egliſe S. Denys fut noblement ſouſtenue de couuerture il luy dōna ſept mille liures de plomb, de ce qu'on luy deuoit de rente en la Cité de Marſeille, & ordōna qu'il fut chacun an amené par les miniſtres du Roy, meſmes par ſes villes & ſans payer nulle couſtume, ainſi comme il eſtoit par les villes qu'il auoit donnees à l'Egliſe, & en fut deliuré lettres au treſoriers de leans : En telle maniere ſ'eſtudia de confirmer ce don qu'il chargea tous ceux qui apres luy ſeroiét a tenir telle cōſtitution.

Du Roy S. Loys qui fit dreſſer les ſepultures.

Le Roy S. Loys en l'annee 1268. feit tranſlater de lieu en autre les corps & Sepultures des Roys de Frāce, qui ſont enterrez en ladicte Egliſe, & à pluſieurs feit faire des ſepultures & repreſentations meſmes à ceux qui eſtoient tant des Roys que des Roynes deſcēdus de la lignee de Charlemagne, & les feit mettre a la dextre partie de ladite Egliſe: & les autres qui eſtoient deſcendus de la lignee de Hugue Capet feit mettre à la ſeneſtre : A cecy faiſant ſon deuoir Mathieu de Vendoſme pour lors Abbé & gouuerneur d'icelle Abbaye.



Eſt eſcrit au deſſus de ſon effigie.

Cy giſt Dagobert premier fondateur de ceans.

De Iean premier du nom, Roy de France, fils de Philippe de Valois, aucuns le disent 2. pour le fils de Loys Hutin nommé Iean lequel a vescu huict iours.



HILIPPE de Valois laissa Iean fils vnique,
Pour le sceptre tenir du Royaume Francique,
Lequel institua l'ordre des Cheualiers
Vne estoille portans au bas de leurs coliers.
Se deffiant du Roy de Nauarre son gendre,
Le fit emprisonner, & plusieurs nobles prendre,
Qui souffrirent la mort, mais Philippe son frere,
Se reputant cela à tresgrand vitupere,
Suscita les Anglois à descendre en Guienne,
Que le Roy deuança en fureur Martienne,
Ce neantmoins fut prins auecques grands seigneurs,
Pres Poictiers combattans: ce furent grands malheurs,
Car luy estant captif, les Parisiens mirent
Nauarre en liberté, & plusieurs troubles firent,
Pour l'argent monnoyé l'Euesque de Laon,
Et Estienne Marcel, firent l'esmotion
Dont le Roy Nauarrois esleurent capitaine,
Qui au Dauphin portoit vne nouuelle hayne:
Le vulgaire insensé: & plein d'outrecuidance,
Occit cruellement deux Mareschaux de France,
Au logis du Dauphin qui voyant la furie,
Changea de chapperon pour conseruer sa vie,
Car cil de rouge & pers de Marcel affubla:
Et auecques Marcel tout ce iour il alla,
Marcel puis fut occis: lors regent des François,
Fut faict Charles Dauphin malgré les Nauarrois,

Le tõbeau de ce Roy est tout de marbre & albastre.

Grandes miseres durant le regne de ce genereux Roy.

Qui s'acquitta tresbien: car de captiuité
Son pere retira & mit en liberté,
L'Aquitaine quittant: & trois cens mille escus,
Donna pour la rançon: de dueil ainsi forclus
Le François commença s'esiouyr pour le Roy,
Qui estoit de retour: & puis fut en esmoy,
Quant voulut retourner pour retirer ses fils,
Qui pour ostage estoient en Angleterre mis,
Ou de fieure mourut: mais en grand doleance
Son corps fut rapporté à S. Denys en France.

Le susdict Roy estant retourné en Angleterre pour traicter de la deliurance de ses ostages, contre l'aduis de son conseil fut surpris de maladie en la ville de Londres, ou il mourut le huictiesme d'Auril, mil trois cens soixante & quatre, apres auoir regné enuiron quatorze ans, gist en l'Eglise S. Denys, d'iceluy est tel l'Eloge.

Istæ parum fœlix, in pugna captus ab Anglis,
Nil simulat, vultum assimilat verbisque, animóquæ,
Magna hæc in rege est, nimiúmquæ heroiça virtus.



Iean de Valois, fils de Philippes de Valois.

De Philippe de Valois sixiesme du nom, Roy de France, fils de Charles de Valois.

APRES Charles le Bel, Philippe de Valois,
Lequel estoit Cousin des trois precedents Roys,
Print le sceptre en la main selō la loy Salique,
Point n'admet des feuz Roys Isabel sœur vnique,
La mere d'Edouard d'Angleterre: il fit tant,
Par armes, qu'il rendit au Comte obeyssant,
Le rebelle Flamen, à son retour en France,
Son cheual son harnois, son espee & sa lance,
A nostre Dame vouë: à raison de la terre,
Qu'en France possedoit Edouard d'Angleterre
Hommage fit au Roy: mais depuis il s'arma,
Et contre leur seigneur les Flamens anima:
Disant qu'il estoit Roy de France & d'Angleterre,
Pource auec les Flamens il esmeut telle guerre,
Que l'armee du Roy desconfit pres l'escluse
Rompant treues, vsant de cauteleuse ruse,
Pres Crecy fut vainqueur, & Philippe vaincu,
Et le soldat François n'estant point secouru,
Calais rend aux Anglois: puis Imbert le Dauphin,
Vendit le Dauphiné, se rendant Iacobin:
Soubs la condition, que de nos Roys l'aisné,
Seroit nommé Dauphin, seigneur du Dauphiné,
Le Roy l'an vingt & deux de son regne mourut,
Porté à sainct Denys honnorablement fut.

Son tōbeau est tout de marbre & son effigie d'albastre. Voyez son portrait.

Il fut premierement Comte de Valois, & puis Roy de Frāce par le decez des trois Roys ses cousins, Louys Hutin, Philippe le Long, & Charles le

bel, decedez ſans hoir maſles: La ſouche de Capet ayant continué iuſques aux Valois l'eſpace de 321. an en ligne directe, vint aux couſins par droit d'agnation, apres le treſpas de Charles le Bel, & ſemble que Dieu punit en cela le ſang & memoire de Philippe le Bel, entant que ſ'eſtant monſtré trop violent contre le Pape Boniface, & depuis contre le Clergé, le peuple & les Templiers, Dieu punit ſa ligne, & ne ſouffrit que le royaume fut ſtable és mains de ſes fils, leſquels regnerent tous trois, ſans que pas vn laiſſaſt hoir maſle, pour ſucceder à la courõne. Ains y vint la Souche du puiſné des enfans de Philippe fils de S. Loys, a ſcauoir de Charles Comte de Valois: Car Philippe fils de Charles, vint a la regence du royaume par le iugement des Eſtats, qui confirmerent la Loy Salique. Ainſi la Royne eſtant enceinte, & vn ventre commandant en France, elle accoucha d'vne fille: & la ſentence pour le fait de la regence ſeruant de preiugé, Philippe de Valois fut proclamé, ſacré & couronné Roy en la ville de Reims par Guillaume de Trie Archeueſque dudit Reims. Et la Royne Ieãne fille de Robert ſecond du nom Duc de Bourgongne ſa premiere femme, couronnee le iour de la Trinité, l'an mil trois cens vingt huit. D'elle il eut quatre fils & vne fille. L'aiſné fut le Roy Ican. Le ſecond n'eſt nommé. Le tiers monſieur Loys de France. Ces deux moururent enfans: ſont enterrez aux Cordeliers à Paris. Le quatrieſme fut Monſieur Philippe de France, Duc d'Orleans, qui eſpouſa madame Blanche de France, fille poſthume de Charles le Bel. La fille fut madame Marie de

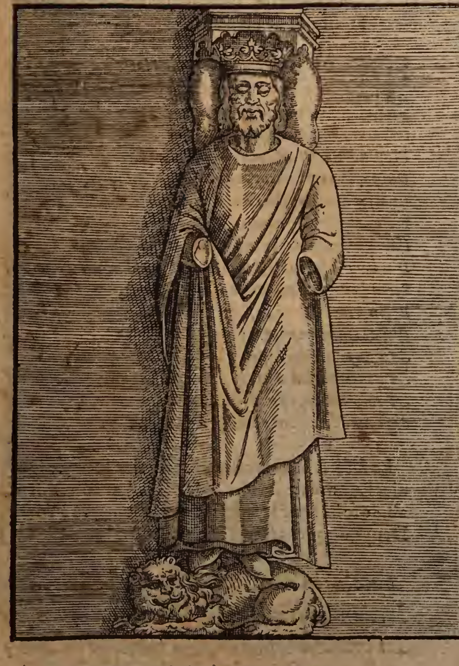
France. Ladite Royne Ieanne mourut en l'an mil trois cens quarante neuf, fut enterree à sainct Denys. La seconde femme dudit Roy, fut la Royne Blanche fille de Philippe, & sœur du premier Charles Roy de Nauarre.

Acquitiõ du pays du Dauphiné.

En l'an 1349. Il acquist de ses propres deniers, de Messire Humbert Dauphin de Viennois, le Pays du Dauphiné, pour les enfans aisnez de France: Dont le Roy bailla quarante mil escus pour vne fois, & paya outre audit messire Humbert, tant qu'il vesquit, dix mille florins pour chacun an. Aussi acquit ledit an le Comté de Roussillon, & Sardaigne, les Baronnies, villes, & Chastellenies de Montpellier, & leurs appartenances: le pris de ladite vendition fut six vingts mil escus d'or, lors ayans cours.

Ledit Roy Philippe de Valois ayãt fait accord auec l'Anglois, & allegeant le peuple des extorsiõs qu'on luy faisoit; ayant vescu 57. ans & regné 22. il mourut a Nogent le Roy, l'an de grace 1350. & gist son corps a Sainct Denys, duquel est fait tel Eloge.

Profligat Flandrum, Ebrouici, regnúmque Nauarræ
Cessit: Pontificẽ inuisit, inuisit mala plurima passus
Valesius valuit virtute valentior hoste.



Le Roy, Philippe de Valois.

De Charles le Bel, quatriesme du nom, Roy de France,& de Nauarre.

Philippe le long mort, Charles le Bel son frere
De prendre des François le sceptre ne differe,
Sa monnoye mua qui au peuple dommage
Apporta puis Iourdain Prince de grand lignage
Fit pendre à Montfauçon à raison des forfaits,
Qui par luy & voleurs en France furent faits,
Charles de Valois lors conquesta pour le Roy
Presque toute Guyenne: & en tres-grand esmoy,
Isabel, sœur du Roy, vint se plaindre auec larmes
D'Edouard son mary, laquelle auec gensd'armes
Reconduite, fit tant que son mary fut pris,
Et son fils couronné au siege Royal mis:
Qui de Guienne fit, & Perigort hommage
Au Roy Charles le Bel, qui n'ayant nuls enfans,
A Vincennes mourut, ayant regné sept ans:
A Sainct Denys porté fut auec soupirs mille,
Sa femme delaissant enceinte d'vne fille.

Le susdict Roy mourut le premier iour de Ianuier l'an mil trois cens vingt sept, aucuns disent 28. de son regne le septiesme, & est enterré à sainct Denys, duquel est tel l'Eloge.

Carolus in duros mouit fera bella Britãnos
Iordanémq; iubet iugulari: cautus, auarus,
Et prudens princeps, & princeps pulcher,
& acer.



Charles Roy de France & de Nauarre, fils de Philippes le Bel.



Ieanne Royne de France & Nauarre Contſſee de Bourgongne & d'Artois.

De la Royne Ieanne femme du Roy Philippe surnommé le Bel.

LA tres-illustre & tres-chrestienne Ieanne Royne de Nauarre, fille vnique de Héry, Roy de Nauarre, Cóte Palatin de Champagne & de Brie, troisiesme de ce nom, & son heritiere desdicts Royaume, Comtez & Palatinat, femme du Roy Philippe le Bel Roy de Fráce. Ceste vertueuse Princesse en l'an mil deux cés quatre vingt seize fit edifier a Paris, le grand College de Champagne, dit de Nauarre, & y donna beaucoup de rentes & reuenu sur son douaire de Brie & Châpagne. En apres elle fit bastir les enfermeries des Cordeliers de Paris & Iacobins, pour y retirer les pauures religieux en leurs maladies, & les meubla de quátité de licts, draps, paillaces, & couuertures. Elle fit aussi peu apres bastir l'enfermerie des Chartreux de Paris, auec vne deuote chapelle à l'entree de leur maison, ou les femmes peuuét libremét entrer pour faire leurs deuotions quand l'on y va en procession. Outre tous ces lieux de deuotion elle achepta la maison du Iuif qui auoit percé la sainte Hostie auec vn caniuet: cest maintenant le monastere appellé du nom de l'humilité nostre Dame, pource qu'il fut donné aux religieux de l'hospital nostre dame sur la riuiere de Rongny, au diocese de Chaalons. Ceste notable Princesse fit plusieurs autres fondations tant a Chasteau Thierry qu'autres lieux, puis mourut au Chasteau du boys de Vincennes, l'an 1304. le second iour d'Auril, le

College de Nauarre basty.

Enfermerie du conuét des Cordeliers basty & du mesme téps es Iacobins & es Chartreux de Paris.

Des Billettes.

ſeigneur du Tillet dit qu'elle fut enterree au monaſtere des Cordeliers a Paris, toutesfois ſon ſepulchre tombeau & effigie eſt en l'Egliſe S. Denys tel que l'auons repreſenté par ceſte figure, cy deſſus.

De Philippe le long Roy de France & de Nauarre.



PRES Loys Hutin de Nauarre & de Frãce
Philippe le long print en ſa main la regence,
Clemence de Hutin enceinte eut vn enfant,
Nõmé Iean, qui mourut: pource fut iouïſſant
Du Royaume du tout ſelon la loy Salique:
Cinq ans le ſceptre tint ſans tumulte bellique,
Au ſoulas des ſubiects faiſant des mariages,
Qui cauſerent la paix, & à nos aduantages,
Les ladres incitez par les deſloyaux Iuifs
Empoiſonnerent lors les fontaines & puis:
Dont grand peſte ſuruint, & furent les coulpables
Chaſtiez aſprement, quarante miſerables
Eſtans empriſonnez à Vitry en Partois:
Afin de ne mourir par les mains des François,
S'entretuerent tous & en ce meſme lieu,
Les corps furent iettez en vn flamboyant feu,
Enguerrand fondateur d'Eſcouys deſpendu:
Fut, prians ſes parens au cercueil eſtendu
Aux Chartreux de Paris, & tranſporté depuis
A l'Egliſe qu'auoit fondee à Eſcouys,
Le Roy mal conſeillé par auaricieux,
Voulut faire leuer impoſts pernicieux
En France: mais luy prié du peuple humblement,

Ne le voulut charger d'imposts aucunement,
Comme le Roy vouloit ordonner en la France
La monnoye d'vn pris, vne aulne, vne balance,
En mesme poix par tout, sans hoir masle trespasse,
Et à sainct Denys eut sa sepulture & place.

Le susdit Roy mourut le troisiesme Ianuier, l'an mil trois cens vingt & vn, ayant regné sans compter le temps de sa regence, cinq ans, & quelque peu d'auantage, il ne peut onc obtenir du peuple vne imposition, & leuee d'argent qui pretendoit faire il mourut sans hoir masle, duquel est tel l'Eloge.

Longus non longum vixit, longéque modestis
Moribus Hutinum fratrem præcellit, & alman,
Cum Flandris icit pacem, moritúrque beatus.



Philippes le long Roy de France & de Nauarre.

De Ieanne Royne de France.



ESTE vertueuſe Princeſſe, Ieāne Royne de France, eſpouſe du Roy Philippe le lōg, ou le grād, Roy de France & de Nauarre, fut fille de Hugue, autres diſent Othes, Comte de Bourgongne & d'Artois, ſa mere madame Mahaut Comteſſe d'Artois & de Henáut : Ladite Royne a l'imitation de ſa deuanciere la Royne de Nauarre, fit edifier en l'vniuerſité de Paris, le college de Bourgongne, la repreſentation de laquelle Royne ſe void encores à l'entree de la chapelle dudit College: Du Roy Philppe le long ſon eſpoux, eut vn fils monſieur Loys de France, qui mourut ieune, lequel eſt enterré aux Cordeliers à Paris, & quatre filles, trois deſquelles furent mariees hautement, la quatrieſme fut religieuſe a long champ: ceſte notable Royne mourut à Roye le vingt & vnieſme Ianuier, 1329. ſon corps fut enterré au monaſtere des Cordeliers à Paris, & ſon cœur fut porté en l'Egliſe S. Denys en France pres le tombeau ou ſon deffunct mary auoit eſté inhumé, ſon ſepulchre eſt fort beau, & tout de marbre & d'Albaſtre. *College de Bourgongne.*

Cecy eſt graué autour du tombeau.



Ieanne Royne de France fille du Cõte Hugue de Bourgongne femme du Roy Philippe le long.

Le Tombeau de tres auguste & tres sainte memoire, François premier de ce nom, & de messieurs ses enfans.

AH! que ie suis marry que la Muse Françoise
Ne peut dire ces mots cōme fait la Gregeoise,
Ocymore, dyspotme, oligochronien:
Certes ie les dirois du sang Valesien,
Qui de beauté, de grace & de lustre resemble
Au liz qui naist, fleurist & se meurt tout ensemble.
Ce Monarque François, François premier du nom,
Nourrisson de Phebus, des Muses le mignon,
Qui dessous sa royale & auguste figure,
Cachoit auec Pithon les Graces & Mercure,
Qui sçauoit les secrets de la terre & des Cieux,
Veit, ainsi que Priam, deuant ses propres yeux
(Hé qui pourroit du Ciel corrompre l'influance!)
Enterrer ses enfans en leur premiere enfance.
Il veit (car il estoit dans le ciel ordonné)
Trespasser à Tournon son premier fils aisné,
Qui de nom & de faict ressembloit à son pere,
A qui ia la fortune heureusement prospere
Sourioit d'vn bon œil, & ia dedans son sein
Comme son cher enfant l'apastoit de sa main.
A peine vn blond duuet commençoit à s'estendre
Sur son ieune menton que la mort le vint prendre,
Ordonnant pour son pere vn camp, ou tous les nerfs
De la Gaule tiroient: les champs estoient couuerts
D'hommes & de cheuaux: bref où la France armee
Toute dedans vn ost se voyoit enfermee.
Il eut pour son sepulchre vn millier d'estandars,
De bouclairs, de cheueux, de larmes de soldars:

Par le seigneur P. de Ronsard gētilhōme Vēdomois.

Le Rosne le pleura, & la Saone endormie:
Mesme de l'Espagnol l'arrogance ennemie
Pleura ce ieune Prince: & le pere outrageux
Contre sa propre teste arracha ses cheueux,
Il arracha sa barbe, & de telle despouille
Couurit son cher enfant. Ah! fatalle quenouille,
Parque tu monstres bien que ta cruelle main
Ne se donne souci du pauure genre humain.
Ainsi ieune & vaillant au printemps de ta vie,
Tu mourus, Germaniq'! quand ta mere Liuie
En lieu de receuoir vn triomphe nouueau
(O cruauté du ciel!) ne receut qu'vn tombeau.

Le sieur de Ronsard, poursuit ainsi.

Retourné, ie fus page au grand Duc d'Orleans,
Le tiers fils de François qui en fleur de ses ans,
Ieune fort & gaillard & de haute entreprise,
Presque le monde entier estoit sa conuoitise.
De Charles Empereur le gendre il se vantoit:
Desia la bonne paix la terre frequentoit,
Mars s'enfuyoit en Thrace, & ce Duc pensoit estre
Desia de la Bourgongne & de Milan le maistre.
Ministre de la paix superbe il se brauoit:
La faueur de son pere & du peuple il auoit,
Nourrisson de Fortune: & ia les Roys estranges,
Honoroyent son Genie, & chantoient ses louanges.
En magnifique pompe en Flandres il visita
Par deux fois l'Empereur, qui benin le traita:
Il luy promit sa fille, & chargé d'esperance,
De ieunesse & d'amour, fist son retour en France.
Hà! folle ambition tu ne dures qu'vn iour!

Il fut victorieux des murs de Luxembour,
Comme vn Dieu le suiuoit vne presse importune:
Il vouloit commander à la mesme fortune.
Maistre, celuy sembloit, du destin & du temps,
Il entroit à grand peine au mois de son printemps,
Quand la mort qui auoit sur sa ieunesse enuie,
Luy trancha tout d'vn coup l'esperance & la vie.
Ce Prince à Fremontier de la peste mourut:
Sceptre ny sang Royal Charles ne secourut
(Charles estoit son nom) que la fiere Eumenide
D'vne torche fumeuse au bord Acherontide
Ne dit son Hymenee, & pour vn lict nopcier,
Ne luy sillast les yeux d'vn long somme d'acier,
Ayant pour vne femme vne tombe funeste.
O dure cruauté d'influence celeste!
O malheureux apas de grandeurs & d'honneurs!
Malheureux qui se fie aux humaines faueurs,
Et au monde qui semble vne tempeste esmeuë!
Seulement le destin nous en monstra la veuë,
Puis la re-desroba: ainsi le vent destruit
L'ente quand elle est preste a porter vn bon fruit.
Iamais le dur ciZeau de la Parque cruelle
Ne trancha de noZ Roys vne trame si belle:
Iamais le mois d'Auril ne veit si belle fleur,
N'y l'Orient ioyau de si belle couleur.
Il sembloit vn Paris en beauté de visage,
Il sembloit au Dieu Mars en grandeur de courage,
Gratieux debonnaire, eloquent & subtil,
D'inuentions de guerre vn magaZin fertil.
Il auoit dans le corps l'ame si genereuse,
Qu'il n'eust iamais trouué sur la plaine poudreuse
L'ennemy qu'à ses pieds il n'eust bouleuersé,

Ce tõbeau est l'vn des beaux & magnifiques qui se puisse veoir a S. Denys: le tout de marbre & albastre.

Bataille tant fust grande, ou mur qu'il n'eut forcé.
Son pere qui chargeoit tous les cieux de priere,
En mourant luy ferma l'vn & l'autre paupiere:
Se pasma dessus luy, de larmes le baigna,
Et presque demy mort le mort accompaigna.
Les Roses & les Liz en tout temps puissent naistre
Sur ce Charles qui fut pres de cinq ans mon maistre.
Des deux freres à peine estoit clos le tombeau,
Que voicy dueil sur dueil, pleur dessus pleur nouueau,
Trespas dessus trespas, misere sur misere:
Apres les enfans morts voicy la mort du pere,
Du grand Prince François à qui toutes les Sœurs
Hostesses d'Heliçon, auoient de leurs douceurs
Abrué l'estomac, à qui l'eau Castalide,
Les antres Cyrrheans, la grotte Pieride
S'ouuroient en sa faueur: grand Roy qui tout sçauoit,
Qui sur le haut du front cent maiestez auoit
De qui la vertu mesme honoroit la couronne,
Mourut comme il entroit au cours de son automne.
Il fut en sa ieunesse vn Prince auentureux,
Tantost heureux en guerre, & tantost malheureux,
Comme il plaist au Destin, & à celle qui meine
Tantost bas, tantost haut, toute entreprise humaine.
Bien qu'il fut des grãds Roys le sommet & l'hõneur,
Et de tant de citez & de peuples seigneur,
Qu'en son sein Amalthee espandit l'abondance:
Bien qu'il fust opulent d'hommes & de puissance,
Qu'il eust basty chasteaux & Palais à foisson
Si est-ce qu'il mourut en estrange maison,
Laissant l'Anglois en France & la paix mal iuree
Auecques l'Empereur de petite duree.

Ce grand Roy François mourut en l'an de grace 1547. au Chasteau de Rambouillet le 32. de son regne, & estant pres qu'en la fleur de son aage, le corps fut porté à S. Denys, ou il gist auec ses enfans François & Charles, l'Eloge de ce grãd Roy est faict par le seigneur du Haillan.

Mars pater, & musa huic, aut vnicus
est Mars,
Vel Martis, Musæq; pater, sic Iupiter vnus,
Hoc natus, nata hoc, cœlum hoc in numine monstrant.

Ce Prince estoit de belle taille, bien proportionné de membres, beau de face, & ayant vne telle majesté au visage qu'il n'auoit rien qui ne se ressentit de sa grandeur royale, les yeux clers & flamboyants, le front, haut, & portant marque de generosité, le nez lõg grand, & dressé selon la proportion du visage auec vne bien seance fort grande la teste si bien faite, que par la figure d'icelle on iugeoit vne grande maturité en ce Roy, & vne singuliere sagesse: fut eloquẽt au possible, homme de bon discours & qui prenoit singulier plaisir d'ouyr les hommes rares parler deuãt luy tandis qu'il prenoit son repas, aux raisons desquels il adioustoit souuent les siennes si pertinentes que la plus part admiroient la gentillesse, & sutilité d'Esprit de ce grand Prince.



Mauſeole du grand Roy François, de ſon eſpouſe la Royne Claude, & de meſſieurs ſes enfans.



Aucuns disent estre la sepulture d'vne Contesse de Flandre.

Ce tombeau eſt pres de celuy du grand Roy François, fermé d'vn treillis de fer tout autour d'iceluy, l'effigie eſt d'Albaſtre & le tombeau de marbre blanc fort bien eſtoffé, aucuns diſent eſtre la ſepulture d'vne Conteſſe de Flandre, il ne ſe voit aucune eſcripture qui face mention du nom, voyez icy comme elle eſt repreſentee.

De Charles le quint dit le ſage, Roy de France.

Iean au ſepulchre mis, Charles ſon fils aiſné
Sage Roy des François fut oingt & couronné
Au regne fut heureux: car remit en ſes mains
Les terres qu'vſurpoient les Anglois inhumains,
Ayant en ſon conſeil hommes ſages, & meurs,
Qui n'eſtoient appetans de ces caducs honneurs.
La Guyenne reprint, Xaintonge, & Perigort,
Le Limoſin, Quercy, pourſuiuant iuſqu'au bord
De la mer l'ennemy: puis de Robin Canolle,
Qui ſortit de Calais, l'audace vaine & folle
Reprima par les Ducs d'Aniou, & de Berry,
De Bourgongne, Bourbon, & de Gueſclin auſſi,
Les Anglois de rechef, mirent en la campagne,
Trente mille ſoldats par les Ducs de Bretaigne,
Et l'enclaſtre conduits: mais du fer de la lance
Ils furent repouſſez & meurtris dedans France,
Et pource que ſans frais ne ſe fait guerre telle,
Sur ſel, & vin, au Roy conuint mettre gabelle,
Ioinct qu'au deſpens de luy en ce temps fut baſtie
La baſtille à Paris: ce bon Roy en ſa vie
Fut tant iuſte, & bening, & tant doux en langage,

Qu'a bon droit ses subiets le surnommerent sage,
Ayant dix & sept ans tint le sceptre Royal,
Au chasteau de beauté, attaint du dard fatal,
Rendit son ame à Dieu, auec son Connestable,
Bertrand, à S. Denys au sepulchre honnorable.

Aucuns Historiographes disent que ce Roy na regné que seize ans, mourut a Beauté sur Marne, le Dimenche 16. iour de Septembre. L'an mil trois cens quatre vingts. Les Epitaphes qui sont sur leur tombeaux sont au premier liu. fol. 29. Et de ce Roy a faict l'auteur des Epitaphes ces vers.

Hic sapiens dictus, major pietate, Phi
lippo
Nam fratri, nimium frater, dat Belgica
regna
Venturis pietas hæc mouit prælia sæclis.



Du Roy Charles le quint, & Ieanne de Bourbon.

De Ieanne de Bourbon Royne de France.



LA tref-illuftre Royne Ieanne de Bourbon, fut fille de Pierre le premier du nom, Duc de Bourbon, qui mourut en la bataille de Poitiers:ayant efpoufé le Roy Charles cinquiefme,elle fut courõnee à Reims le iour de la Trinité 19.May 1364.Elle fut vne dame remplie de toutes vertus, grande aumofniere aux pauures & hofpitaux : Auffi fit de grands biens au monaftere des Celeftins de Paris que le Roy fon mary auoit fait edifier à fa priere & requefte, & ordonna qu'en cefte Eglife des Celeftins, fon cœur & entrailles y fuffent enterrez,ainfi qu'il fe void encores a prefent le tombeau de marbre blanc & noir, qui eft deuant le grand autel de la dicte Eglife.La fufdicteRoyne fut tant fauorifee de Dieu, qui luy donna lignee du Roy Charles cinquiefme fon mary:Affauoir deux fils& fix filles. Le fils aifné fut le Roy Charles : Le fecond Monfieur Loys de France, Duc d'Orleans. La vertueufe Royne mourut à Paris,eftãt en gefine de Madame Catherine fa fille le fixiefme Feurier, l'an mil trois cens feptante fept,fut enterree à S.Denys.

Charles sixiesme. Et Isabel son espouse.

De Charles sixiesme de ce nom, Roy de France.

Combien que Charles n'eut encore que 14. ans
Neantmoins fut oingt Roy par le conseil des grands,
Et Loys Duc d'Aniou son oncle, des finances
Eut le gouuernement auec grand' doleance:
Car tout fut dißipé, dont de nouueaux imposts.
Le peuple fut chargé: parquoy sans long propos
A Paris, à Rouen, & autres grandes villes,
S'esmeurent asprement seditions ciuiles,
Car les fermiers Royaux furent du peuple occis:
Dont le Roy chastia le peuple de Paris,
Ayant a Rossebec le Gantois surmonté,
Armé vint a Paris de colere domté,
Abolit Escheuins, & Preuost des marchans:
Puis les chesnes osta l'espace de cinq ans,
Trois cents en fit mourir: bref des Parisiens
A soy il confisqua par la moitié les biens
Pour soldats soudoyer: le commun populaire
De Limoges, Poictou, & Auuergne eut affaire
De sçauoir mutiné contre les nobles: bref
Par le Duc de Berry sur eux tombe meschef,
Le Roy voulant venger sur Pierre de Craon
L'exces qu'il auoit fait au seigneur de Cliffon,
Phrenetique deuint, & sur ses entreprinses
De tout gouuernement s'emparerent les Princes,
Parquoy entre les Ducs d'Orleans & Bourgongne
Sortirent grands debats: & en telle besongne
Des bouchers fut soustint le Bourguignon, qui fit

Le Roy depos a le preuost des marchans & escheuins.

Que le Duc d'Orleans a Paris on occit:
Apres à Montereau Ieã le Duc Bourguignõ
Sur le pont fut meurtry, dont son fils pour guerdon
S'allia de l'Anglois, & luy bailla le sceptre
De France entre ses mains: le faisant Roy & maistre
De Paris, & plusieurs villes, chasteaux & bourgs,
Car pour lors de Paris il auoit grand secours
Alors meurt a Paris Charles sixiesme Roy
Porté a S. Denys auec petit conuoy.

Le Roy Charles sixiesme, mourut à Paris en son hostel des tournelles pres S. Pol le 21. iour d'Octobre l'an 1422. d'vne fieure quarte, ayant regné 42. ans ou peu s'en faut, & fut ce Roy enterré à S. Denys sans grand pompe & ceremonie, ce qui ne fut sans le blasme des Anglois, qui lors tenoient le Royaume de France: l'Eloge de ce Roy est de telle sorte.

Dum puer est, fit rex, regitur patruisque, virisque
Diuersis: damna hinc patiuntur plurima Galli,
Plurima dum Gallos capita exturbántque regúntque.

De la

De la Royne Isabel de Bauiere femme du Roy Charles sixiesme.

LE Roy Charles 6. Espousa la Royne Isabeau de Bauiere, fut Courõnee le 23. d'Aoust 1389. Elle fut vne dame treschrestienne, estoit fille d'Estienne Duc de Bauiere, Comte Palatin du Rhin, se mõstra fort deuote, & pitoyable enuers les pauures, en ce qu'elle distribuoit de grands biens aux hospitaux pour l'entretenement d'iceux, & pour la restauration des Eglises ruinees. Comme il se peut remarquer encores en quelques vitres d'Eglises de ceste ville de Paris fort anciennes, & entre autres en l'Eglise S. Geruais. Mesmes à sa persuasion le Roy Charles sixiesme donna deux cens Marcs d'or: pour faire la chasse du Roy S. Loys, & quarante marcs d'argent pour faire la chasse saincte Aure, qui est de present en l'Eglise S. Eloy à Paris, & faisoit ses deuotions afin qu'il pleust à Dieu luy donner des enfans. Elle fit tãt enuers le Roy son espoux, que la chapelle de l'hospital du S. Esprit a Paris en la place de greue, fut rebastie tout de neuf, auec quelque bastimens, pour la cõmodité des pauures enfans orphelins. Elle eut dudit Roy Charles sixiesme cinq fils & six filles: Fut ladicte Royne petitement entretenue, apres la mort de son mary : seulement de l'estat de sa maison par les Anglois, es mains desquels elle estoit, & porta fort patiemment ses afflictions, desquelles elle fut cause: car elle tint le parti des Ducs de Bourgongne contre ses propres enfans : Elle mourut en

La Chapelle du S. Esprit bastie.

l'hostel des Tournelles pres S. Pol, le dernier iour de Septembre 1435. fut portee inhumer a l'Eglise S. Denys en France pres son mary.

De Charles 7. du nom, Roy de France.

PAR le consentemẽt des Princes & seigneurs
Charles apres sõ pere eut les royaux hõneurs,
Et non entierement, car le moqueur Anglois
Lors Paris vsurpant, anichiloit les loix,
Et le vray heritier du Royaume Francique
Roy de Bourges nommoit contre la loy Salique,
Au nom du ieune Henry d'Angleterre on selloit,
Et la monnoye aussi en France cours auoit,
Mais Dieu voyant des Cieux l'iniure aspre & felonne,
Rend au vray successeur le sceptre, & la couronne,
De Ieanne la pucelle. *Luy enuoye secours: car Ieanne la pucelle*
Auecq' autres seigneurs print du Roy la querelle:
Et chassa les Anglois de deuant Orleans,
Des bastilles aussi les ennemis nuysans,
Reprenant Baugency, Largeu, Patoy, Ienuille,
Autres villes aussi malgré la trouppe hostile:
Le Roy alla à Reims pour se faire sacrer:
Pour le Duc de Belfort par les champs rencontrer
Il s'en partit de Reims: soudain soubs sa puissance
Il remit les citez de son obeissance,
Il est vray qu'a Paris les Anglois couronnerent
Leur ieune Roy Henry, & sceptre luy baillerent:
Mais par l'appointement d'Arras reprint Paris,
Et tous les differens furent lors assopis
D'Orleans, de Bourgongne, aussi des autres Princes,
Faisant contre le Roy secrettes entreprises,

Il recouura depuis toute la Normandie,
Et villes qu'vſurpoit l'Anglois en Picardie:
Quand Talbot fut occis, il reprint la Guienne:
Le Royaume remit ſoubs la puiſſance ſienne,
Des Princes refrena les trop hautains courages
Conſpirans contre luy: & pour conſeil des Sages
Retenant auec ſoy Loys ſon fils aiſné
Les Princes renuoya, depuis le Dauphiné
Remit entre ſes mains, & fit commandement,
Que le Dauphin ne fut receu aucunement:
Lequel outre ſon gré auoit delaiſſé France,
Et en Flandres pour lors faiſoit ſa demourance,
Ce Roy victorieux mit ſon Royaume en paix,
Et toutes ſes citez il reprint, fort Calais,
Craignant de la poiſon le funebre danger,
Sept iours fut, ne voulant ne boire, ne manger:
Mais quand il le voulut, il ne peut les conduits
Du corps durant ce temps furent trop eſtrecis,
Le trenteneufieſme an de ſon regne mourut,
A Meun: à ſainct Denys enſepulturé fut.

Le ſuſdict Roy Charles mourut à Meun ſur Yeure, le iour de la Magdaleine, l'an 1461. ayant regné pres de 39. ans, ſon corps fut porté a S. Denys aux deſpens de meſſire Taneguy du Chaſtel qui feit le deuoir de bō ſeruiteur, chacun des autres Courtiſans & officiers ſ'eſtās retirez en leurs maiſons. L'auteur des effigies a fait ſes vers.

Toto Anglos regno expellit, fiſúſque puellæ
Et vires, & res ſorti, Martique peroſus
Cōmittit: ſorte hic fœlix, fœlix quoq; marte



Charles septiesme & son espouse Marie d'Anjou.

De la Royne Marie d'Aniou, femme du Roy Charles septiesme.

LE susdit Roy Charles espousa la Royne Marie, fille du secōd Loys de Sicile, Duc d'Anjou. Et en eut trois fils & cinq filles, elle fut vne Royne de louable memoire, elle fit bastir le grand hostel Dieu de la ville de Bourges en Berry, pour la retraicte des pauures malades: Et voulut faire ceste belle fondatiō, en intention que le Roy son mary peust auec l'aide de Dieu (qu'elle reclamoit incessammēt) perdre le tiltre de Roy de Bourges qu'on luy donnoit, à raison qu'il estoit là reduit & cōfiné par les Anglois, qui luy occupoient & detenoient vne partie de son Royaume. Et qu'elle peut obtenir vn fils, qui deust vn iour porter ce tiltre de Bourges, ayant recouuert le sien de Roy de France: cōme de fait il aduint, Dieu luy donnant deux fils, dōt l'vn fut Loys 11. qui succeda à la Couronne: & l'autre nōmé Charles, qui porta ce tiltre de Bourges, estāt faict premieremēt Duc de Berry. Ceste bonne Princesse estoit tousiours assidue à faire prieres à Dieu, & vacquer és œuures de misericorde: tellement que Dieu exausant ses prieres & bonnes œuures, permit que le Roy son mary recouura de la main des Anglois le Royaume de France, s'estāt faict sacré à la ville de Reims, sous la conduicte de Ieanne la pucelle miraculeusement enuoyee de Dieu: Sō corps repose en l'Abbaye S. Denys en Frāce, pres du Roy son espoux ainsi qu'il est representé en la figure cy deuāt: Et mourut ladicte Royne en Ianuier, l'an 1463.



[M]adame blanche Royne de Frãce, fille de Philip-
[pe] Roy de Nauarre, & madame Ieãne de Frãce.

De Madame Blanche Royne de France, fille de Philippe Roy de Nauarre, & madame Ieanne de France.

CEs deux notables dames ſont en ſepulture, en la chapelle Saincte Hypolite, ou il ſe voit deux tombeaux de marbre noir, & les effigies d'Albaſtre au premier liure eſt deſcrit l'Epitaphe au fo.32. Madame Blanche Royne de Frāce fut fille de Philippe le Bon, Cōte d'Eureux, & de Marguerite d'Artois, qui aſſiega l'Arſegille au Royaume de Grenade, auquel ſiege il fut occis par les infidelles ſes ennemis, L'an 1342. fut Roy de Nauarre par ſes alliances matrimonialles: luy deliurant iceluy Royaume, le Roy Philippe de Valois paruenu qu'il fut à la couronne, l'an 1327. & d'auantage autres terres & ſeigneuries en la Comté de la marche pres d'Angouleſme, en recompenſe des Comtez de Champagne & de Brie, qui auſſi appartenoient à Ieanne de France ſa femme, qui eſtoit fille au Roy Loys Hutin, ladite madame Blanche fut eſpouſe du Roy Philippe de Valois laquelle il eſpouſa le 10. Ianuier, l'an 1349. Elle auoit eſté accordee à l'infant Pietre fils aiſné d'Alphons Roy de Caſtille: d'elle vint madame Ieanne de Frāce, accordee à Iean Duc de Geronne fils aiſné du Roy d'Arragon, le 16. Iuillet, l'an 1370. allant en Eſpagne pour l'eſpouſer, elle mourut a Beziers, l'an 1374. le 11. iour de Septēbre. Et ladite Royne le 5. iour d'Octobre 1398. Le ſieur du Tillet deſcrit que madame Ieanne fut enterree en l'Egliſe Cathedrale de Beziers: toutesfois ce qui eſt eſcrit ſur ſon tombeau fait mention du cōtraire.



Ceste figure d'vn Roy est sur vn pillier de pierre en la chapelle Sainte Ypolite.



Ceste figure d'vne Royne que l'on dict femme d
susdit Roy est en la mesme Chapelle.



te figure eſt d'vne Royne fille deſdicts Roy & Royne, en la meſme chapelle.

Ceste figure du Roy, & de ses deux Roynes, sont sur chacun vn pillier ou colomne de pierre en la chapelle Saincte Hypolite en ladite Eglise S. Denys, & sans escritures ou Epitaphes, aucuns disent, que l'vne des figures est de la femme de ce Roy, l'autre de sa fille, ie ne puis en donner aucune verité, n'ayãt leu aucune histoire ou Epitaphe qui en face mention.

De Loys douziesme du nom, Roy de France.

EPITAPHE.

LOYS, Duc d'Orleans, cõme le plus prochain,
La courõne porta, & print le sceptre en main:
Deslors repudia Ieanne fille de France,
Pour Anne de Bretaigne, apres en grand puissance
Du Duché de Milan il chassa Loys Sforce,
Estant vsurpateur contre tout droit par force:
Lequel fut prins, ayant habit de Cordelier,
Et en France amené, ou mourut prisonnier
Dompta les Geneuois, & fit decapiter
Des rebelles le chef, puis il se vint ietter
Sur les Venitiens, & Boulongne la grasse
Au Pape rendre fit, que par bellique audace
Bentiuolle vsurpoit: mais ingrat se monstra
Le Pape du bien fait: car il se retira
Auec les ennemis du Roy, & des François,
Dont le Roy enuoya le fort Gaston de Foix,
Lequel Boulongne print par force Martienne:

Puis vainquit, & gaigna la bataille à Rauenne,
Mais par trop s'auançant fut occis, & plusieurs,
Qui accreurent à nos gens Martialles fureurs,
Car Rauenne on pilla, dont le Pape animé,
Auec seigneurs mutins contre droit s'est armé,
Incitant l'Empereur, Romains, & Milannois,
Suisses, Italiens, les Lombards, & Anglois
A guerroyer le Roy, lequel par sa prudence
Par mariage fit à l'Anglois alliance,
Car espousa sa sœur de son amour espris,
Ne vesquit que trois mois, & mourut à Paris
Le premier de Ianuier: fut en grand desplaisance
Porté à Saint Denys, le pere de la France.

Iceluy Roy a esté surnommé pere du pays, & pasteur du peuple, car outre la charité, courtoisie & patience, & la grande affection qu'il portoit aux hommes de grand sçauoir, & literature, veu que ça esté luy qui a monstré le chemin au grand Roy François, faisant venir Lascaris en France pour orner Paris de la congoissance des lettres Grecques, lesquelles estoient incognues en ceste fameuse vniuersité, laquelle ce Roy reforma des insolences qui y estoient: Et bien qu'il se veist assailly de toutes parts, & que le Pape remuoit & le Ciel & la Terre pour luy troubler son repos, si ne voulut il iamais entendre à prendre alliance auec le Turc, n'y auoir amytié auec le Soudan du grand Caire, quoy que l'vn & l'autre de ces tyrans s'efforçassent de ce liguer auec luy: aussi Dieu à fauorisé ses desseins & la deliuré de ses aduersai-

res, auſſi ſçauoit ce bon Roy que la ligue des infideſſes, & heretiques eſt dommageable a ceux qui ſi affrontent & acoſtent, & pleuſt a Dieu que n'en euſſions gouſté les effects, comme ſi le bras de chair eſtoit plus puiſſant que de celuy qui à faict, & eſtably toutes les puiſſances de la Terre. Le Roy mourut le premier iour de May en ſon hoſtel des Tournelles à Paris l'an de ſon aage cinquantecinq, & de ſon regne le dixſeptieſme, & giſt ſon corps a Sainct Denys en ceſte magnifique ſepulture que luy a faict dreſſer ſon ſucceſſeur le Roy François, l'Eloge de ce Roy eſt tel, faict par le ſieur du Haillan.

Rex ex Aurelio duce, magnum vicit Iulrm
Pontificem: Inſubriæ toties tentata recepit
Regna: pius Princeps, populi tutórque, paterquæ,



Le tombeau tres-magnifique du Roy Loys xij, & de ſon eſpouſe madame Anne de Bretaigne.

De la Royne Anne de Bretaigne.



NNE Ducheſſe de Bretaigne, fille vnique & heritiere vniuerſelle du Duc François deuxieſme du nom, femme du Roy Charles 8. aporta la Duché de Bretaigne en la maiſon de Frãce, l'an 1489. Et depuis le decés du Roy Charles huitieſme, Loys Duc d'Orleans venant à la Couronne de France la print pour femme, pour le merite de ſes louanges & vertus, ceſte notable Princeſſe fit commencer, enuiron l'an mil cinq cens douze, le baſtiment du Conuent des Religieux de l'ordre Sainct Frãçois de Paule pres Paris, dits Minimes ou bõs hommes, auſſi elle fit de grans biens & donations aux Egliſes & hoſpitaux. Deceda l'an 1513. giſt à l'Egliſe S. Denys au tombeau de ſon eſpoux.

Baſtiment pour les Bons hommes dicts Minimes.



Cette figure represente le Mauseole, du Roy Hery ij. du nom, des Roys François ij. & Charles ix.

Tom-

Tombeau du Roy Henry second du nom.

HENRY fils de François & son seul heritier, *par le sieur Pierre de Ronsard.*
Vint apres qui suiuant des armes le mestier,
Se fit aimer des siens, & redouter par force
En Escosse, Angleterre, en Toscane & en Corse:
Il fut vn second Mars, & le ciel l'auoit fait
Pour se monstrer en guerre vn Monarque parfait.
Nul ne picquoit si bien le long de la campagne
Ou le coursier de Naple, ou le genet d'Espagne:
Vn Castor en cheuaux, vn Pollux il estoit
Au mestier de l'escrime, il sautoit, il luttoit,
Et nul ne deuançoit ses pieds à la carriere,
Et mal ne combatoit si bien à la barriere,
Soit qu'il fut en pourpoint ou vestu du harnois.
Il reconquist Calais, il serra les Anglois
En leur rempart de mer, il campa sur la riue
Du Rhin, & deliura l'Allemagne captiue:
Il força Thionuille & gaigna Luxembour,
Mommedis, Dampuilliers & les forts d'alentour:
Il consuma sa vie aux peines de la guerre,
Conuoitant ceste terre, & tantost ceste terre,
Il sembloit a Pyrrhus, hazardeux à la main,
Qui tousiours enfiloit dessein dessus dessein:
Mais la face de Mars n'est pas tousiours certaine,
Car bien qu'il fust en guerre vn parfait Capitaine,
Qu'il eut la force au bras & le courage au cœur,
Il fut tantost vaincu, & tantost fut vaincueur.
Voulant auitailler la Picarde muraille
Du foible sainct Quentin, il perdit la bataille,
Ou tout le sang François fus presque respandu,

Contraint il feit la paix, apres auoir rendu
En vn iour le Piemont (ô chances mal-tournees!)
Et tout ce que conquist son Pere en trente annees,
Le labeur & le sang de tant d'hommes guerriers.
Ia l'Oliuier tenoit la place des Lauriers,
Aux portaux attaché: au croc pendoient les armes,
Et la France essuyoit ses plaintes & ses larmes.
Ia le Palais estoit pour la nopce ordonné,
Le Louure de l'hierre & de buis couronné:
Desia sa fille au temple espouse estoit menee,
On n'oyoit retentir que la vois d'Hymenee,
Hymen Hymen sonnoit par tous les carrefours:
Par tout on ne voyoit que Grace & qu'Amours,
Mars banny s'enfuyoit aux regions barbares,
Quand entre les clerons, trompettes & fanfares,
Au milieu des tournois au chef il fut blecé,
Ayant l'œil gauche à mort d'vne lance percé:
Spectacle pitoyable! exemple que la vie
De cent maux impreueuz fragile est poursuiuie,
Puis qu'vn Roy si puissant d'Empire & de hauteur
En ioüant est tué par vn sien seruiteur.
Ainsi mourut HENRY (car toute chose passe)
Qui de bonté, beauté, prouësse & bonne grace
Surmontoit tous les Roys: mais le Ciel endurcy
Non plus que d'artisans des Princes n'a soucy.
Il sentit pour le moins ce plaisir en son ame,
Qu'il mourut dans le sein de sa pudique femme,
Et qu'il veit en son lict presque pasmez d'ennuy
Tous ses petits enfans larmoyer pres de luy,
Ie le serui seize ans domestique à ses gages,
Non ingrat luy sacrant mes plus doctes ouurages:
Ie n'ay sceu prolonger sa vie, mais i'ay sceu

Allonger son renom autant que ie l'ay peu.

Ce bõ & heureux Roy fut blecé en vn Tournoy, faict en l'hostel des tournelles a Paris le dernier iour de Iuin, mourut le 10. de Iuillet en l'an 1559. de son regne le 13. & le 41. de son aage, duquel l'auteur des Effigies a fait cest Epigramme.

EPIGRAMME.

Pace data terris, cœlum, quo venerat olim
Henricus petijt: pace ingens, grandior armis,
Iam satis orbem implet rex nomine, numine cœlos.

Affix. valuis templi D. Mariæ Virg. XI. Aug. M.D.LIX. qua lugubri pompa eõdẽ funus efferebatur.

HENRICO II. GALLIARVM REGI FOELICISS. PRINCIPI OPTIMO LIBERALISS. LENISS. PIETATIS IVSTITIAE LIBERTATISQVE PVB. ASSERTORI FORTISS. DVM PACE PER ORBEM CHRISTIANVM PARTA FILIAE CHARISS. SORORISQVE SAPIENTISS. NVPTIAS CELEBRAT, INTER POPVLI PLAVSVS IN LVDICRO CERTAMINE VVLNERE CAESO SVI FLENTES AC MOESTISS. POSVERE.

Memoriæ Æternæ Henrici II. Galliarum regis inuictiss.

Nemo tuos, Henrice, annos, rex maxime regum,
Defleat, & flectu causas exquirat aniles:
Nulla breuis magnis ætas virtutibus: æuum
Præ veniunt, rapido, que feruntur ad æthera cursu.

Gallia in eiusdem regis obitum.

Non tanti pax vlla mihi, connubia tanti
Nulla mihi, Henricum, superi, mihi reddite: vestram
Pacem restituo vobis, bellumque repòsco.

Epitaphe du feu Roy Henry.

Le tombeau cizelé en la braue apparence
Des combats furieux, ou l'orgueil affronté
D'vn ennemy felon brusquement surmonté
Doit porter aux nepueux la royale vaillance,
Ne faict contre le temps si forte resistance
Que la seule vertu conioincte a Verité,
Dont HENRY magnanime a tousiours imité
Les plus braues ayeux, d'inuincible constance.
Si doncque son tombeau peut seul encourager
Vn homme de grand-ame, afin de se vanger
De l'iniure du temps, par faicts d'armes semblables:
Combien plus la vertu, dont il estoit doué,
Doit inciter vn cueur pour se veoir aduoué
Au rang des immortels à iamais admirables?

Tombeau du Roy François second du nom, par le sieur P. de Ronsard.

FRançois son premier fils, à qui la barbe tendre
Ne començoit encore au menton qu'à s'estẽdre
Tint le sceptre apres luy, Prince mal-fortuné,
Qui se veit presque mort si tost qu'il se veit né,
Il fut dixhuict mois gouuerneur de l'Empire,
Le peuple outrecuidé qui tous les iours empire,
Empesté d'heresie & de nouuelle loy,
Arma sa faction contre ce ieune Roy.
Assemblant ses estats pour corriger le vice
Des nobles, des Prelats, du peuple & de Iustice,
Et punir les mutins qui s'osoient esmouuoir,
Et contenir la France en son iuste deuoir:
O cruauté du Ciel! ô estrange merueille!
Voicy ce Prince mort d'vn caterre d'Oreille,
Laissant ieunesse & vie, & son peuple troublé
Et le sceptre Escossois au François assemblé,
Et sa ieune espousee en plainte douloureuse,
O Dieu que ceste vie est courte & malheureuse!
(ELISABET sa sœur qui d'vne estroicte foy
Son pere auoit coniointe au magnanime Roy
Qui du peuple Espagnol les brides lasche & serre,
A vingt ans se couurit d'vn sepulchre de terre,
Dans vn mesme basteau passant a l'autre bord
Sa beauté sa ieunesse, & sa vie & sa mort)
Conforte toy grand Roy, la sentence est donnee
Que la mort est la fin de toute essence nee.

Memoriæ æternæ.

Du Roy Charles 9.

OPTIMI ET MITISSIMI PRINCIPIS CAROLI NONI REGIS CHRISTIANISSIMI BONARVM ARTIVM INGENIORVMQVE FAVTORIS LIBERALISIMI ET FIDEI AC RELIGIONIS CATHOLICAE PROPVGNATORIS ACERRIMI.

Epitaphium.

Carolus expectat loculo Rex nonus in isto
Supremi clangat dum tuba iudicij
Quem quicunq; bonus nouit bene luxit acerbe
Extinctum viuum deperijt tenere
Leni a deo fuit ingenio leni bonitate
Aspectu leni lenior Alloquio:
Aspera enim cum sæuirent circum omnia in illum
Confluxit lenis quid quid vbiq; fuit
Nam puer ad sceptrum venit regale decennis,
Annos quod tredecim dimidiumque tulit,
Continuis in proditionibus, atque periclis,
Belli intestini, & iugibus insidiis,
Maiorum dum sacra pius, fortisque tuetur,
Nec presidum cultus ire pios patitur:
Hæreticos reprimens cæca ambitione rebelles
Numinis oblitos, principis, & patriæ
Donec præcipiti fato tum desiit esse
Heu quando potius debuit insipere
At tu pro tanto veræ pietatis amore
Quæso bone, & tanta pro bonitate, Deus,

Hunc facias numerum in cælis augere bonorum
Et ſedem manes inter habere pios.

ALIVD.

Bis ſeptem totos bellum tibi iuge per annos
Quod rex vixiſti Carole pene fuit
In deſertores, patriæ cæloq; rebelles,
Dum pro aris pugnas fortiter, Hereticos:
Sacrilegis quorum e manibus regnum aſſeruiſti,
Ter varia raptum proditione tibi
Verum hoc dum retegis ſcelus a radicibus imis,
Suppliciiſq; reos afficis emeritis,
Ecce, nefas, prima moriens in flore iuuentæ,
Mane velut cum ſol deficit exoriens,
Proh dolor heu ſpes fruſtrata & vota piorum,
Ante diem curſu deſeris in medio:
Iuſtitia & pietate tuam fulcire coronam
Nempe hoc, & duplex illa collumna fuit
Quæ pro mortali ſemper durabile cingit
In cælis capiti nunc diadema tuo.

Vixit annos viginti tres, menſes vndecim, & dies tres. Regnauit annos tredecim menſes quoque quatuor. Obijt in arce vincennarum III. kalendas Iunij, Anno 1574.

Ces deux Epitaphes latins ſont en l'Egliſe S. Denys en France, grauees ſur vne l'ame de cuiure contre la cloſture du cœur, au deuãt le tombeau du grand Roy François: En ce meſme lieu il y a

vne memoire, ou lõg Epitaphe, du tres-chrestien Henry deuxiesme du nom Roy de France, qui commence ainsi.

Par mes vers i'ay semé tes faits par l'vniuers
Or helas a ta mort me faut donner des vers.

Ie nay voulu la mettre en ce liure pource qu'il est assez commun, estãt imprimé auec les œuures de son autheur le docte Poëte du Bellay.

Tombeau du Roy Charles neufiesme.



Harles son second frere apres luy succeda,
Qui en dure saison le Sceptre possede:
En pleurant il vestit sa dignité Royale,
Par P. de Ronsard. *Comme presagiant sa fortune fatale,*
Car si tost qu'il fut Roy (il le fut à dix ans)
La peste des meschans seducteurs mesdisans,
La licence du peuple & la fureur des villes
Troublerent son Estat de cent guerres ciuilles,
Comme vn terrible orage esleué par le vent,
Qui tourne en boursouflant, tournoyant & mouuant
La mer vague sur vague en tortis retrainee,
Ou comme vne Megère aux enfers dechainee,
Tout se rua sur luy. Le Soleil de despit
Abominant la Terre, en vestit noir habit:
Il se rouilla la face, & la Lune argentee
De taches eut long temps sa corne ensanglantee:
La Seine entre ses bords sa rage deslia,
La nourrice Cerés son bled nous denia,
Le bon Pere ses vins, & Palés son herbage,
Et le sel si commun nous nia son vsage:
La famine & la guerre & la peste ont monstré

Que Dieu auoit son peuple en fureur rencontré:
Ce Roy presque enfant vit sa France allumee,
Et ville contre ville en factions armee,
D'hommes & de conseil & de tout indigent:
Il veit manger son peuple & voler son argent,
Il veit sa maiesté seruir d'vne risee
Il veit de cent broquars sa mere mesprisee,
Il se veit dechassé de ses propres maisons,
Il veit les temples saincts, le lieu des oraisons,
Autels & sacremens n'estre qu'vne voërie,
La raison renuersee, & regner la furie.
Par quatre grands combats veinquit son ennemy:
Mais vn feu de rancune alloit si bien parmy
Le peuple forcené, que morte vne querelle,
Vne autre d'autre part sourdoit toute nouuelle:
Ainsi vn feu d'esmorche à l'autre feu se prend,
Que plus on pense esteindre, & plus il se respend.
Ie me trouuay deux fois à sa royale suite
Lors que ses ennemis luy donnerent la fuite,
Quand il se pensa voir par trahison surpris,
Auant qu'il peut gaigner sa cité de Paris,
Meschante nation, indigne indigne d'estre
Du sang Hectorean, d'ainsi trahir ton maistre!
Peuple vrayment Scythique, ennemy de repos,
Et bien digne d'auoir pour ancestres les Goths.
Ia de ce ieune Roy la dure destinee
S'estoit en sa faueur plus douce retournee:
Ia son siecle en vertu se faisoit tout nouueau,
Quand d'vn rheume panthois fontaine du cerueau,
Qui d'vn flot caterreux s'estoit entresuiuie,
Luy pourrist les poumons, souflets de nostre vie,
Despouillant le manteau de son humanité

A l'heure qu'il entroit en sa felicité,
Ainsi le marinier, creancier de Neptune,
Prest à payer les vœux qu'il deuoit à fortune,
Ia saluant de l'œil sa maison & le bord,
Se perd, & sa nauire entrant dedans le port.
Il fut quatorze ans Roy, & en l'an de son âge
Vingt & quatre il paya de Caron le naulage.
Iamais esprit si beau ne si bon que le sien
N'alla soubs les Lauriers du champ Elysien:
Iamais ame si saincte & en tout si parfaite,
Compagne des Herôs là bas ne se fust faite,
S'il eust eu le loisir de monstrer aux humains
La force qu'il auoit & au cœur & aux mains.
Il fut Prince bien né courtois & debonnaire,
D'vn Esprit prompt & vif, entre doux & colere:
Saturnien au reste à cacher son secret:
Contre les importuns il se seruoit de ruses,
Et sur tout amateur des lettres & des Muses.
Quatorze ans ce bon prince, alegre ie suiuy:
(Car autant qu'il fut Roy, autant ie le seruy)
Il faisoit de mes vers & de moy telle estime,
Que souuent sa grandeur me rescriuoit en ryme,
Et ie luy respondois, m'estimant bien-heureux
De me veoir assailly d'vn Roy si genereux,
Ainsi Charles mourut des Muses la defense,
L'honneur du genre humain, delices de la France.

Cecy suffira pour les singularitez & antiquitez de la Royale maison & Abbaye Sainct Denys en France, pour ce temps, encores que i'ay bien en main plusieurs autres desseins lesquels n'ont peu sortir en lumiere pour le present.

Du monastere des Celestins fondé a Paris, & des sepultures ou tombeaux des Ducs d'Orleans, & autres nobles qui y sont.

CHAP. 7.



A chapelle des Ducs d'Orleans, est l'vne des plus belles & magnifiques qui se sache voir à Paris, en laquelle est presque toute la famille d'Orleans enterree, sauf les Roys, qui en sont sortis, car nos Roys depuis Loys 12. sont de l'estoc, & famille d'Orleans, & non de Valois, ainsi que mal a propos plusieurs le publient, & ie mettray icy quelques Epitaphes du chef de la maison d'Orleans, à sçauoir Loys fils de Charles le quint, qui fut occis traistreusement a Paris, l'an 147. le 22. iour de Nouembre, par les menees du Duc de Bourgongne, lequel auec son espouse Valentine repose aux Celestins, & les Epitaphes duquel sont de telle substance: premierement autour du tõbeau haut esleué, dessus sont quatre effigies, de deux Ducs, vn Comte, & vne Duchesse, en deux estages, l'vne esleuee sur l'autre, ainsi que voyez representé par ses figures, le tout de marbre blanc enrichy d'or ou sont engrauez ces nõs, Loys Duc d'Orleans, Valẽtine de Milan sa femme, Charles Duc d'Orleans leur fils, pere du Roy Loys douziesme, Philippe Comte de vertus leur fils: puis les Epitaphes Latins parlent ainsi.



Sepulture de Loys Duc d'Orleans.



Sepulture de Valentine de milan, espouse de Loys Duc d'Orleans.

Hoc tecum illustris pari Ludouice sepulchro
Iuncta Valentina coniugis ossa cubant.
E merito insubris tibi iura ducalia Sceptri
Tradita legitimæ præmia dotis erant.
Subiacet, & Carolo clausus cum fratre Philippus,
Inclyta iam vestri pignora bina thori.
Magnificus Carolo nascens Ludouicus ab alto,
Hæc posuit larga busta superba manu.
Sfortiadem indigna pepulit qui ex sede tyrannum,
Et sua qui Siculus sub iuga misit opes.
Vt tantos decorata duces Aurelia iactat,
Gallica sic illo sceptra tenente tument.

L'autre Epitaphe est plus ample, & est de telle sorte.

Quis tumulum posuit? regum rex maximus ille
Filius, & regum rex Ludouicus honor.
Quãdo? post Ligurem, Insubrem, Siculúmque triũphum
Post captos reges, Sforciadásque duces.
Quis iacet hic? magni heroës, Ludouicus, & vxor,
Alma Valentina, regia progenies.
Aureli proceres, Carolus cum fratre Philippo:
Ille auus, illa auia est: hic pater, hic patruus.
Qui genus? à Françis, studium quod? regna tueri,
Belláque sanguinea sollicitare manu.
Quæ mulier? Ducis Insubrÿ pulcherrimã proles,
Ius Mediolani, sceptráque dote dedit.
Viuere debuerant propter facta inclyta semper?
Debuerant, sed mors impia cuncta rapit.
Hos ergo rapuit proceres? non corpora tantum,
Semper erunt animæ, gloria semper erit.



Charles Duc d'Orleans.



Sepulture de Philippe Conte de Vertu.

Eſt graué en table de marbre, dans vn pillier l'eſcuſſon de France, au deſſous ce qui ſ'enſuit.

Ludouicus rex xij. quieti perpetuæ, & memoriæ perenni illuſtriſsimorum principum Ludouici aui, Valentinæ auiæ Caroli patris piiſsimorum pientiſsimorúmq; parentum, ac Philippi patrui. Feliciter. M.D.III.



N ceſte meſme Chapelle eſt l'ordre genealogiq̃ de la maiſõ d'Orleans en cette ſorte : Charles le quint Roy : Loys Duc d'Orleans ſon ſecond fils: Charles aiſné des enfans de Loys, & Valẽtine de milã: Loys 12. fils de ce Charles. Philippe Conte de Vertus puiſné des enfans de Loys, & Valentine. Iean troiſieſme enfant d'iceux, & Conte d'Engouleſme. Charles fils de Iean Duc d'Engouleſme. François Roy, premier du nom, & fils de Charles. François Dauphin de Viennois, & Duc de Bretaigne, aiſné des enfans de François premier qui mourut a Tournon aagé de vingt ans. Henry ſecond du nom, & ſecond des enfans de François premier. Charles Duc d'Orleans, & frere de Henry. Et par ce moyen vous voyez ſi les Princes qui auiourd'huy ſont au ſiege Royal, ſe reclament de Valois, puis que le nom Valeſien faillit lors que Loys fils de Charles le Quint eut pour ſon appennage le Duché d'Orleans, les enfans duquel porterent le nom, non pas de Valois, car ils l'auoient & deuoient prendre de leur appennage, ains d'Orleãs, comme ſortis de ceſte ſouche. I'ay

Genealogie de la maiſon d'Orleãs.

Princes de France n'ont le ſurnom de Valois.

fait cette dedution tout a propos, a cause qu'on appelle noz Princes, Charles, Henry, François de Valois, sans regarder que Philippe de Valois venant à la Couronne perdit ce surnom, & que ses enfans porterent celuy de France, & ceux qui sortirent d'eux, se surnommerét de leurs appennages selon la coustume de France, mais voyons le reste des choses dignes a remarquer qui sont en ce monastere des Celestins. Vne des plus belles memoires qui ce voye, apres les susdits tombeaux du sang de France, est le sepulchre d'vn Roy d'Armenie, lequel se nommoit Lyon, i'ay inseré son Epitaphe au premier liure, il estoit venu en France du temps de Charles le quint pour auoir secours contre les infidelles, & encores l'Epitaphe du Chancelier de Chipre, comme de plusieurs autres que i'ay recueillis que pourrez voir au fo. 129. Et il me suffit vous dire que regnant Charles 9. en l'an 1571. mourut le tres vaillant, & sage Seigneur Paul de termes mareschal de France, le corps duquel repose en l'Eglise des Celestins pres la porte du cœur, a main droite, ainsi qu'on y entre: la memoire duquel merite estre immortalisée, eu esgard au seruices qu'ils a faits a la couronne de France.

Es antiquitez 1. li. fo. 128.

Paul de termes mareschal de France.

En la mesme chapelle des Ducs d'Orleans, est encore vn sepulchre vouté, tout de marbre bláć, doré auec l'effigie d'vne ieune Princesse, de pareille estoffe, au tour du tombeau est escrit.



Sepulture de Renee d'Orleans Comtesse de Dunois.

Cy gist tres-excellente & noble Damoyselle, Renee d'Orleans en son viuant Comtesse de Dunois, de Tancaruille, de Montgomery, dame de Monstreubellay de Chasteau regnaut, fille vnique delaissee de tres excellent & puissant Prince & Princesse, François en son viuant Duc de Longueuille, Comte & seigneur desdictes comtez & seigneuries, Connestable hereditable de Normandie, Lieutenant general & gouuerneur pour le Roy en ses pays de Guyenne: Et Madame Françoise d'Alençon son espouse, pere & mere de ladite Damoiselle, laquelle trespassa en l'aage de sept ans a Paris, le vingt & troisiesme iour de May, mil cinq cens quinze.

Peu au dessous du mesme costé du mur&cõtre iceluy, il y a vne figure representãt vn grand hõme fort& puissant, le tout elaboré, de marbre au dessus de laquelle est escrit ce qui ensuit.

D. O. M. S.

At viuenti certe Heroi: assidua virtute inuidian, mortuo vero continua sospi-

tis virt. mem. mortem propemodum ipsam superare, Altius hospes ac perennius decus fiet. Sed quid hoc istic inquis? vtrumq; tibi fortiss. Herois Philippi Chabotij, Galliar. thalassiarchæ, testatum esse breuius forsam quam fas fuerit voluerunt manes. Cum enim ille patrem habens Chabotiana matrem Luxemburgoea stirpe editam felicit, natus educatus extul tusque felicius, facundia præditus in credib. Francisco in Gallia. R. Augustiss. domino suo supramodum dilectus: triplici torquator, equit, torque a trib. insignitus regi. dux quoq; galliacor. C. grauior. armat. equit: vtrique in franc. mari occiduo ac eoo præfectus: in Burgundia cuius etiam pater dictus est, ac in transalpina aliquandiu Gall. quam regalib. copiis solus imperans regio pene totam imper. addixit. pro rex: preliis fortit. depugnatis, compositis magnanimit, federib. totreb. deniq; terra mariq. domi ac for. bene gestis claruerit: Huic potissima fuit tũ

gloria tumere diuiuæ glor. celebritas, tãtus ipsius, virtutisq; comitis de inuidia triumphus, Vt suæ instar anchoræ, vel more potius Herculeo contra fluctus fortunam sisteret ex liuore laudem ampliaret. Hoc viuus ille. Quod reliquum esse potest, patris reliquis vt prestare. F. pientiss. Leonorius Chabotius, magnus fran. Archippocomus hoc in delebile forsitam monument. P. S. A. tisne. satis superq; ais, bene ergo precatus abi: ac virtutem amplexans inuidiam disce atque etiam mortem posse de Spicier vale.

Iodelius.

En la mesme Chapelle des Ducs d'Orleans, est enterré le cœur, du tres auguste & magnanime Roy Henry deuxiesme du nom, sur lequel il se voit vne Piramide de marbre & albastre haute esleuee, autour d'icelle trois figures de bronze, l'vne desquelles tient en main vne espee, aux pieds d'icelle est escrit ce qui ensuit.

Adest a viator, non leue pretium moræ
Hic grande paruo cor duplex iacet loco

Regis ducisq; regis Henrici ducis
Memorantii anna per gradus qui singulos
Ad militaris ordinis fastigium
Peruenit & res maximas sub maximis
Domi forisq; regibus geßit tribus,
Francisco, & Henrico vltimoq;, Carolo
Sed precipua quo, singularis & fides
Inter ducemq; regem & Henricum foret
Testata, corda iußit amborum simul
Rex ipse poni, pignus haud dubitabile,
Quod iuncta eorum vita perpetuo fuit
Hic iuncta quorum mors habet vitalia.

La seconde figure a l'entree d'icelle chapelle, est escrit au dessous de ses pieds ce qui ensuit.

D. O. M. S.

Siste parũ & audi viator in Anna duce Mommorancio tanta fuit rei militaris scientia, & in tractandis & explicandis negotiis vigilantia, vt Paulatin tanquam per scalarum gradus virtutis ergo asensum sibi ad honoris altisimum gradum parauerit. Quem dum vixit tenuit honorificemtissime cum Henrici II. regis potentiss. approbatione maxima qui eam ipsam amplisś. Quam a rege Francisco pre cõsequutus erat Annas dignitatem augere si potuisset, cogitabat, vt incomparabilem & pene lauditum suum erga clar. virum amorem declararet eum & si plerioq; principes viri imminuere quibus poterant artificiis conarentur augerat tamen obtrectatio amorem vt nihil penitus de iure publico aut priuato statueret quodannæ nõ probaretur vt iam vnum animum

in duobus corporibus facile cerneres quæ voluntatum & animorum summa coniunctio vt posteris monumento innoplerioq; tesceret memorabili voluit Henricus amborum corda in eadem iacere æde igitur consentientibus Carolo IX. & Catherina regina matre eius beatiss. Fœmina Magdalena coniux. & Frãciscus filius piss. Mœrentes. P. P.

L'autre figure de bronze de mesme estoffe que les deux autres, tient en main vne corne d'abondance: dessous ses pieds est escrit ce qui ensuit.

Cy dessous gist vn cœur plein de vaillance
Vn cœur d'honneur, qui tout sçauoit:
Cœur de vertu qui mille cœurs auoit:
Cœur de trois Roys, & de toute la France,
Cy gist ce cœur qui fut nostre asseurance,
Cœur qui le cœur de Iustice viuoit:
Cœur qui de force & de conseil seruoit:
Cœur qui le Ciel honnora des enfance,
Cœur non iamais ny trop haut ny remis,
Le cœur des siens, l'effroy des ennemis:
Cœur qui fut cœur du Roy Henry son maistre:
Roy qui voulut qu'vn sepulchre commmun
Les enfermast apres leur mort pour estre
Comme en viuant deux mesmes cœurs en vn.

Plus haut allant a l'autel, ou on celebre la sainte Messe, est escrit ce qui ensuit.

Elegiacum Carmen de pio Regis Henrici huius nomis secundi corde.

Pyramidos huius si quis mist-ria gliscit
Nosse, sub, ista suo cor pede regis habet,
Virgineos habet hæc triplici sub ymaginem vultus,
Ac charites ternas signat, spem rite secunda,
Prima fidem propriæ signat, spem rite secunda,
Tertia dilectam denotat esse charim.
Quas rex Henricus miro possedit amore,
Has veluti sponsas totus habebat amans
Firma fides regis, spes certa, charisq; perhennis
Nullis temporibus deseruere virum
Hinc fit, vt admixtas cernantur iungere dextras,
Quod nusquam fuerit, rex pius absq; tribus
Iure manus igitur coniunctas semper habentes,
Absq; tribus scandit nullus ad astra, docent.
Carminis est ius lectorem quemq; monebo,
Hoc regina suum cor cupit esse loco.
Dum vite lachesis presentes finiet annos,
Et fuerit proprium morte secuta virum.
Vt quorum fuerit cor vnum, atq; vna voluntas,
Dum simul amborum mutua vita foret,
Corporibusq; suis vnum viuendo cubile
Vt fuit & viuis spiritus vnus erat,
Sic quoq; mors prosperans minime diuisit vtrosq;.
Vt fuit illorum sic erit vnus amor.
Istius ergo rei sit pyramis optiam testis,
Quæ simul amborum, corda ligata tenet.

Distichon.

Hic sua rex regina simul statuere reponi
Corda, locus veri pignus amoris erit.

Sur le Cœur du feu Roy treschrestien, Henry II.

Par le Seigneur P. de Rõsard.



AR vne Royne où sont toutes les graces
Trois graces sont mises dessus ce cueur,
Cœur d'vn grand Prince, inuincible vainqueur,
Qui fut l'honneur des Vertus & des Graces.
Toy qui les faits de ce Henry embrasses,
Ne t'esbahis, admirant sa grandeur,
Qu'vn peu d'espace en si peu de rondeur
Enserre vn cœur qui conquist tant de places.
Pour vn grand cœur falloit grand place aussi:
Mais l'ombre en est tant seulement ici:
Car de ce Roy l'espouse Catherine.
En lieu de marbre Attique ou Parien,
Prenant ce cœur le mit en sa poitrine,
Et pour tombeau le garde aupres du sien.

La France parle à l'ombre de son Roy Henry.

PRENS doncques de bon cueur mes souspirs & mes larmes,
Pren ces larmes mon Roy, pren ces larmes espraintes
De mes yeux se fondans sur ton sort inhumain:
Si le marbre te presse, ou le faix de l'airain,
Ie les veux amollir en charge plus legere,
Si le trop l'armoyer ne seiche ma paupiere.

En la mesme Chapelle est enterré Timoleon

de Briſſac, duquel il y a vn tableau, ou ſe voit des Carmes Latins en forme d'Epitaphe, ſeulement i'ay recueilly, les François qui diſent ainſi.

EPITAPHE.

Sous ce tombeau, giſt ce preux Cheualier
Timoleon ceſt heureux Capitaine
Dit de Briſſac, ce ferme bouclier
Et protecteur de l'Egliſe Romaine,
Duquel l'ardeur & conſtance hautaine,
Le cueur vaillant & le noble courage
En ſa tendreur ſ'eſt monſtré martial,
Lors qu'il pourſuit l'ennemy plein de rage,
Et pour ſon Roy pour le ſceptre Royal,
Pour ſon pays, pour la foy Catholique,
S'eſt hazardé, tant que d'vn coup fatal
Eſt mort tiré par vn laſche heretique.

L'vmbre.

Suis-ie mort, ouy, non ie ſuis vif encore
Puis que mon nom court & bruit en tous lieux
Le Roy mon corps pres ces Princes decore
Dieu mon eſprit à rendu glorieux.

La palme & l'oliuier, ta tant noble Deuiſe
O Briſſac ſecond Mars, eſt ſignal glorieux
De victoire aux combats, & de paix a l'Egliſe
De ton tranquille eſprit touſiours victorieux.
F. P. C. *Caleſtinus.*
1569.

Aduertissement au lecteur. Il ne m'est possible de reciter toutes les perfections, richesses & magnificence qui est en ceste Eglise & monastere specialement de la chapelle des Ducs d'Orleans, car il n'est point de sepultures mieux gardees & conseruees & ou plus facilement on puisse remarquer tout ce qui y a esté faict pour la perfection d'iceux, & semble qu'ils soiét faictes de nouueau: car si voulez faire comparaison de ceux qui sont a S. Denys en France, vous trouuerez qu'auant qu'ils soient parfaictes & acheuees ils sont rõpues ou dommagees: mais ces bons religieux sont si affectionnez de garder le depost des Roys & Princes, qu'ils en font plus de garde que de leur habit: Et i'ay trouué fort estrange qu'a Saint Denys il sont si peu soigneux, qu'en tout temps on monte sur les sepultures du cœur rompãt & brisant, tout ainsi que si on n'en deuoit faire conte, cela doit estre autrement respecté, eu esgard tant à l'antiquité qu'aux Princes illustres qui y sont inhumez & pour le merite & memoire d'iceux. Dieu aidant i'espere representer, les pyramides & autres figures qui sont en ceste Chapelle d'Orleans, & cela seul ma quasi gardé de mettre mon liure en lumiere, voyant manquer vn si beau dessein, mais là faute des ouuriers en est la cause.

Dans le cœur de ladite Eglise, pres & au dessus de la porte, pour sortir au cloistre du monastere, est graué en table de marbre ce qui ensuit.

Fabio. mirto. Frangipanio Neopoli-

tano. Archiepisc. Nazareno antiquæ. virtutis & sapiẽtiæ viro. Qui. Bis. Ciuitatem, bononiam bis. vmbriam. Picenum. prouincias bonis. Legibus. Rexit.

Qui dudum. A. pio. V. Dein. A. Gregorio. xiij. ad Carolum IX. nuper. A. Sixto. V. ad Henricum. III. bellor. ciuilium. componendor & religionis. Catholicæ. toto. regno retinẽdæ. causa. legatus. Demum heic. Lutetiæ. Paris. in. sexta. sua legatione. an. æt. lxxiij. vitam. exercitã ac laboriosam. placida. tandem. & quieta. in Christo. pace. mutauit.

Gasparus. Renius. sororis. F.
Bene morienti. bene. merenti.
Bene Mœrens. P.
VI. kal. Apr. M. D. LXXXVII.

Ce qui ensuit a esté mis au premier liure, mais les dattes sont fauces, à ceste occasion l'ay remis en ce liure. Est en la nef d'icelle graué dans le gros mur du bastiment pres vne chappelle, du costé de main droite.

Millibus hec denis tus foßis diua capella
De populi donis vltro patrata fuit. 1283.

En deux lignes plus bas.

Pontificis digni Ludouici Parisiensis
Fabrica quam cernis ore dicata vitet 1282.

En quel temps a commencé l'ordre des Iacobins, dicts freres prescheurs, & de la fondation de leur Eglise, qu'aussi des Sepultures des nobles enterrez en icelle.

Chap. 8.

L'Ordre des freres prescheurs, fut institué par monsieur S. Dominique, suiuant la liécce Apostolique, l'an 1216: Et le premier Conuent de celuy ordre fut commencé en la grand rue S. Iaques a Paris, & de ce lieu, ont pris le surnom Iacobites, ou Iacobins: Peu de téps apres partie desdits freres, auec vn Prieur nõmé Guillaume, allerent en la ville de Poitiers, pour y dresser vn autre conuent dudit ordre, ce qui aduint apres la deffaite des Heretiques Albigeois, qui fut en l'an mil deux cens treze: Et comme nous auons dit le premier Conuent fut estably & fondé a Paris deux ans apres: Frere Noel Tallepied religieux de l'ordre S. François, a escrit que lesdits religieux ont commencé leur ordre l'an 1200. qui est plus tost, i'estime & m'asseure plus, en ce qu'il en a escript qu'aux autres Histoires, d'autant qu'il est homme docte & digne rechercheur des Antiquitez: au premier liure fo. 80. voyez le reste des fondateurs d'icelle, aussi les Epitaphes des nobles enterrez en ce monastere.



Philippe de Valois dit le vray Catholique, ceste sepulture se voit au monastere des Iacobins.

Au monastere des Iacobins il se voit vne sepulture de marbre noir & l'effigie d'Albastre, ou furent mis les entrailles de Philippe de Valois, surnommé par les prelats de France, le vray Catholique en ce lieu est escrit ce qui ensuit.

Les entrailles du Roy Philippe le vray Catholique, qui regna vingt & deux ans, & trespassa le vingt & huictiesme iour d'Aoust, l'an mil trois cens cinquante.

La susdite sepulture de laquelle voyez la figure, a esté faicte à la diligence de la Royne Blãche son espouse, son portraict est different à celuy qui se void au monastere Sainct Denys en France: d'autãt que cestuy represente son ieune aage, l'autre de Sainct Denys, represente l'aage plus ancien auquel il est mort.

Sepulture



Sepulture du grand Roy Charles qui conquist Cicile, frere du Roy Sainct Loys.

Du Roy Charles qui conquist Cicile.

CHARLES de France, premier de ce nom, Roy de Naples, de Sicile, Conte d'Anjou, de Lapouille, Calabre, Cõte de Prouence, & du Maine: qui fut aussi crée Senateur de Rome par le Pape Vrbain, l'an 1264. Fils du Roy Loys 8. & Blanche de Castille, frere germain du Roy S. Loys: & qui fit mourir en bataille Mainfroy fils bastard de l'Empereur Federic 2. print aussi en bataille le Roy de Thunis, a l'heure du deces du Roy S. Loys, & aussi du regne duquel aduindrent les vespres de Sicile: fut allié par mariage à Beatrix, quatriesme fille de Raymond Conte de Prouence, & Beatrix de Sauoye sa femme, fille du Conte Thomas, sœur de Marguerite Royne de France, femme de Saint Loys. Le susdit Roy Charles fut homme de louable & saincte vie, grand iusticier, craignant & aymant Dieu, & non degenerant des mœurs & conditions de son vertueux frere monseigneur S. Loys de France: mourut l'an 1284. le 6. iour de Iannier à Foggia ville Neapolitaine: son cœur fut apporté en France au monastere des Iacobins à Paris, ou sur son tombeau est escrit ce qui ensuit.

Le cœur du grand Roy Charles qui conquist Sicile, qui fut frere de Saint Loys de France, & luy fit faire cette tõbe la Royne Clemence sa mere, il fut enterré l'an mil trois cens vingt six.



La sepulture de Charles de France Comte de Valois, & d'Alençon.



Charles de France Comte de Valois & D'Alençon, est ainsi representé sur vne Colomne de pierre.

De Charles de Valois.

A Costé du cœur, hors d'iceluy vers Septentrion, est la sepulture, que l'on dit estre de Charles de Frãce, Comte de Valois, & d'Alençon, & à cause de sa premiere féme, Comte d'Anjou: fils du Roy Philippe 3. frere du Roy Philippe le Bel, & pere du Roy Philippe de Valois, & celuy qui en extreme afflictiõ de maladie, fit consciẽce de la mort d'Engerrant de marigny & demanda le corps au Roy, & en grãd põpe le fit enterrer: fut allié par mariage en trois maisons, assauoir en son premier mariage, il espousa la fille de Charles 2. du nom Roy de Naples; au secõd Catherine, fille de Philippe fils de Baldoin Empereur de Grece, l'autre femme fut Mathilde, ou Maheult, il deceda à Patay pres Chartres l'an 1325. sõ corps fut enterré au monastere des freres prescheurs & son cœur à l'Eglise des Cordeliers de Paris. Cete premiere figure est sur sa sepulture represente quel il estoit en sa ieunesse: L'autre suiuãte est sur vn pillier ou colomne de pierre en ladite Eglise, laquelle demonstre vn braue & belliqueux guerrier, & est toute differente de la premiere.

En ceste Eglise il y a plusieurs autres sepultures de nobles personnes, Princes & Princesses desquels i'ay fait retirer les desseins, mais il ne ma esté possible les faire veoir comme les autres, attendu la grand despence & la longueur des ouuriers: cela sera differé à vne autrefois attendant meilleure opportunité.

De l'ordre des Religieux de la Trinité, maintenant appellez Mathurins, Des freres mineurs dicts Cordeliers, de leurs Eglises, & de plusieurs choses dignes d'estre veues omises au premier liure des antiquitez.

CHAP. 9.

L'ORDRE des religieux de la Trinité, fut commencé par deux deuotes personnes Iean Mante & Fœlix hermite l'an 1197. Et fut approuuee ladite religion par le Pape Innocent 3. du nom, dont leur premier conuent fut à Cerfroit pres Meaux. Le Roy S. Loys fit faire la maison, Conuent & Eglise des Mathurins de Paris, ainsi nommez pource que l'Eglise est fondee de Sainct Mathurin.

Epitaphe au Cloistre des Mathurins.

CVIACI,

Balduinus hic iacet: hoc tecum reputa & vale: mortuis vobis iuris-prudentiam corripiet grauis sopere.

Franciscus Balduinus iuris-consultus obiit anno ætatis liij, ix. Cal. Nouemb. A partu virginis, M. D. LXXIII.

Papirius Massonus iurisconsultus Balduini auditor tumulum posuit.

L'ordre des freres mineurs dits Cordeliers, fut institué par Sainct François Italien natif de Assise, l'an 1206. maintenant ledit ordre est departy en trois congregations: les freres de la premiere congregation s'appellent cõuentuels, ayant rentes & possessions, ils auoient iadis plusieurs conuens en France, mais à la poursuitte du Reuerendissime Cardinal George d'Amboyse legat en France, ils furent tous reformez & redigez en la seconde congregation, qu'on appelle de l'obseruance. Les freres qui ne voulurent se reformer furent chassez & autres freres de l'obseruãce mis en leurs lieux. *De l'ordre des freres mineurs dits cordeliers.*

La 3. congregation est des Capucins qui ont commencé leur institution enuiron l'an 1530. Et pour sçauoir parfaictement comment c'est ordre a esté ainsi diuisé en 3. congregatiõs, il faut noter que du temps de Sainct François, la religion des freres mineurs dõt il estoit instituteur, creut en si grand nõbre, que par l'espace de vingt ans, qu'il vesquit, (ayant ietté les fondemens de ladite religion) deuant sa mort furent nombrez 44. mil religieux issus de luy, tellement qu'il ny auoit prouince au Christianisme, ou il ny eut quelques conuents mesmement en Angleterre, & aux quartiers des infidelles. Or comme ainsi soit que par succession de temps les choses vont en decadence, & declinant les Religieux de la *Des religieux nommez Capucins.*

premiere perfectiō des fondateurs plusieurs freres n'ayant leur estat en recōmendation, ou bien voulant exicaizer sur la teneur de la reigle touchant l'article de pauureté, prindrent rentes & fondations pour viure assez opulentement, sans qu'ils eussent besoin d'aller mendier d'huys en huys. Quelques autres religieux dudit ordre zelateurs de leur estat ne voulans receuoir telles fondations, sachans qu'ils repugnoient a leur vœu, si maintindrent tousiours en leur simplicité. Mais pource que lesdits freres obseruateurs enduroient beaucoup d'opprobres par les conuentuels qui les appelloient scrupuleux & homicides de soy, delibererent s'en plaindre à la cour Romaine. Adonc les religieux des conuents de Sainct Omer de Seez, d'Amboise, de Mirebeau & autres firent remonstrance aux peres du Concile de Constance, des reproches qu'ils enduroient iournellement, & comme les conuentuels n'estoient pas vrays obseruateurs de la reigle, comme ainsi soit que posseder rentes & possessions soit contre la pureté de ladite reigle, & plusieurs autres allegations qu'ils mirent en auāt que i'ay leuës en vn liure dit, *Firmamentum trium ordinum*, & vn autre dit, *speculum minorum*, autre traité appellé minorica, ou sont les articles proposez au Concile de Constance & de Basle. Ces Saincts Conciles par meure deliberatiō ordonnerent que lesdits freres proposants, vrays obseruateurs de la reigle, seroient separez d'auec les autres possedants & auroient des generaux & prouinciaux ministres a part. Des lors on appel-

la les freres de l'obseruance reguliere. Ceste congregation de l'obseruance est esparse par tout le monde aux regions, d'Espaigne, France, Allemaigne, Portugal, Poloigne, d'Italie, aux Indes & terres nouuelles, Hybernie: en la terre saincte mesmement y a deux conuents, iaçoit que les Turcs la possedent, ne leur nuyssent en aucune chose, ains pour la saincte vie qu'ils voyent esdits freres, leur monstrent bon visage.

Quand est des Capucins, ie n'en ay point troué le commencement ains seulemét ay ouy dire au gardien du Conuent des Capucins de Paris qu'vn religieux frere mineur deuot, requist le S. Pere qu'il luy vousist permettre de porter l'habit à la forme que Sainct François le portoit en sa vie. Ce qu'il permist volontiers. Adonc se retira ledit religieux à Florence soubs la protection du Duc qui luy bailla vn petit hermitage pour prier Dieu, ou plusieurs qui desiroient laisser le mõde & viure solitairement, l'ensuyuirent, en viuant sous la reigle de Sainct François. *Des religieux des Capucins.*

Au chapitre des Cordeliers, dedans le mur est vne table de marbre noir, a lettres d'or grauees.

Epitaphium domi. Nicolai de Lira.
Loquitur defunctus.

Ne meme ignores properans dum plurima lustras,
Qui sum ex his nosces quæ pede busta teris.
Lira breuis vicus Normana in gente celebris
Prima mihi vitæ ianua, sors que fuit

Nulla diu mundi tenuit vesania natum
Protinus euasi religione minor.
Vernolium admisit currentem ad sacra tyronem,
Et Christi docuit me domitare iugo.
Vt tamen ad mores legis doctrina beatæ
Addita planaret simplicitatis iter,
Artibus ipse piis & Christi dogmate fretus
Parisii excepi sacra magistrij.
Et mox quæque vetus & quæque recentior affert
Pagina Christicolis splendidiora dedi.
Litera nempe nimis quæ quondam obscura iacebat
Omnes per partes clara labore meo est.
Et quos sæpe locos occidens litera tiridit,
Hos typice humanis artibus exibui.
Extat in habreos firmißima condita turris
(Nostrum opus) haud vllis comminuenda petris.
Insuper & nostri releguntur sæpe libelli,
Quos in sensa Petri quatuor ante tuli.
Est quoque quolibetis non verita gloria nostris
In quo tu iustus arbiter esse potes.
Non tulit hæc vltra vitam proferre merendo
Comnipotens dominus, quo sumus & morimur.
A cruce tu cuius numeres si mille trecentes
Adiungens vna quatuor & decadas
Illo me rapuit mors omnibus æmula cielo,
Cum micat Octobris terna vigena dies
Nam quo tendis nicolai illectus amore
Quo doctore tibi lex reserata patet.

En vne chapelle est graué sur vne lame de cuiure attachee cōtre le mur, au dessus du tombeau esleué, ou est representé deux effigies l'vne d'vn

Preſident à genoux, l'autre de la femme dudict ſieur, eſt eſcrit ce qui enſuit.

Ægidi le maiſtre primi in ſupremo ſenatu preſidis æquitis religioſiſsimi ac publici amantiſsimi.

EPITAPHVM.

Præſes eram, preces morior poſt funera præſes
Permaneo: recti fama perire nequit
Ante loco pelli, vitæque pericla ſubire,
Quam ſacra mutari patria Fuſtinij,
Nil regem offendi, nil legem, nil quoq; mentem
Vſq; pius, conſtans, integer en morior,
Viue meo exemplo quiſquis ſuccedis honnoris
Mortuus ac viuus, tam bene clarus eris.

Au fonds d'icelle Chapelle deuant l'autel ou l'on chante la ſaincte Meſſe, eſt graué en marbre, eſcrit en lettres d'or ce qui enſuit.

D. AE. O. M.
ET.
POST. MEMO.

IOAN. LE MAISTRE SANCHOVERI DOM. MAGNI ILLIVS EGIDI IN SVPREMO GALLIAR SEN. QVOND. PRIMARI. PRAESIDIS F. QVI INTER PATRITIOS REGI. CONCILIARI MVNERE PATRIS EXEMPLO IVRIS ET ÆQ. AMANTISS. MAGNA CV M DIGNITATE ANNOS XXV. PERFVNCTVS TANDEM PATRIAE ORD. Q. SVO SVIS.

QVE OMNIBVS CHARISSIMVS HINC AD SVPEROS MIGRAVIT AN. CHRI. CIↃ. IↃ. XXCVI. PRIDIÆ CAL. NOVEMB. EI IVSTIS PERSOLVTIS NEC CESSANTE CONSANGVINEOR COGN. AGN. Q. LVCTV. SOLATI. ERGO ROSA DE LESPINE VX. MOXE. L. H. P. CAN. POST. SEQ. CAL. IVLI. VIXIT ANN. LIX. MENS IX. DIES XI.

Pres la Chapelle de monſieur le Preſident le maiſtre, i'ay extrait ce qui enſuit, eſt eſcrit en lettres d'or, graué en table de marbre noir.

D. O. M.

ET POSTERORVM MEMORIÆ.

Gabriela ſapin chaſtiſsima & nobiliſſima fœmina Dioniſij de Ryantz equitis Baronis de Triel Dom. Auilleray in ſupremo ſenatu quondam præſididis Equiſsimi vidüa. Quæ marito ſuperſtes annos nata xxxiij. Reliqum vitæ viduo lecto non diceſſit. migrauite vita an. CIↃ. IↃ. lxxxvij. Die xxv. menſis ſeptemb. ætatis ſuæ lxvij. Huius in iuſtis ægidius de Ryantz Eques Dom. A. Villeray priuati conſili. regis con-

ſiliarius & in maiore conſilio præſes. Claudia de Ryantz vidua Antonij de fumee equitis dom. des Roches priuati conſili. regis cōſiliari. Maria de Ryantz vidua magni & illuſtriſsimi Ioanni de Bloſſet equitis torquati vtriuſque ordinis Regi. & arctioris conſili. conſiliari dom. de Torcy præfecti turmæ centum armatorum & propretori inſulæ Franciæ; Rauan de morel eques torquatus dom. d'Aubigny, ſuo nomine & liberorum ex Chariſsima vxore Gabriela de Ryantz ſuceptorum fili. mœrentes. H. M. P. P. P. P.

De l'ordre des Religieuſes Saincte Clere.

L'ordre des pauures religieuſes de ſaincte Claire fut inſtitué par ledit Sainct François, qui leur bailla vne reigle, & ſont appellees icelles religieuſes, ſœurs colletes, ou de la premiere reigle, car il y a encores de deux autres ſortes de meſme religion, qui ont vne autre reigle, les vnes ſont nommees Vrbaniſtes les autres Hoſpitalieres. Ledit pere Sainct François inſtitua encore vne autre ordre des penitens, comprenant hōmes & femmes mariez auſquels il bailla vne reigle ainſi qu'aux autres.

Ordre de Saincte Claire inſtitué par S. Frãçois & des penitens.

Sur la porte du College des trois Euesques, est escrit.

College des trois Euesques.

Guilelmus de auxona Episcopus Eduẽsis prius camerarensis.
Hugo de pomexiu diecesis Eduensis Episcopus Lingonensis.
Hugo de arciaco diecesis antisiodorensis Episcopus Remensis.
Autum, Langre, Auxerre.

College S. Michel.

L'an 1269. fut fondé a Paris le College des Thesauriers, par Guillaume de Saana Thresorier de l'Eglise de Rouan : ce College est en la Rue Sainct Michel.

Du monastere des freres Augustins, & des Epitaphes, qui sont en ladite Eglise, & autres singularitez en icelle.

CHAP. 10.

EN nostre premier liure nous auons assez au long deduit, de la fondation des freres hermites de saint Augustin, fondez par le Roy saint Loys, comme aussi des Nobles enterrez en icelle Eglise, & depuis i'ay encores recueilly les Epitapes qui ensuiuent, qui meritent n'estre laissez, aussi ay remis icy celle du Poëte Belleau, pour reparer le de faut du premier liure.

Ne taillez mains industrieuses
Des pierres pour couurir Belleau
Luy mesme a basty son tombeau,
Dedans ses pierres precieuses.

REMIGII BELLAQVEI.

POETÆ LAVREATI, QVI CVM PIETATE ET CVM FIDE VNDE QVINQVAGENARIAM PVLCHERRIME OMNIBVSQVE GRATISSIMVS VIXIT ÆTATEM, EXTINCTOS CINERES DIVÆ CÆCILIÆ PIIS SODALIBVS SOLICITANDOS SVPREMI VOTI OBSERVATISSIMI CVRATORES PR. NON MART. CIↃ. IↃ. LXXVII.

MESTISSIMO FVNERE HOC IN TVMVLO DEPOSVERVNT.

Distichon numerale.

POSTERA LVX SEXTÆ EST MARTI, TIBI BELLAQVA, VATES,

QVA FACIVNT SOCIO LVCTIBVS EXEQVIAS.

EPITAPHE.

O Qu'vn grand reliquaire est clos en peu de place:
Passant, prens y bien garde. En ce lieu si serré
Auec vn seul BELLEAV *tu peux voir enterré*

Phebus, Amour, Mercure, & la plus chere Grace.
I'auois creu iusqu'ici que la celeste race
S'exemptoit du passage aux mortels preparé:
Mais sa fin m'a rendu le contraire aueré,
Voyant mourir en luy tout le chœur de Parnasse.
Iamais plus rare esprit d'vn corps ne fut vestu,
Ce n'estoit que douceur, que sçauoir, que vertu,
Dont mainte grand' lumiere en terre estoit rendue.
Maintenant d'vn cercueil tous ces biens sont enclos:
Non, ie faux: le Tombeau n'enserre que les os,
Et par tout l'Vniuers sa gloire est espandue.

PH. DES PORTES.

EPITAPHE.

CY dessous est gisant DE BELLE AV le Poëte
Cognu par tout le monde. Or entens, viateur,
La cause trop subite & le nouueau malheur
Qu'en son sein luy gardoit vne mort indiscrete.
Desia la nuict couuoit sous vn obscur silence
Le doucereux repos de ce grand vniuers,
Et cependant le miel de ses plus doctes vers
Distilloit de sa bouche auec vne accordance:
Cependant attentif, ainsi que de coustume,
Du deuis des neuf Sœurs heureux il ioüissoit,
Et du peuple Appollon, que tant il caressoit,
Pour en auoir receu le stille de sa plume:
Il se sentit raui d'vne fureur sacree,
Attiré sainctement de leur diuins effors,
Qui luy feirent laisser le vague de son corps
Pour voler au sainct lieu de l'immortelle Astree:
Ou son ame affranchie & libre du seruage

De son hoste, sentit ses asles esbranler
Entre les deitez qu'ell' contemploit en l'air,
Oubliant le chemin de son premier voyage:
Là contemploit errante en la belle campagne
Tous les diuers pays que lors ell' pouuoit voir,
Appeloit DE BELLEAV afin de l'esmouuoir:
Mais le Poëte sourd n'entendit sa compagne.
Et ainsi, viateur, ceste ame bien heureuse
Demoura dans le Ciel, & seulement les os
Sous ce marbre engourdi demeurent en repos,
Attendans le retour de l'ame desireuse.

In Remigij Bellaquei tumulum.

Qui modò cycnorum repetebas orsa duorum,
Castaliæ puro fonte rigatus aqua.
Threicij modulans ad Strymona carmen oloris,
Dum pretium gemmis per sua plectra facit,
Dein & Idumæi resonans pia cantica cycni,
Atque dei atque animæ basia sancta piæ.
Nunc & olorina venisti ad funera sorte,
Dum cantas moriens, dum morerisque canens.
Io. Auratus Poëta Regius.

Passant ce marbre cy, qui enferme les os
De BELLEAV nourriçon des muses de la Frãce,
Ne te peut faire voir rien beau en apparence
Pourquoy ayes enuie au lieu de son repos.
Plus tost la pitié doit animer tes sanglots,
Et ioindre à nostre dueil tes pleurs en abondance:
Donc ensemble pleurons l'iniuste violence,

Qui nous rauit ce bien, de l'auare Atropos.
Rien que perte & regret ceste tumbe n'enserre,
Des que le pauure corps fut mis sous ceste pierre,
Mais son diuin Esprit ce lieu ne comprend pas:
Ne le cherche au pourpris de la mortelle Lune,
Le Ciel l'a retiré du pouuoir de fortune,
Son nom sans plus demeure, & ses vers icy bas.

En ladite nef de l'Eglise des Augustins, est vne table de cuiure attaché au mur auec ceste inscription.

POSTERITATI.

Baptistæ Sapino nobili familia orto, senatori ornatißimo, viro integerrimo, omni Doctrinarum genere prædito, ciui optimó: Qui cum obeundi muneris ergo Turonos iter faceret, à publicis hostibus positis latronum more insidiis, in Carnotensi agro interceptus, aurelias (impiorum & factionum arcem) abductus, perduellium exercitio traditus, ac dies aliquot miserè adseruatus, demum quòd antiquæ & Catholicæ religionis assertor fuisset, turpißimæ neci est addictus: Patres hoc tanto scelere commoti, vniuersi in purpura cœuntes

hanc in insontis collegæ corpore acceptam iniuriem, toti. Amplißimo ordini irrogatam & communem censuerum, & tanquam honestam & gloriosam pro Christi nomine & Christiana Rexus: mortem perpesso, supremis & ipsi in eum officiis fungentes, solennem luctum fieri, publicũ parentale peragi, aram propitiatoriam extrui, ac reliquos omnes Senatorios, honores mortuo deferri, ex voto publico decreuerunt.

An Restit. Salut. 1 5 6 2. id no.
Requiescat in pace.

Au cœur deuant le grand autel.

Cy gist Engelbert mõsieur fils quatriesme de haut & excellent Prince monsieur Engelbert de cleues Conte de Neuers, d'Eu, de Rethel, & d'auxerre fils & frere de Duc & cousin germain du treschrestien Roy Loys douziesme de ce nõ. Qui trespassa a Paris, en l'hostel dudit Conte nõmé l'hostel d'Eu le xvj. iour de Feurier l'an mil cccc.iiijxx & xviij.

Ere sub hoc nitido iacet engelbertulus infans,
Nomen habens patris, carola mater erat,
Alter ab illustri clinensi stirpe creatus,
Altera nobilium vindocinense decus.
Ille Ludouico bisseno sanguine inuinctus,
Hæc etiam Francis Regibus orta fuit.
At puerum fouere dies qunabula centum,
Quando adiit superos vita tenella suos.

Au dessous du tableau, representant le Roy, qui baille l'ordre du sainct Esprit, est escript.

Fortissimis & prudentiss. vtriusque militiæ Equitib. priscæ nobilitatis bello & pace optime de rep. meritis Henricus III. Gal. & Pol. Rex Aug. diuini Spiritus apud Christianos simbolum pro equestri stemmate esse voluit iussit, decreuit, plaudente, acclamante, venerante populo, & vota pro salute Principis nuncupante ob singularem ipsius pietatem.

Lutetiæ Parisiorum
kal. Ian. An.
CIϽ. IϽ. LXXVIIII.

De l'Eglise Sainct André des arts, fondee à Paris.

CHAP. II.



LE sieur de Thou, est inhumé en l'Eglise Sainct André des arts, son Tombeau & effigie est fort magnifique & bien elaboré, le tout de marbre & Porfire, mais pource que au premier liure fo. 164. auons amplement descript ce qui se voit, ie nay voulu que reciter son Epitaphe pour accompagner son portraict, ou effigie, reparant aussi quelque faute qui a passé.

Epitaphe de feu Messire Christofle de Thou, en son viuant Cheualier, Conseiller du Roy nostre sire en son Conseil priué & d'estat & premier President en sa Cour de Parlement.



Illuſtriſ.& ampliſ.V. Chriſtoph. de Thou Equitis Pa-
ris.Senat.principis ſereniſ.D.Brab. Andium.
C. Fland. Cancellarij effigies.

D. O. M.

CHRISTOPHORO THVANO AVGVST. F. IAC. N. EQVITI, QVI OMNIB. TOGÆ MVNERIB. SVMMA CVM ERVDITIONIS, INTEGRITATIS, PRVDENTIÆ LAVDE PERFVNCTVS, AMPLISSIMOSQVE HONORES SVB FRANC. I. HEN. II. KAR. IX. HEN. III. CHRISTIANISS. REGIB. CONSECVTVS, SENATVS PARIS. PRÆSES DEIN PRINCEPS, SACRI CONSISTORII CONSILIARIVS, MOX HEN. TVNC AVREL. AC DEMVM FRAN. ANDEG. D. CANCELLARIVS, TANDEM CVM DE IVDICIARIO ORDINE EMENDANDO QVÆSTVRA REGNO FRAVDIB. AC RAPINIS VINDICANDO, ET SCOLAR. DISCIPLINA RESTITVENDA COGITARET, NVLLA INCLINATÆ ÆTATIS INCOMMODA ANTEA EXPERTVS EX IMPROVISA FEBRI, DECESSIT. VXOR LIBERIQ. MAER. P.

VIX. A. LXXIV. D. V. OBIIT ANNO SAL. CIↃ. IↃ. XXCII. CAL. NOV.

D. O. M.

Christoph. Thuano equiti Augustini praesid. Paris. F. Iacobi conciliarii regii N. Senatus paris. principi. V. incomparabili, qui per omneis vitae gradus summa cum eruditionis integritatis prudentiae laude versatus, sacri iuris publici ac priuati sciens, rituum priscorum & imperii arcanorum peritissimus, orator facundus, poeta elegans, historiarum sui temporis, quarum schedas inter scrinia reliquit, incorruptus scriptor, summae citra fastum grauitatis, ad promerendum de omnib. natus, vtilitatis publicae studiosus, domesticae negligens, Eodem vitae tenore semper vsus, non laetis reb. elatus non sequiorib. consternatus, sed in aduersis negocia pro solatiis accipiens, primatib. regni aeque ac infimae plebi acceptus, potentium gratiam cum inferiorum commodis aequabili librans temperamento, auaritiae ac rapacitatis acerrimus hostis, ab

ambitione alienus, honores veros, quia falsos adfectare contempserat, virtute & meritis sub Francis. I. Henric. II. Francisc. II. Carolo IX. Henric. III. Christianiß. P. P. adeptus, paris senatus præses, deinde turbulentiß. galliæ temporib. quasi omnium ordinum consensu ad ampliß. dignitatis fastigiũ euectus, mox que virtutis ergo potentiß. P. Henrici aurelian. D. ac postea Francisc. sereniß. Brabant. andium D. cancellarius, tandem cum de iudiciario ordine emendãdo, de quæstura regni a Fraudib. & rapinis vindicanda, disciplina collegiorum restituenda cogitaret, nulla inclinantis ætatis incommoda hactenus expertus, Febri inopina, quam in munere assiduus frangere nequicquam tẽtauerat, correptus, integris animi & corporis virib. optime meritam de repub. animã deo, cui omnia accepta referebat, solemni omnium sanctorum die reddidit, Iac. Tulea indiuidua vitæ comes marito dulciß., renatus N.

Auo Christopho. melodun. præfectus, Iac. Augustus cõsiliar. regius F.F. patri. Phipp. Huraltus Franciæ procancellarius. achill. Harleus senatus Paris. princeps generi socero mærentes P.P.

Vixit annos lxxiiij. Mens iiij. Dies vij. obiit anno Sal. CIↃ. IↃ. LXXXII. kal. Nouemb.

Ei qui bene precaberis bene tibi eueniat & viuo & mortuo.

Pres d'iceluy tombeau est semblablement graué en marbre, escrit en lettres d'or, ce qui ensuit.

POSTERITATI.

ANNÆ THVANÆ FEMINÆ CLARISSIMÆ ATQVE LECTISSIMÆ COR ET VISCERA HEIC IVXTA TVMVLVM CHRISTOP. THVANI PATRIS, CVIVS ILLA VIVI VIVA COR FVIT, PHIL. HVRALTVS FRANCIÆ CANCELLARIVS, HOC QVOD POSTREMO OFFICIO PIIS OPTIMI SOCERI MANIB. PARENTANS, CONDIDIT: RELIQVVM

CORPORIS BENEMERITÆ CONIVGIS IN MONVMENTVM MAIORꝶ. SVOꝶ. IN ARCE CEVERNIA NVPER ABS SE INSTAVRATVM INFERRI CVRAVIT, VT QVACVM ANNOS P. M. XVIII. CONIVNCTISSIMÆ VIXIT, AB. EA. NEC MORTE DIVELLATVR. OBIIT XVI. KAL. AVG. ANNO SAL. CIↃ. IↃ. XX. C. IIII.

SONNET.

De l'escole au Barreau dés ma plus tendre enfance,
Pour l'honneur i'aspiré: mon sçauoir m'auança,
Et d'equité l'amour par degreꝫ me poussa
Au comble des honneurs du grand Senat de France.
I'eu l'esprit vif & prompt tousiours en vigilance,
En richesse & en biens ceꝫele me haussa,
Et en seruant aux Roys & public enlaça,
Les miens aux grans maisons ou ie prins alliance.
Long temps i'ay presidé au parlement des Pairs
Ainsi comme vn Soleil entre les Signes, clairs,
Et tousiours i'eu desir de faire à tous iustice.
Le grand Iuge qui seul preside sur les cieux
Au supresme senat des Anges glorieux,
Aux grands iours qu'il tiẽdra me vueille estre propice.

Autre par l'vn de ses amys.

Soleil, non de Paris, ains de toute la France,
Tu te vas esclipser? ame viue des lois,
Oracle de Themis, las! tu deuiens sans vois?
Astree, tu pers donc tes pois & ta balance?

O terreur des meschans, ô des bons l'esperance,
Les delices du peuple, & le conseil des Rois,
Grand DV-TOV, tu t'en fuis, car, sage, tu preuois
Le proche exil du Droit, d'Honneur, & de Constance.
Ma France, hà! que ie crein ton promt tresbuschemẽt!
Que ie crein que le ciel dẽlache vistement
Contre tes foibles murs les canons de son ire!
Non: sans doute Vulcan, Vulcan vient, furieux,
Embraser ta maison, puis que le ciel retire,
Pour les sauuer du feu, ses meubles precieux.

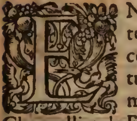
G. Saluste S. du Bartas.

IE ne veux point pleurer le pleurable trespas
Du grand heros DE-THOV, car sa constante vie
Qui ne se veit iamais aux douleurs asseruie,
Mesme en sa mort m'apprit que pleurer ne faut pas.
Doy-ie donc m'éiouir puis qu'vn diuin repas
L'assouuit pres des dieux? non, car la grande enuie
Que ie te porte, ô Ciel, voyant par toy rauie
L'esperance de tous, va retenant mes pas.
Si ie ne pleure point vne si grande perte
En moy l'impieté se verra decouuerte,
Si ie le pleure aussi i'enuie son bon heur.
O bien heureux Esprit, dont la ferme constance
En la vie, en la mort, montre en moy la puissance,
Pour ne flechir iamais au bien ou au malheur.

CL. Binet.

De l'Eglise & monastere de Saincte Katherine du Val des escoliers, & de la sepulture du Cardinal de Birague, & autres notables.

CHAP. 12.



EN l'Eglise & monastere de saincte Catherine, dite du val des Escoliers, il se voit plusieurs sepultures de nobles & entre les plus modernes, celle de monsieur le Chancellier de Frãce aussi la sepulture de sa femme, laquelle estant passee de ce mõde, ledit sieur de Birague print les saintes ordres de prestrise, fut faict Cardinal du sainct siege Apostolique: lesdites sepultures sont fort magnifiques, & ce voyent tout a descouuert en vne chapelle entrãt en la nef d'icelle Eglise.

L'autel d'icelle chapelle pour celebrer le sainct sacrifice de la Messe a esté aussi faict tout de neuf de pierres de marbres & autres excellentes, au dessus d'iceluy, vne Image de la Resurrectiõ, au dessous est escrit en lettres d'or grauees en marbre noir ce qui ensuit.

ABSORPTA EST MORS IN VICTORIA PER IESVM CHRISTVM.

En autre marbre plus bas est escrit.

SIC OPORTVIT CHRISTVM PATI ET ITA INTRARE IN GLORIAM SVAM.

Plus bas est escrit 1574.



Sepulture du Cardinal de Birague, iadis Chancellier de France.

Au deſſus du Tombeau eſt eſcrit en lettres d'or grauees ſur marbre noir.

Quid tibi opus ſtatua ſatis eſt ſtatuiſſe Birage
Virtutis paßim tot monumenta tuæ
I. Moreus. R. S.

Au deſſous de ceſt eſcrit, eſt la figure apres le naturel du ſeigneur de Birague: comme vn Cardinal à genoux, ſon manteau rouge & le tout eſleué & eſlaboré en brõze, ſouſtenu de deux gros pilliers ou colõnes de Iaſpe & marbre, aux flancs du tombeau ſous ladite figure eſt eſcrit ce qui enſuit.

RENATO BIRAGO PATRITIO MEDIOLAN. MVLTIS ET SVMM. DIGNITAT. FVNCTO, TVM FRANC. CANCELLARIO, AC DEMVM. S. R. ECCLE. CARDIN. FRANCISCA. F. VNICA ET CÆS. BIRAG. AGNAT MOESTISS. NON MEMORIÆ SED DESIDERII PERPET. MONVM.

H. P. C.

Vixit annos LXXVII. Menſes IX. Dies xxvj. Obijt viij. Cal. Decemb. M. D. LXXXIII.

Du coſté du mur ioignant la ſepulture du ſieur Cardinal de Birague, eſt graué en marbre noir, eſcrit en lettres d'or ce qui enſuit.

HIC SITVM EST COR.

ILLVSTRISSIMI VIRI DE IOANNIS LA VAL NIGELLA MARCHIONIS, LANIACENSIS, ET MALLEACENSIS COMITIS, DOMINI DE LOVE APVD COENOMANOS, BARONIS BERSVRIÆ, RVPIS CHABOTI MOTTÆ SANCTEREI, ET INSVLÆ SVBTER MONTEM REGALEM REGIA DIVI MICHAELIS SODALITATE INSIGNIS. QVINQVAGINTA EQVITVM CATAPHRATORVM CENTVMQVE NOBILIVM REGIÆ. DOMVS TVRMÆ PRÆFECTI.

Verus amor qualis castos est inter amantes,
Qui subiere duo coniugiale iugum,
Non vnquam moritur prius hoc moriente, velilla
Simplis sed tumulo cor stat vtrumqua duplex
Namque ego que duxi Françisca Biraga maritum
Valleum Ioannem fida superstes amans.
Eius in hoc loculo posui cor, donec eodem
Cor quoque ponatur post mea fata meum.
Filia & amborum iacet hic sita margaris vt sit
Amborum fidi fœderis ipsa fides.

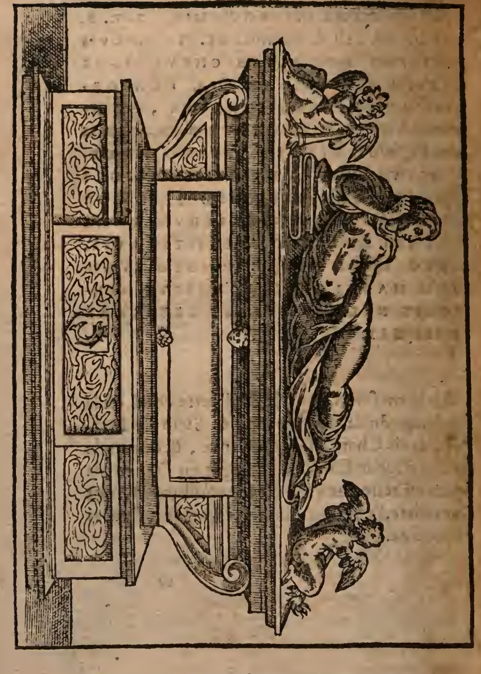
Obijt xij. Cal Octobris. M. D. LXXVIII.

En vne autre table de marbre pres de cestuy est escrit & graué en lettre d'or ce qui ensuit, & deux armoiries au dessus, comme a l'autre marbre.

HVNC

HVNC RENATI BIRAGHII. S. R. E. CARD. GALLIÆ CANCELL. TVMVLVM PHILIPPVS HVRALTVS CHEVERINVS GALLIÆ CANCELLAR. OB. CONSORTIVM SVMMI MAGISTRATVS, ET AMICITIAM AD FINITATE SANCITAM AVXIT HOC TITVLO VLTIMO IN DEFVNCTVM MVNERE, ET DECESSORI SVCCESSOREM SANCTISS. SENI HOC QVIDQVID EST INFERIARVM DARE PIETATI ADIVNCTVM EXISTIMAVIT. A DEO QVOS NON FORS SED IVDICIVM MAGNI REGIS ET RESPVB. CONIVNXIT NVLLA VIS FATI SEPARARE POTIS EST.

En la meſme Chapelle & d'autre coſté eſt la ſepulture de la femme dudict Sieur de Birague, iadis Chancellier de France, & depuis le treſpas d'icelle Cardinal & Legat en France, la figure eſt telle que voyez icy, le tombeau eſt tout de marbre, l'effigie d'albaſtre & quelques figures de bronze.



Sepulture de Madame de Birague.

Au deſſus du tombeau eſt eſcrit en lettres d'or graué en marbre, ce qui enſuit.

D. O. M. S.

Valentiæ Balbianæ Matron, clariß.
Atquæ Ornatiß.
Cuius anima ſalute & quiete fruitur ſempiter.
Corpus renatus Biragus Franc. Chancellar.
Coniux pientiß. Vxoris Benemer, memor hic condi cur.
Obijt anno Chriſtian. ſalut. M. D. LXXII.
13. *Calend. Ianuar. Vixit annos LIIII.*
Menſes ſex dies XX.

Aux deux coſtez d'icelle ſepulture il y à deux figures de brõze, dont celle du coſté droit porte eſcrit en lettres d'or, au deſſus en vn petit tableau de marbre noir.

Morte n'eſt point qui vid au Ciel.

Au deſſous d'icelle figure, en meſme lettres eſt eſcrit.

Qui bien ayme tard oublie.

Au ſeneſtre coſté deſſus l'autre figure de bronze eſt eſcrit.

Ne mortuam puta quæ in cœlis viuit.

Au deſſous d'icelle en meſme lettres d'or, eſt eſcrit.

Quod bene quis amat. vix obliuiſcitur.

Ceux qui deſireront veoir les reſte des choſes exquiſes qui ſont en ce monaſtere voye le premier liure des Antiquitez de Paris au fo. 94.

De l'Eglise Sainct Paul, fondee a Paris, & des nobles quiy ont leur sepultures.

CHAP. 13.

EN l'Eglise fondee a Paris, en l'hõneur de Dieu, & de Mõseigneur saint Paul Apostre, il se voit trois sepultures de trois nobles gentilshommes fauorits de tresmagnanime Prince Henry 3. du nom, Roy de France & de Pologne, lequel pour l'affection & amitié qu'il leur portoit leur a fait faire & dresser ces sepulchres si magnifiques.

Le premier est du mesme costé ou est le tombeau de l'Euesque d'Auranches, & pres d'iceluy: Il y a vn autre Tombeau de marbre noir fort magnifiquement elaboré, autour d'iceluy sont les armoiries du deffunct & quelques figures de bronze. Au dessus est esleué son effigie, ainsi qu'vn gentilhomme à genoux, representant le vif. Aux flancs du tombeau est escrit ce qui ensuit.

Le tombeau est ainsi representé que voyez ceste figure.



Du seigneur de Maugeron.

Franc: Maugeronij clariß. & generosis. adol:

EPITHA.

Ante tempus decidit flos, & præmatura mors spem patriæ,
Principis, & parentum fefellit in expugnatione Isoria pro.
Religione & patria dimicans annos natus sedecim oculũ
Perdidit: amico vitam dedit monumẽtum hoc corpus:
Celum animan posteritas facti memorian seruat.

OBIIT. Anno 1578. 5. Quinta Kalenda Maij natus Anno 18.

De l'autre costé dudict Tombeau, au derriere du cœur est escrit ce qui ensuit.

Maugeronis in hoc sunt oßa reposta sepulcro,
Cui virtus annos contigit ante suos.
Octo namque decem natus non pluribus annis,
Alter erat cocles, Hannibal alter erat.
Testis erit tantæ iuueniali Ißoria capta
Virtuti, testis perditus huic oculus.

EPITAPHE.

LA Déesse Cyprine auoit conçeu des cieux
En ce siecle dernier vn enfant, dont la veuë
De flames & d'esclairs estoit si bien pourueuë,
Qu'Amour son fils aisné en deuint enuieux.

Despit contre son frere, & ialoux de ses yeux
Le gauche luy creua: mais sa main fut deceuë,
Car l'autre qui estoit, d'une lumiere aiguë
Blessoit plus que deuant les hommes & les Dieux
Il vient en souspirant s'en complaindre à sa mere:
Sa mere s'en mocqua luy tout plein de colere
La Parque il supplia de luy donner confort.
La Parque comme Amour en deuint amoureuse,
Ainsi Maugeron gist soubs ceste tombe ombreuse
Tout ensemble veincu d'Amour & de la mort.

Par P. de Ronsard Gentilhōme Vandomois.

De l'autre costé a main droite, à costé du maistre autel, il y a deux tombeaux de pareille estoffe, en l'vn desquels est escrit ce qui s'ensuit.

Le Tombeau est ainsi represénté que voyez ceste figure.



Du seigneur Samegrin.

Pauli de Caußade. Comi. Samegrini.

EPITHA.

Nil virtus, nil genus, nil opes, nil vires possunt:
His omnibus, & fauore pollens, iacet: victus fraude
Et multorum viribus: incautum vis obruit, quem
Nec publicus inimicus domuit, nec priuatus terruit.
Abi viator: tace: & pro mortuo ora.

OBIIT II. *Kal. Augu. anno.* 1578. *Ætat. Sua* 24.

D'autre costé dudit tombeau, hors le cœur, est escrit ce qui ensuit.

Tu quoque Sammegrine iaces hoc marmore tectus
Vni cui non vis vnica par fuerat
Obrueris numero victus, non viribus æquis:
Cui totas acies ducere ludus erat
Cum tua non posset virtus virtute domari,
Virtutis subijt fraus inimica locum.

Vn peu au dessus est l'autre tombeau de mesme estoffe, au flancs duquel est escrit ce qui ens[uit].

Le tombeau est ainsi representé que voyez cest figure.



Du ſeigneur Queſleus.

Iacobi de leui clariß. familia & summa virtutis adol.

EPITA.

Quid marmor, aras, & artes suspicis? dignus fuit hoc honore.

Quaesleus, ingenio, praestans, moribus facilis aspectu
Gratus: cui artes erant, virtutem colere: deo patriae,
Et principi seruire: non iniuriam, sed mortẽ patienter.
Tulit: grati animi est hoc monumentum.

Obijt 4. Kal. Iunij anno 1578. Æta. 24.

De l'autre costé du tombeau hors le cœur, est graué ce qui ensuit.

Quaesleus iacet hic, martis certißima proles
Martia si parcae tempus ad arma darent
Quantum vi inuictus tam mente & moribus aequus:
Felix, si felix non nimis ille foret.
Inuidiam peperit virtus maturior annis,
Casus at inuidiae viuit in inuidiam.

EPITAPHE.

De tout ce que nature en ce monde peut faire
De vaillant, de parfait, de courtois & de beau,
L'ombre en repose icy: le reste est vn flambeau,
Qui rayonnant d'honneur dans le ciel nous esclaire.
Le diuin ne sçauroit par la mort se des-faire:
Les mortels seulement ont besoin de tombeau,
La tombe de Quelus est le ciel, l'air & l'eau:
La terre en sa rondeur n'y pourroit satisfaire.

Si quelqu'vn presumoit vn tombeau luy dresser,
Il ne faudroit passant les marbres depesser,
Mais amasser l'honneur & la vertu qui dure,
Puis l'enterrer dedans pour prendre son sommeil
Il ne faut au vaillant vn pompeux appareil:
Ou bien s'il luy en faut c'est telle sepulture.

Au Cimetiere de ladite Eglise Sainct Paul, en vne chapelle soubs les charniers est escript ce qui ensuit: ce que i'ay recueilly eu esgard a l'antiquité, cõme les Epitap. suiuantes des fondateurs d'icelle.

An. Laudam & honorem beatorum Apostolorum Petri & Pauli, per venerandum in Christo nostrum & diuinum dominũ Guillermum Charretier Parisien. Episcopum dedica fuit p̃us capella anno domini M.cccc. Huius die xxiiij. Aug.

Au dessous il y a vne table de marbre dans iceluy mur, ou est graué ce qui ensuit.

Cy deuant gist noble homme Iean des Vrsieres dict gaudete, en son viuant fondateur de ceste chapelle: Conseiller & Controlleur de la chãbre aux deniers de feu tres noble, tresbenigne & tres excellente dame Marie d'Anjou Royne de France: natif de mezilles en puysoye: Et fils de

noble homme Iean des Vrsieres, dit gaudete & damoiselle Marie du Meix sa femme. Lequel deceda en ceste paroisse en son hostel le xxj. iour iour de Ianuier l'an M.cccc.lxx. priez Dieu pour les ames de luy & de ses predecesseurs successeurs amys & bië faicteurs. Pater noster. Aue Maria.

Plus bas au mesme marbre, est escrit en lettres d'or ce qui ensuit.

Et noble femme Raouline voyere premiere femme dudit gaudete laquelle trespassa le xxiiij. iour de Septembre l'an M. cccc. xxxvj.

Aussi noble femme Marie dourdine deuxiesme & derniere femme dudit Gaudete laquelle trespassa le x. iour d'Auril, l'an M. cccc. iiijxx. & deux apres Pasques.

Semblablement noble homme Iean Gaudete fils desdits Gaudete & Marie Dourdine lequel a fondé en ceste chappelle deux Messes chacune sepmaine, Le Lundy des trespassez & le samedy de la nostre Dame & trespassa en la ville de Mötpellier le xvj. iour d'Auril l'an M. cccc. lxix. Apres Pasques.

Et mesmement gist cy deuant feu Pierre Gaudete frere germain dudit feu Iean Gaudete & augmentateur de la fondation de ceste presente chapelle qui deceda a Lyon sur le Rosne le xiij. iour de May, l'an mil cccc. lxxiij. Pour lesquels tous lesdits deffuncts vueillez dire, Pater noster, Aue Maria.

Au dessous vne petite image d'vn Crucifix: en table de marbre est graué ce qui ensuit.

Cy deuant gist noble femme Raouline Gaudete en son viuant veufue de feu noble homme & sage maistre Iean Turgom examinateur au Chastellet de Paris, sieur de Courcelles en Brie & fille de noble personne Iean Gaudete & Marie Dourdin fondateurs de ceste chapelle laquelle en sa viduité qui fut par l'espace de xl. ans a veu ses enfans iusques a la quarte ligne : & trespassa en ceste paroisse en son hostel le xiij. iour de Iãuier M. V. xviij. Priez Dieu pour son ame.

Plus haut ioignant vn autre hostel en vne lame de cuiure est escrit.

Cy deuant gist Messire Claude de Ralodinges Cheualier Seigneur de Thim & de Buirray, Conseiller & chambellan du Roy nostre sire, lequel trespassa a Paris, rue Sainct Anthoine, l'an de grace M. V. xiiij. le xxiiij. iour de Septembre, priez Dieu pour luy.

De ceux qui ont esté Euesques de Paris, & ont presidé en l'Eglise nostre Dame, depuis Sainct Denys, iusques a maintenant.

Chap. 14.

TOvs les Historiens François, ont escrit & amplemét approuué, que la premiere Eglise de Paris, & le siege Episcopal d'icelle a esté dressé par saint Denys Atheniě, & surnômé l'Areopagite disciple de Saint Paul, & enuoyé en Gaule par le Primat de l'Eglise vniuerselle seant à Rome, & les Parisiens scauẽt que cest ancien temple assis pres la porte Sainct Iaques, & dedié au premier martyr saint Estienne, est aussi le lieu ou il establit le siege de sa dignité, dont encores il porte le titre des Grecs, a cause que les fonteurs furent de ceste nation, & que l'Euesque estoit venu de Grece pour planter en Gaule la doctrine Euangelique. Or bien que l'Eglise de Paris, n'ayt onc depuis esté sans pasteur selon que verrõs cy apres, si est-ce qu'on ne sçait bonnement dire ou estoit le siege ordinaire de l'Euesque, ny l'Eglise où le plus souuent il se tenoit. D'autant que ce grand & superbe bastimẽt dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de Dieu, n'est de si long temps qu'on le doiue dire estre le siege des anciens Euesques de Paris. Ioint que du temps des Merouinges, & Pepins, & encor sous les Capets les Euesques de Paris se tenoient en la ville saint Marceau lez Paris: là où

Saint Denys enuoyé en France par le Pape seant à Rome.

Les Euesques de Paris se tenoient à S. Marceau.

Lutece estoit sans Euesque qui portast ce titre, ains ce pasteur auoit nom d'Euesque des Parisiens, lequel nom estoit de grand estendue. Quoy qu'il en soit, on ne me sçauroit autrement persuader, ayant la raison de mon costé, que les Eglises de Nostre Dame des champs, & de Saint Marceau, n'ayent esté les anciens sieges des Euesques de Paris, veu qu'en celle de nostre Dame des Champs (bastie par saint Denys, comme aussi a esté Sainct Benoist sous le nom de la Trinité) le glorieux martir Areopagite fut pris, y faisant sa demeure, & ayant dedié le lieu a la vierge Marie mere de nostre seigneur: de ce en est vn argument asseuré, que depuis on a cõtinué la mesme deuotion, & fondant l'Eglise Cathedrale qui ores est à Paris, on la nõmee & dediee selon l'institution de sainct Denys fondant la premiere de son pontificat. Quant a saint Marceau elle est plus moderne, bien que ce sainct Euesque se tint au mesme lieu, ou ores est bastie son Eglise, en vne Chapelle dediee à saint Clement: & est vray semblable que les Euesques s'y tenoient, puis que iusques a Pierre Lõbard, la enterré, vous ne sçauriez au vray monstrer les tombeaux des pasteurs qui ont gouuerné l'Eglise, & troupeau des Parisiens: nonobstant qu'on tient que ceste fondation est de Roland ce vaillant Palatin qui mourut a la iournee de Ronceuaux la dediant au susdit sainct Marceau, lequel viuoit au temps que les François descendirent en Gaule, comme aussi la ville porta le nom de ce mesme saint Euesque: & de ceste fondation font foy les Chartres, & documens

documens de ceste maison & College Ecclesiastique des Chanoines de Saint Marceau: & voudrois bien estre asseuré du lieu propre où lors estoit le siege Episcopal, puis que nous sommes plus qu'instruis, que depuis saint Denys iusques a present, les Parisiens ont tousiours esté regis sous la discipline de leurs Euesques. Estant dõc la grande, & magnifique Eglise de la glorieuse vierge mere de nostre Seigneur, celle qui est cõme la mere de toutes les Eglises de Paris, c'estoit bien raison de commencer par icelle, mais pource que ce liure est plus pour deduire des sepultures des Roys & autres nobles, que de la fondatiõ des Eglises i'ay differé iusques a present, ioint qu'au premier liure nous auons assez declaré le temps du superbe bastiment d'icelle, les dates, & en quel temps le tout fut parfait: Or pour commencer la dedution de tous nos bons Euesques & declarer les noms de ceux qui y ont presidé des que l'Apostre des Gaules monsieur saint Denys y vint planter la foy du temps que seoit a Rome saint Clement succeur de sainct Pierre au gouuernement de l'Eglise, & que Domitian tenoit l'Empire sous lequel ce grand Docteur fut martyrisé a Paris: ce saint homme dõc fut le premier qui porta le titre d'Euesque de Paris, & qui est l'Apostre de ce costé des Gaules, comme auons dit cy deuant. A sainct Denys succeda Mallon, puis Massé, Marc, Aduent, Victurin, Paul, Prudentie, puis saint Marcel qui fut le neufiesme & viuoit du temps des premiers Roys de France payens. Le dixiesme Euesque de Paris fut Viuian,

Au 1. liu. fo. 60.

S. Denys vint planter la foy fut premier Euesque.

Felix l'onziesme, Flamiã douziesme, Vrsicin treiziesme, Apedinie quatorziesme, Erace quinziesme, Probat seiziesme, Amelie dixseptiesme, Liban dixhuictiesme, & le dixneufiesme fut ce glorieux saint Prelat nommé Germain, lequel viuoit l'an cinq cens quarante & deux, & dedia l'Eglise saint Vincent, qui ores est dicte de saint Germain des Prez, & ou il estoit Abbé, auant que d'estre Euesque de Paris, ou reposent ses sacrez ossemés, & pour laquelle occasion & l'Eglise, & le monastere sont renõmez de Saint Germain. Le vingtiesme, Euesque de Paris se nõmoit Raguemonde, le vingt & vniesme Eusebe, le vingt & deuxiesme Faramond : le vingt & troisiesme Saphorat, apres lequel vint Simplicie, & a cettuy succeda saint Ceranne vingt cinquiesme pasteur des Parisiens, la feste duquel est celebree le 27. iour de Septẽbre: a ce saint succeda Leuthberth, puis Authbert, & le 28. saint Landry, au nom duquel y a Eglise bastie en la Cité de Paris nom loing de l'Eglise Cathedrale: A ce sainct Landry, succeda Robert, puis Sigroband. 30. Euesque, apres Importun, Aglebart, Sigofrid, Turnalde, Adolphe, Bernecharie, Hugue, Merseide, Fedolie, Ragnecapte, Deodefride, Et Kaurade, Ermanfroy, Ynchade, Erkaurade second du nom, & 45. en nombre, Enee, 46. Angelin, Gorlin, Ancheric, Theodolphe, Fulrade, Adelelin; Gautier, Alberique, Constans, Guerin, Lysiard, Renaud, Albert, Françan, qui fut le 60. Et apres luy tint le siege Geoffroy, puis Guillaume, auquel succeda Foulques, & a cettuy Galon, puis Giobert, à luy Estienne,

Saint Germain Euesque de Paris.

puis Thibaut, & a cettuy fut donné pour successeur ce grand personnage Pierre Lombart, qu'on appelle le maistre des sentences ; auquel vn fils de France ceda l'Euesché, admirant son grand sçauoir & excellence. Le 70. Euesque fut Maurice de Soillac, lequel comme auõs dit au 1. liu. a esté cause de la fondatiõ de l'Eglise de nostre Dame : a cettuy succeda Eude de Soillac, puis Pierre second du nom, & 72. en nombre, apres vint Guillaume 2. du nom natif d'Auxerre : & apres luy vn nõmé Barthelemy a cettuy succeda Guillaume 3. Auuergnat de nation ; puis Gautier second, natif de Chasteauthierry, en Brie: apres luy Regnaut de Corbeil, & puis Estienne 2. du nom, & natif d'Orleans 78. en nombre des Euesques Parisiens. A cettuy succeda Rainulphe, puis Simon Matiple, qui fut 80. en nombre, & au parauant Euesque de Soissons: apres lequel vint en la charge Guillaume 4. du nom, & natif d'Orillac, puis Estienne 3. dict Borret, Hugue 2. natif de Besançon, Guillaume 5. de Ganac, Foulques 2. de Ganac, Audoin, Pierre 3. du nom, surnommé de la Forest: Iean de Meulant, Estienne de Paris & 4. de ce nom: Aimery d'Armaignac 90. en nombre, Pierre d'Ordemont 4. du nom & Parisien de nation, le corps duquel repose a vn costé du grand autel: il auoit esté au parauant Euesque de Therouenne & mourut l'an 1 4 4 9. auquel succeda Gerard de montagu Parisien, puis Iean 2. du nom dict de Breuiscope: puis Ieã de Rocquetaillade 3. du nom, apres cettuy vint Iean 4. du nom, & 93. en nombre : qui eut pour successeur

Iaques du Chastellier, & apres luy tint le siege Denys du Moulin, & 2. de ce nom : apres Guillaume Chartier 6. de ce nom, comme il est 98. en nombre: auquel succeda Loys de Beaumont, & le 100. fut Gerard Gobaille 2. de ce nom : apres luy Iean Symon Parisien, & 5. du nõ, puis Estienne cinquiesme, & surnommé du Poncher, natif de Tours, & lequel fut aussi Archeuesque de Sés: auquel succeda François de Poncher, Tourangeau, lequel fit bastir l'hostel Episcopal moderne, ou iadis estoient les prisons Episcopales. Apres luy vint Iean du Belay depuis Cardinal, hõme rare en sçauoir, & grand en conseil, s'il eut autant aymé le lustre de ceux de son ordre, veu que ce fut luy qui commença a faire abatre des boys de haute fustaye, & despopuler les forests des terres dependantes de ses benefices, & qui au lieu de fonder des Abbayes, osta les moynes des lieux ou il en trouua, pour y establir vne vie plus licentieuse : ie prie Dieu que ce ayt esté sans le preiudice de son ame. A ce grãd Cardinal succeda Eustace du Bellay qui se deffit en son viuant de la charge pastorale pour en inuestir Mõsieur Viole Conseiller en la Court de Parlement, & ce monsieur Viole mourant est venu a la dignité Monsieur Pierre de Gondy, depuis Cardinal, auparauant Euesque de Langres, & pair de France, Cheualier de l'ordre & milice du Sainct Esprit, faisant le 107. en nombre des Euesques qui ont succedé au grand Areopagite, & Docteur Athenien sainct Denys premier Apostre de Gaule. Le reste des dignitez, Antiquitez & singularitez de ladite

Eglise sont amplement deduits au premier liure depuis le fo. 60. iusques au 66. ce qui ensuit ma semblé digne d'estre icy adiousté.

En l'Eglise nostre Dame au milieu de la nef est vne tombe de pierre grise longue de dix sept pieds, large de deux soubs laquelle est enterré vn chanoine de telle hauteur sur icelle est escrit. *Il s'en trouue peu de mesme.*

Nobilis vir magister Petrus de Chasteau pers huius insignis Ecclesia Canonicus.

Dilexit pie Iesu decorem domus tuæ,
Ne perdas cum impiis animam eius,
Quam singulariter in spe constituisti,
In pace in idipsum requieuit.
Anno sua incarnationis millesimo
Quingentesimo quarto, die Iouis decima tertia
mensis Februarij.
Pater noster, Aue Maria.

Son eniambee en ladite nef deuant la porte qui est entre l'hostel Sainct Martin, & l'autel S. Sebastié, ou pour memoire la forme de ses pieds y est imprimee, ladite eniambee est de douze pieds. Cy apres i'ay inseré plusieurs Epitaphes qui deffaillent au premier liure lesquelles meritent destre mis en lumiere.

I'ay recueilly ceste Epitaphe en l'Eglise de S. Germain Lauxerrois, dans vne Chapelle emmy la nef d'icelle, ou est escrit ce qui ensuit,

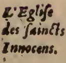
ANNÆ THVANNÆ QVÆ SANCTITATE MORVM, MATRONALI DECORE, PRÆCLARA PVDICITIA, ET FOELICI FOECVNDITATE VIRO PROBATA IN IPSO ÆTATIS FLORE QVOD MORTALE FVIT RELIQVIT. VT QVOD IMMORTALE EST, CONSEQVERETVR, PHILIPPVS HVRALTVS CHEVERNIVS POST IVSTA FVNEBRIA ET CORPVS MAIORVM SEPVLCRO RITE IN LATVM, IN SACRO HOC SECESSV QVO ILLA FREQVENS DEI CVLTRIX A DIRE SOLITA FVIT, HVNC QVOQ; TVMVLVM POSVIS COMMVNIBVS LIBERIS MATERNÆ PIETATIS ET RELIGIONIS DOCVMENTVM, AC MONVMENTVM.

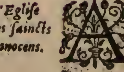
ÆTERNÆ MEMORIÆ VXORIS INCOMPARABILIS.

VIXIT ANNOS XXXV. MENSES VI.
DIES XVII.
OBIIT ANNO CIƆ. IƆ. LXXXIIII.
DIE XVII. IVLII.

De l'Eglise des saincts Innocents, fondee a Paris, en quel temps, & des sepultures qui y sont.

L'Eglise des saincts Innocens.





AV premier liure des antiquitez, nous auons deduit du temps que le Cemetiere fut clos de murs & de quelques Epitaphes, mais depuis i'ay trouué graué en vne

pierre d'icelle Eglise, le temps qu'elle fut dedicee & consacree aux saincts Innocents, ainsi qui s'ensuit.

L'an de grace mil quatre cens quarente cinq, le iour de la chaire sainct Pierre Apostre xxij. iour du mois de Feurier fut consacree & dediee cette petite Eglise, des saincts Innocens & l'autel de la chapelle nostre Dame en icelle Eglise, par tres reuerend pere en Dieu monseigneur Denys patriarche d'Antioche Euesque de Paris, qui lors donna & establit la solemnité de ladite consecration dedication, estre festee & solemnisee par chacun an, en ceste presente Eglise, & donna & octroya perpetuellement a tousiours, a tous les biensfaicteurs d'icelle, qui audit iour la visiteront & par les octaues d'icelle huict iours de pardon.

En la Chapelle nostre Dame contre le mur d'icelle, il se void vn tombeau esleué, autour d'iceluy est escrit ce qui ensuit.

Cy gist noble homme maistre Guillaume Sanguin, escuier en son viuãt, Eschanson du Roy Charles sixiesme du nom, Conseiller & maistre d'hostel de monseigneur le Duc de Bourgongne, Viconte de neuf chastel &c. qui trespassa le mecredy quatorziesme iour de Feurier l'an de grace mil quarante & vn.

Aussi maistre Iean Sanguin Escuier seigneur de Betencourt en son viuant Conseiller & maistre de la chambre des Comptes du Roy nostre sire qui trespassa le quinziesme Auril apres Pasques l'an de grace mil quatre vingt-cinq.

Au Cemetiere des saincts Innocens, du costé de la rue de la Ferronnerie, i'ay recueilly l'Epitaphe de l'vn de mes bons amys, laquelle est grauee en table de marbre, escrit en lettres d'or ainsi qui ensuit.

D. O. M.

Ecquam te excruciant angores mei, viator, quæ missella ah? dolcidulos amores, meum plango soauium insoauiter hic

ſepoltum? Iac. Caſtellus hic cubat maritus quondam meus nunc heu? minutulus potius, & inanis vmbra, quem mors volturia ſurpuit, tellus ſorbuit, & ſepoltum obruit immaturius. Euripe inuenis a primæ ſed præſidiali ad ſeſſione, & ratiocinij magiſreij officio functus, polchris, & clariſsimis honoribus viuentem ornarunt in ſuperos pietas, in homines lenitas, & omnium virtutum fere cumulus. Quæ omnia liberis reliquit paruolis cum non paruolo honorè & ſatis ampla hæreditate, at ego Claudia bragelonia vah? infœlix mulier meo viduata turturillò liqueſco in lachrumas meum ingeniſcens infortunium, diemq;. Præſtolor quo mortua, mortuum comparem, eodem ſepolchro compoſta, æternitatis oculis poſsim intueri. Plura effrari non ſinit dolor viator: vale ergo & functo coniugi mihiq; ſuperſtiti bene præcare, obiit xxix. Decemb. CIƆ. IƆ. lxxxvj.

Au dessous est escrit.

En perpetuelle memoire de noble homme maistre Iaques Chasteau escuier sieur de Hardeuille Conseiller du Roy, & maistre ordinaire de ces Comptes a Paris, qui deceda le 29. Decembre. 1586.

Saincte Croix de la Bretonnerie.

Au Conuent saincte Croix de la Bretonnerie, en la nef de l'Eglise est cest Epitaphe.

Cy gist noble homme messire Gerard seigneur de Montaigu Cheualier Conseiller & chambellã du Roy nostre sire fondeur de ceste chapelle: Qui trespassa le xvij. iour de Septembre mil ccc iiij.xx.

Cy gist noble dame Madame Biette de Calinel Dame de montagu femme dudit messire Gerard laquelle trespassa l'an mil ccc iiij.xx. xiiij.

Autre dans le Cœur d'icelle Eglise.

Cy gist noble homme & puissant seigneur Messie Loys Picot, en son viuant

Cheualier Vicomte de Connai, Baron des Baronnies de Dampierre & de ſon puis en Champagne, ſeigneur de Vaucogne, Brebant, Dammartin, trouain le grand, pars, Alibaudiere, Orme, Pomeuſe, Pont carré, Vaux, & Bruiere ſur oiſe, & ſeigneur en partie de Dronuat, Luitre, Quinci, & de Sainct Brice. Conſeiller du Roy & premier Preſident en ſa Cour des aides a Paris, qui treſpaſſa le ſixieſme Decembre l'an mil cinq cens quarantecinq.

En l'Egliſe Saint Iaques de la boucherie, derriere le cœur, en vne lame de cuiure attaché en vn pillier.

D. immort. opt. max.
Et Chriſto Ieſu hominum
Saluatori ſacrum.

Ioanni Fernelio Ambianenſi Henric II. Galliarum Regis Conſiliario & primo medico, nobiliſsimo atq; optimo conditarum & penitus abditarum rerum

ſcrutatori & explicatori ſubtiliſsimo, multorum ſalutarium medicamentorũ inuentori, veræ germanæq; medicinæ reſtitutori, ſummo ingenio, exquiſitaq; doctrina Mathematico, omni in genere Philoſophiæ claro, omnibus ingenuis artibus inſtructo, tẽperatiſsimis ſanctiſſimúſq;, moribus prædito Socero ſuo pientiſsimo Philibertus Beriotius ſupplicum libellorũ in regia magiſter magniq;. Regis Conſilij præces, affinitate gener. pietate filius merens poſuit.

Anno à ſaluto mortalibus
reſtituta M. D. LVIII.
Vixit annos L I I.

L'an 1575. Regnant Henry 3. du nom Roy de France & de Polongne, fut rebaſty pluſieurs baſtimens en l'Abbaye Sainct Martin des Champs, & entre autres, vne grand porte pour entrer de la grand rue Saint Martin, en ladicte Abbaye, au portail d'icelle eſt eſcrit ce qui enſuit, ſoubs les pieds des repreſentations de deux Roys, qui ſont des deux coſtez d'icelle porte.

Henricus posuit primus primusque Philippus
Auxit, Sexte probas quas Lodoice domos.

Au premier liu. fo. 55. Voy les singula. de ladite Abbaye.

Au mitan des deux Roys sur l'entree de ladite porte est graué, sur vne table de marbre, ce qui ensuit.

Restituit sacri hæc amelotius atria templi.
In quo Martini longo stat gloria sæclo
Rursus Iacobus sacra vir doctor in arte
Hæc eadem instaurans ædis renouauit honores.

Sous l'autre figure de pierre est graué.
M. V. LXXV.
Dum reficit vialar, Biturix præsulque, priorque,
Tertius Henricus Gallica sceptra tenet.

Bastimens es Eglises en plusieurs paroisses.

En ces annees 1587. & 1588. Il c'est acheué plusieurs bastimens en ceste ville de Paris, comme l'Eglise & paroisse de Sainct Nicolas des Châps, laquelle a esté presque toute rebastie de neuf, l'Eglise S. Geruais, ou il cest acheué vne grande chapelle pour augmentation & autre bastimens,

La petite Eglise sainct Leuffroy pres le pont au change presque toute rebastie comme aussi le monastere des Carmes ou on a basty presque toute la nef d'icelle Eglise, & en l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois il y a plusieurs chapelles rebasties de neuf pour acroistre icelle paroisse.

Eglise des Iesuites, rue Sainct Anthoine.

L'Eglise des Iesuites en la rue Saint Anthoine a Paris, a esté commencee de bastir l'an 1585. & acheuee ainsi qu'elle se void a present l'an 1587. Auparauant il y auoit vn petit bastimét tel quel desquels ils se sont seruis pour quelq téps, mais estoit si petit que le monde ne pouuoit y auoir place pour ouyr le diuin seruice, & pource que ces Prestres de la société sont fort familiers, plusieurs hommes doctes ayment fort cómuniquer auec eux, tant pour le theologie que pour estre pieux & deuotieux, ils celebrent fort deuotemét la saincte messe, comme aussi ils font le semblable du sainct seruice diuin.

Eglise S. Roch au fauxbours S. Honnoré.

L'an 1587. fut cómencé a bastir au faulxbourgs sainct Honnoré, vne Eglise en l'hõneur de Dieu & de Mõseigneur sainct Roch, laquelle est presque acheuee en ceste presente annee 1588. Au mesme fauxbourg l'an 1586. fut commencé le

Du monastere des Feliens.

bastiment ou sont a present demeurant les Religieux de l'ordre saint Felix, dicts du nom Feliés, lesquels ils sont entrez l'an 1587. Les susdicts Religieux sont fort austeres & deuotieux, garde vne reigle estroite, estant pieds nuds, ne portant point de chausses & ne mettent aucun linge sur leur corps, ont esté introduits a Paris par la deuotion & charité du Roy Henry 3. du nom Roy de

France & de Polongne lequel leur a donné ce lieu qu'il a faict bastir : & ensemble leur fait administrer ce qui est necessaire pour l'entretenement de la vie humaine.

A la fin du premier liure des antiquitez de Paris, nous auons finé par ce qui a esté faict au quadran de l'orloge du Palais, toutesfois il deffaut ce que porte escrit l'vne des deux figures, a ceste occasion l'ay reduit en cette sorte.

L'an 1585. sur la fin du moys de nouembre, fut acheué l'ouurage du quadran, lequel auec sa decoration est estimé le plus beau de toute la France: Le conducteur d'icelle ouurage fut Germain Pillon, maistre Statuaire, & l'vn des premiers en son art, lequel a rendu des ouurages cy parfaites, en nostre ville de Paris, & autres lieux de France que la memoire en sera perpetuelle.

Au haut d'iceluy quadran, y a premierement le pourtrait d'vne colombe signifiant le S. Esprit, sous laquelle est vne couronne de l'aurier qui est dessus & au milieu des deux autres couronnes qui sont sus les deux escus de France & de Polongne, le tout enclos d'vn collier de l'ordre du sainct Esprit cree & institué par le Roy Henry a present regnant. Et dessous est escrit.

QVI DEDIT ANTE DVAS TRIPLICEM: DABIT ILLE CORONAM.

A l'vn des costez du quadran est representé Pieté tenant vn liure ouuert auquel est escrit.

SACRA DEI CELEBRARE PIVS
REGALE TIME IVS.

Et de l'autre costé Iustice tenant vne balance, au bas dudit quadran est ainsi escrit.

MACHINA QVÆ BIS SEX
TAM IVSTE DIVIDIT HORAS
IVSTITIAM SERVARE
MONET, LEGESQVE TVERI.

Ce qui ensuit est escrit au dessus de la fontaine, faict de neuf, en la rue Sainct Anthoine, au lieu dict la cousture Saincte Catherine.

HENRICO III. FRANCIÆ ET POLONIÆ REGE CHRISTIANISS. RENAT BIRAGI. S. ROMANÆ ECCLESIÆ PRESB. CARD. ET FRANC. CANCELLARII. ILLVSTRIS. BENEFICIO CLAVD. DAVBRAY. PRÆFECTO. MERCATOR IOH. LE COMTE, RENAT. BAVDART. IOH. GEDOYN. PET. LAINÉ. TRIBVNIS PLEBIS CVRANTIBVS, ANNO. REDEMPTIONIS. M. D. LXXIX.

Au dessous est escrit en lettres d'or, grauees sur vne autre table de marbre noir ce qui ensuit.

HVNC DEDVXIT AQVAM DVPLICEM
BIRAGVS IN VSVM

SERVIAT

SERVIAT VT DOMINO, SERVIAT VT POPVLO.
PVBLICA SED QVANTO PRIVATIS COMMODA TANTO
PRÆSTAT AMORE DOMVS, PVBLICVS VRBIS AMOR.
RENAT. BIRAGVS FRANC. CANCELL. PVB. COMM. M. D. LXXVII.

L'An 1583. fut commencé a bastir les arcades du pont & deffences pour la porte S. Anthoine, au deuant la Bastille, aux deux costez d'icelle porte neufue y a deux places pour y mettre deux figures, au mittan d'iceux se voit deux Escussons aux armes du Roy de France & Polongne, aussi vne Nauire entaillé dans ladite pierre representant les armes de la ville, Au dessous d'iceux vne table de marbre ou est escrit ce qui ensuit.

DV REGNE DV TRES-CHRESTIEN HENRY III. ROY DE FRANCE ET DE POLOGNE, ET DE LA PREVOSTÉ DE MESSIRE ESTIENNE DE NVLLY CONSEILLER DE SA MAIESTÉ EN SON CONSEIL D'ESTAT ET PRIVÉ ET PREMIER PRESIDENT EN LA COVR DES AYDES, ET DE L'ESCHEVINAGE DE MESSIEVRS HECTOR GEDOYN ET IAQVES DE LA FA, SIRE PIERRE LE GOIX, ET REMON BOVRGEOIS, L'AN M. V. LXXXV.

Voyla (amy Lecteur) ce que ie peu mettre en lumiere pour le present touchāt les Antiquitez & ſingularitez de noſtre ville de Paris, de laquelle i'ay encores bō-ne partie de deſſeins, des lieux plus celebres & remarquables & en plus grand nombre que ceux qui ſont contenus en ce liure, mais comme i'ay deduit cy deuant l'entrepriſe eſt temeraire, d'autant que cela ne doit eſtre fait par vn ſi petit compagnon que moy, mais bien aux deſpens & faueur de quelque grand Seigneur: Ce pendant ie ſuppliray le Lecteur prendre ce peu de bōne part. A Dieu en ſoit la gloire.

SONNET.

Vous eſtrangers qui trauerſez la France,
Deſirant veoir PARIS la royne des Citez.
Liſez & vous aurez par ſes Antiquitez,
De ſa grande beauté l'entiere congnoiſſance.
Depuis quand & dequoy ell' à pris accroiſſance,
Des Temples & Chaſteaux qui ſi voient éleuez,
De quel temps & par qui ils ont eſté fondez
Sans qu'il vous ſoit beſoin d'vne ſi grand' deſpence.
Encor' plus y verres les Sepulcres des Roys,
Princes Nobles ſeigneurs, qui ſous les ſainctes Loix,
Durant leur vies en gloire triumphante,
Ont chery gouuerné Paris, la noble fleur,
Comme leur ſeure Nef qui du peril n'a peur,
Que BONFONS pariſien ; pres qu'au vif repreſente.

Bâtj lieu d'honneur.



TABLE DES MATIERES CONtenues en ce second liure.

ET PREMIER.

EPITAPHES.

FIN DE